

L'ENSEIGNEMENT

*Ce guide a été préparé par le secteur
«Affaires étudiantes» du Rectorat*

*Conception et réalisation:
Jean-François Tiercy,
Orientation et conseil aux étudiants*

*Impression:
Imprimerie Corbaz s.a., Montreux*

*Septembre 1995
5500 exemplaires*



L'ENSEIGNEMENT

Guide des études

Programme des cours

Sommaire**Introduction**

Convivialité, dynamisme et ouverture, par M. le recteur Eric Junod	7
L'Unil en deux mois	8
L'offre en formation	9
Formation continue	10
Institutions proches ou associées	11
S'inscrire à l'UNIL	14
Etre étudiant	15
Chercher, bouger	16
55 mots pour comprendre l'UNIL	17
Calendrier académique	20
Adresses utiles	21

Faculté de théologie

Définition et finalité des études de théologie	23
Grades décernés	23
Quel plan d'études ?	24
Les enseignements	26
Formations postgrades	28
Les ressources	29
Perspectives professionnelles	30
Programme des cours	31
Adresses utiles	36

Faculté de droit

Définition et finalité des études de droit	37
Grades décernés	37
Quel plan d'études ?	38
Commentaires sur les études	39
Les enseignements	40
Formations postgrades	45
Instituts et centres spécialisés	46
Perspectives professionnelles	47
Programme des cours	48
Adresses utiles	52

**Institut de police scientifique
et de criminologie (IPSC)**

Définition des études menées à l'IPSC	53
Grades décernés	53
Les sciences forensiques	54
Formations postgrades	55
Perspectives professionnelles	56
Programme des cours	57
Adresses utiles	60

Faculté des lettres

Définition et finalité des études de lettres	61
Grades décernés	61
Quel plan d'études ?	62
Structure des études	63
Les enseignements	64
Formations complémentaires	67
Formations postgrades	68
Instituts et centres de recherches	69
Perspectives professionnelles	70
Programme des cours	71
Adresses utiles	88

**Ecole de français moderne (EFM)
et Cours de vacances**

Définition des études menées à l'EFM	89
Titres décernés	89
Structure des études	90
Divers, Cours de vacances	92
Programme des cours	93

Sommaire

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques	97
	Grades décernés	97
	Que veut dire «SSP»?	98
	Quel plan d'études?	99
	Structure des études.....	100
	Sciences politiques: programme	101
	Sciences sociales: programme	102
	Psychologie: programme.....	103
	Formations postgrades	105
	Instituts et centres spécialisés	106
	Perspectives professionnelles	107
	Programme des cours	108
	Adresses utiles.....	112
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	Définition et finalité des études de sciences économiques	113
	Plans d'études	114
	Grades décernés	114
	4 orientations d'études.....	115
	Etudes postgrades.....	116
	Départements et instituts	117
	Organisations affiliées	118
	Perspectives professionnelles	119
	Programme des cours	120
	Adresses utiles.....	129
Faculté des sciences	Définition et finalité des études de sciences	131
	Organisation des études	132
	Grades décernés	132
	Licences et diplômes.....	133
	Plans d'études des licences	134
	Plans d'études des diplômes.....	135
	Les sections et leurs instituts	136
	Perspectives professionnelles	141
	Programme des cours	142
	Adresses utiles.....	170
<i>Section de pharmacie</i>	Définition et finalité des études de pharmacie	171
	Grades décernés	171
	Quel plan d'études?	172
	Perspectives professionnelles	173
	Programme des cours	174
	Adresses utiles.....	176
Faculté de médecine	Définition et finalité des études de médecine	177
	Grades décernés	177
	Quel plan d'études?	178
	Répartition des enseignements	179
	Formation postgrades	181
	Perspectives professionnelles	182
	Programme des cours	183
	Adresses utiles.....	198
<i>Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)</i>	Définition des études offertes au CFMEP	199
	Titre décerné.....	199
	Organisation des études	200
	Programme des cours	201
Annexe	Adresses du Rectorat	203
	et des services n'intéressant pas directement les étudiants	

Convivialité, dynamisme et ouverture

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne (UNIL) est une institution moderne qui, avec sa voisine l'EPFL, forme à Dorigny un vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe, de portée non seulement lausannoise et vaudoise, mais aussi romande, nationale et internationale.

Créer, développer et transmettre le savoir à la faveur d'activités d'enseignement et de recherche, telle est la mission traditionnelle des universités. Assurer la formation de diplômés, mais aussi la formation postgrade et la formation continue, offrir des prestations de service à la collectivité: telles sont les tâches que l'UNIL s'est assignées dans le cadre de cette mission. Elle dispose pour ce faire de multiples compétences réparties en sept facultés (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences et médecine) et compte quelque 800 enseignants, 700 assistants et 400 collaborateurs administratifs et techniques.

Avec ses 8800 étudiants, l'UNIL est une université de taille moyenne: les contacts entre étudiants et professeurs, ainsi que l'interdisciplinarité, y sont favorisés.

C'est en regardant vers l'horizon 2000 que l'UNIL a développé les activités qui la caractérisent aujourd'hui. De par sa position centrale en Suisse romande, elle adhère à un esprit de collaboration et d'ouverture.

- Ouverture au niveau lausannois et vaudois tout d'abord: l'UNIL est associée à plusieurs institutions de recherche de renom, tels la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, l'Institut suisse de droit comparé, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) et l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer.
- Ouverture sur le plan romand et national ensuite: l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des hautes écoles de Suisse. Harmonisation, mise en commun de moyens, répartition de tâches. telles sont les exigences qui se présentent quotidiennement à une haute école moderne.
- Ouverture internationale enfin: l'UNIL prend part activement à divers programmes de l'Union européenne qui, favorisant la mobilité des étudiants, comblent une exigence essentielle de la formation académique. L'UNIL participe également à plusieurs réseaux universitaires internationaux; la mise en commun des richesses scientifiques et culturelles par-delà les frontières en est l'enjeu. Enfin, l'UNIL est liée à une quarantaine d'universités européennes, américaines et asiatiques par des conventions bilatérales visant à promouvoir la collaboration scientifique et à faciliter les échanges d'étudiants, d'assistants et de chercheurs

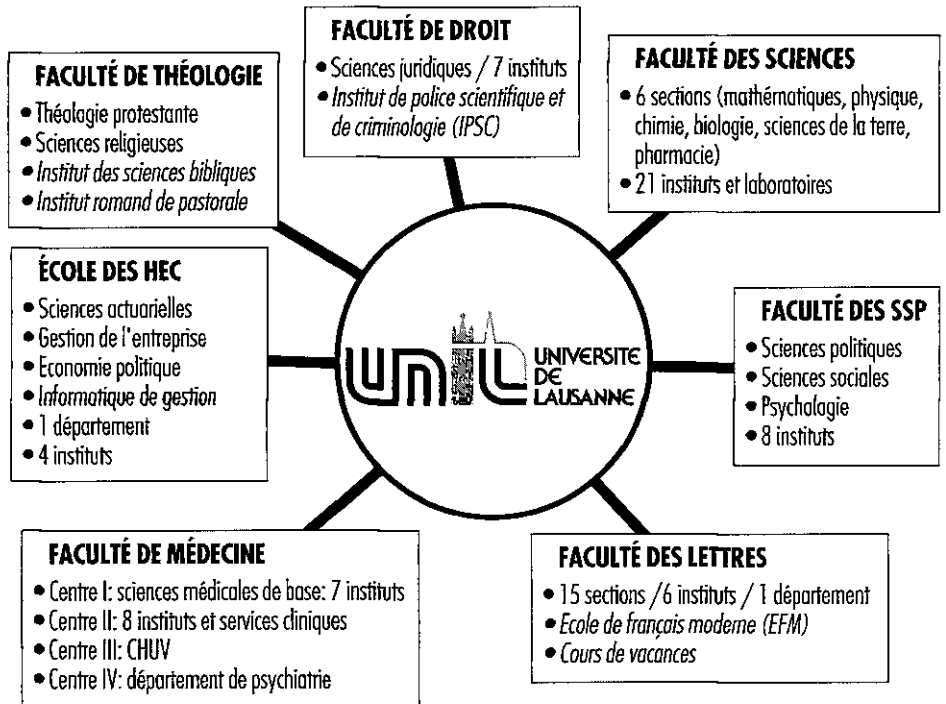
Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'UNIL porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échange qui, fort de sa convivialité, de son dynamisme et de son ouverture, participe pleinement à l'évolution de la société. Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus complets et les plus stimulants de Suisse.

Eric Junod
recteur de l'Université

L'UNIL en 2 mots

7 facultés

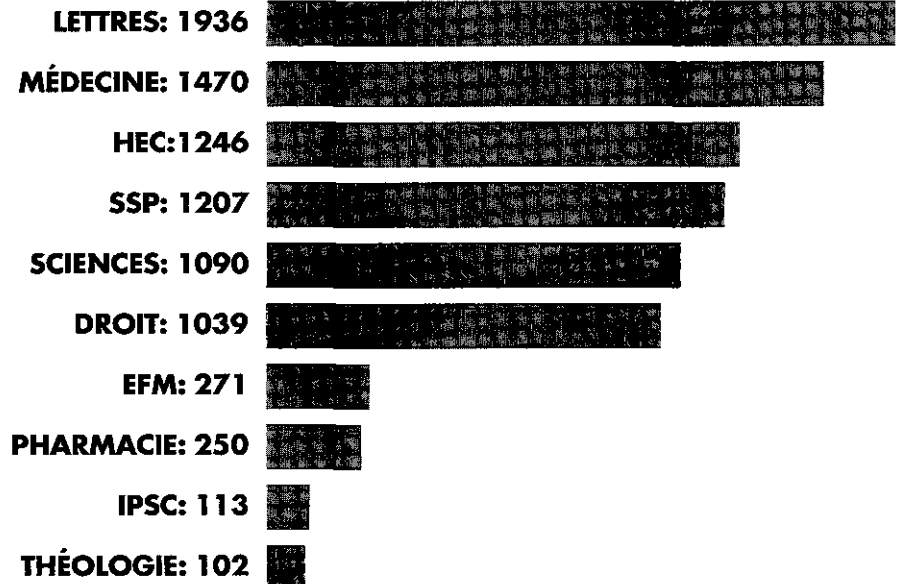
Fondée en 1537, l'Académie de Lausanne a été transformée en Université en 1890. Elle est aujourd'hui l'un des principaux centres universitaires de Suisse. Aux facultés s'ajoutent des institutions associées: la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA).



Près de de 9000 étudiants: d'où viennent-ils ?

Où sont-ils ?

Ces chiffres ont été arrêtés à fin février 1994 (clôture du semestre d'hiver). Dans le tableau ci-contre, la provenance des étudiants est établie d'après le domicile des parents au début des études.



L'offre en formation

	1 ^{er} et 2 ^e cycles	3 ^e cycle
Faculté de théologie	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en théologie protestante • Licence ès sciences religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme postgrade de spécialisation • Doctorat
Faculté de droit	<ul style="list-style-type: none"> • Licence, mention «droit suisse» • Licence, mention «législations étrangères» 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade de droit européen (L.L.M.) • Doctorat en droit
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences forensiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes postgrades en criminologie, en criminalistique chimique, en expertise de documents • Doctorat ès sciences forensiques
Faculté des lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès lettres en philosophie, histoire, français moderne et littérature comparée, français médiéval, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, italien, espagnol, anglais, allemand, langues et civilisations slaves, langues et civilisations orientales, histoire et science des religions, linguistique, histoire de l'art, géographie, histoire et esthétique du cinéma, informatique et méthodes mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme postgrade de spécialisation • Doctorat ès lettres
<i>Ecole de français moderne (EFM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'études françaises • Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français, langue étrangère 	
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences politiques • Licence ès sciences sociales • Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle, option psychologie scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise en sciences politiques • Maîtrise en sciences sociales • Diplôme en psychologie • Doctorat
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences économiques, mention «gestion de l'entreprise», mention «économie politique» • Licence ès sciences actuarielles • Licence en informatique de gestion • Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise • Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade en gestion de l'entreprise (MBA) • Dipl. postgrade en économie polit. (MSE) • Dipl. postgrade en informatique et organisation (MBI) • Dipl. postgrade en gestion internationale (MIM) • Dipl. postgrade en finance et banque (MBF) • Doctorat ès sciences économiques • Doctorat en informatique de gestion • Doctorat ès sciences actuarielles
Faculté des sciences	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes de mathématicien, de physicien, de chimiste, de biologiste, de géologue • Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement • Licence ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre • Licence ès sciences avec mention secondaire: les mentions ci-dessus sont combinées avec un programme spécial de 4^e année offert par l'une des 5 autres sections • Licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique (5 mentions) • Licence ès sciences pour maîtres de musique (5 mentions) 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre, en sciences naturelles de l'environnement
<i>Section de pharmacie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de pharmacien • Diplôme universitaire de pharmacien 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ès sciences pharmaceutiques • Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière (commun VD/GE)
Faculté de médecine	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de médecin • Diplôme universitaire de médecin 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat en médecine ! La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'UNIL, mais de la Fédération des médecins suisses (FMH)
<i>Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral 1 de maître d'éducation physique 	

Formation continue

Service de formation continue



Le Service de formation continue informe le public et conseille les personnes intéressées, favorise le contact entre les enseignants et chercheurs de l'UNIL et les représentants du monde professionnel, s'enquiert des besoins en formation continue des entreprises ou des institutions publiques et privées, contribue à la mise en place de nouveaux cours, gère la base de données sur les compétences des enseignants et chercheurs de l'UNIL, collabore avec les services homologues des autres hautes écoles suisses, inscrit ses activités dans le contexte européen, notamment au travers de réseaux (COMETT, LEONARDO, EUCEN) et de collaborations bilatérales (Département d'Éducation Permanente de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg)

Outre les cours proposés dans le programme, des enseignements peuvent être organisés à la carte, sur demande d'entreprises, d'associations ou d'autres organismes

Le programme des cours de formation continue est disponible au

Service de formation continue

UNIL – Bâtiment de l'École de Pharmacie, 1015 Lausanne

Tél. 021 692 22 90 — Fax 021 692 22 95

- Faculté de théologie* • Cours, principalement dans les domaines de l'éthique, des sciences bibliques et de la pratique pastorale
- Faculté de droit* • Cours, notamment dans les domaines suivants: droit de l'entreprise (CEDIDAC) • droit des assurances (IRAL) • sciences forensiques et criminologie (IPSC)
- Faculté des lettres* • Certificat de formation continue en linguistique et dans les domaines de l'enseignement du français. Cours dans les domaines suivants: géographie • traduction littéraire.
- Faculté des SSP* • Certificat de formation continue en psychologie de la santé Cours dans les domaines suivants: psychologie • sociologie • pédagogie • sciences sociales • psychosociologie.
- Ecole des HEC* • Cours dans les domaines suivants: sciences actuarielles (collaboration avec l'Association Suisse des Actuaires) • management • mandats de gestion d'entreprise sur demande • projet de management du sport en collaboration avec l'IDHEAP • management des technologies en collaboration avec l'IML (EPFL) • séminaire d'expertise comptable (collaboration avec la Chambre fiduciaire suisse) • formation des agents fiduciaires • pédagogie d'enseignement pour les branches économiques (collaboration avec l'EPFL) • gestion bancaire et financière • méthodes de choix des investissements (collaboration avec HEC Paris) • Stock Market Risk Management with Derivatives (collaboration avec le CFPI Genève et la Fondation Place Financière Genève) • économie de la santé (collaboration avec la Faculté de médecine).
- Faculté des sciences* • Cours dans les domaines suivants: biologie • environnement • sciences de la terre • mathématiques • informatique • pharmacie, pharmacologie • chimie • physique
- Faculté de médecine* • Certificat de formation continue en nutrition humaine • certificat de formation continue en santé du travail (en collaboration avec l'EPFZ) • cours pour médecins dans la plupart des spécialisations • cours pour un public plus large de niveau universitaire dans le domaine de la psychogériatrie et de l'économie de la santé (en collaboration avec l'École des HEC).

Institutions proches ou associées

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

La BCU est une bibliothèque encyclopédique mettant environ un million et demi de volumes à disposition du public et des chercheurs de l'UNIL. Sa mission est de contribuer au rayonnement de Lausanne et de son Université, à l'épanouissement de la vie intellectuelle, culturelle, musicale et artistique de la population du canton de Vaud. La Bibliothèque de Dornigny, située dans le Bâtiment central, offre 300 000 volumes et 3000 titres de périodiques en libre-accès. 500 000 monographies et 140 000 volumes de périodiques peuvent être obtenus en prêt. Les 1000 places de travail sont réparties sur trois niveaux et dans le secteur spécialisé en droit et sciences économiques (BFSH1). La BCU dispose d'une médiathèque et d'un service de recherches documentaires informatisées.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral. L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 4000 étudiants y côtoient 170 professeurs entourés de 2600 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs. L'Ecole polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie. Les ingénieurs et architectes formés à l'EPFL acquièrent des compétences polyvalentes. Ils doivent être capables de s'intégrer à un contexte professionnel, notamment industriel, de participer au développement technologique et de contribuer à la résolution de problèmes contemporains: approvisionnement en énergie, utilisation des ressources naturelles, habitat et environnement. Un programme toujours plus étendu d'enseignements postgrades répond aux besoins de la formation continue dans des domaines de pointe, souvent interdisciplinaires. Les recherches fondamentales et appliquées couvrent l'ensemble des disciplines enseignées. Quatre axes généraux sont privilégiés: les matériaux nouveaux, les méthodes modernes de production, les technologies de l'information, ainsi que les rapports entre technique et cadre de vie. La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dornigny.

Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 20 fonds et couvrent le siècle entier. Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation. La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'union européenne. Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

Institutions proches ou associées

Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'IDHEAP pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.

Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé a ouvert ses portes en 1982. Etablissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 140 000 livres et près de 2000 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison soit de leur technicité, soit du caractère très changeant de la législation.

L'Institut emploie quelque 25 personnes, dont une dizaine de collaborateurs scientifiques; presque tous d'origine étrangère, ceux-ci sont choisis de manière à couvrir le plus de systèmes juridiques possibles.

Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)

L'ISREC est une fondation sans but lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges en 1976.

Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 14 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers. Leurs travaux portent en particulier sur:

- l'origine des cellules tumorales,
- les relations entre virus et cancers;
- les défenses immunitaires contre les cancers;
- l'environnement et les carcinogènes;
- les applications diagnostiques et thérapeutiques de la recherche sur les cancers.

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges: l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

Institutions proches ou associées

Institut Ludwig de recherche sur le cancer

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son but est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe. L'Institut finance actuellement dix unités de recherche situées à Melbourne, Sao Paulo, San Diego, New York, Londres, Bruxelles, Stockholm, Uppsala et Lausanne. La décentralisation voulue par l'Institut a pour but de favoriser les interactions entre ses membres et des partenaires scientifiques et médicaux aux endroits où sont situées les unités.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer. Cette collaboration est mise en œuvre avec l'Institut de biochimie (pour la recherche fondamentale) et avec les oncologues du CHUV (pour la recherche clinique). En outre, l'unité participe à l'enseignement de l'immunologie générale dispensé à la Faculté de médecine et aux cours postgradués consacrés à l'immunologie.

International Institute for Management Development (IMD)

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE-Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:

- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre),
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés,
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques

Service des hospices cantonaux

Le Service des hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.

Les hospices gèrent:

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevy-Sylvana (CUTR);
- les établissements psychiatriques cantonaux, répartis en trois secteurs (Centre, Ouest et Nord);
- l'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains;
- le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé,
- les écoles cantonales de formation aux professions de la santé.

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles sa fonction d'enseignement et de recherche.

En collaboration avec l'Ecole des hautes études commerciales et la Faculté de médecine, les Hospices participent à la mise sur pied d'un programme postgradué en économie de la santé

S'inscrire à l'UNIL

Admission

Les candidats doivent posséder un certificat suisse de maturité ou un baccalauréat, ou un titre étranger jugé équivalent. Les étrangers dont le titre est reconnu sans être jugé équivalent doivent se soumettre à un examen d'admission, qui a lieu en octobre et en avril à Fribourg pour toutes les universités suisses.

A l'exception des cours de droit allemand et de certains cours de littératures étrangères, tout l'enseignement est donné en français. Avant d'être immatriculés, les étudiants de langue maternelle autre que le français doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire.

Pour plus de renseignements, voir les deux brochures «Conditions d'immatriculation».

Les études universitaires commencent avec le semestre d'hiver, au début de l'année académique; cependant, les cours de droit allemand peuvent aussi être suivis dès le semestre d'été.

Immatriculation

Les candidats doivent se procurer auprès du Service des Immatriculations et inscriptions une formule «**Demande d'immatriculation**» et la retourner à ce service, dûment remplie, dans les délais suivants:

- **avant le 1^{er} juin** pour les Facultés de théologie, droit, lettres, l'Ecole de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences.
- **avant le 31 janvier** (semestre d'été) pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC):** les candidats à la licence en sciences forensiques doivent déposer une **inscription préalable avant le 1^{er} juin**. Les formules peuvent être obtenues auprès des Immatriculations et inscriptions.
- **Médecine et pharmacie:** la **préinscription** est **impérative** et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence universitaire suisse, à Berne, **avant le 15 avril** (formules disponibles auprès des Immatriculations et inscriptions).
- **Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Service des Immatriculations.**

Les candidats admis reçoivent une attestation d'admission à l'immatriculation, et les autres candidats une lettre les informant de la décision prise à leur égard.

Coût des études

Les droits d'inscription forfaitaires aux cours s'élèvent à **Fr. 500.- par semestre** pour les étudiants suisses ou étrangers, taxes d'examens comprises (Fr. 450.- pour les étudiants en médecine et en pharmacie qui ne s'acquittent pas de taxes d'examen). A ce montant, il faut ajouter des taxes semestrielles de Fr. 60.-.

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômes postgrades (min. Fr. 3000.- par an, environ Fr. 10 000.- pour le MBA).

Logement

Environ 1 000 chambres sont à disposition dans les foyers d'étudiants. De plus, le Service des Affaires socio-culturelles tient à disposition des étudiants une liste des logements vacants. Chacun doit s'efforcer de trouver un toit lui-même.

Aides financières

L'UNIL n'accorde aucune bourse aux étudiants étrangers, hormis celles prévues dans le cadre des conventions d'échange conclues avec d'autres hautes écoles. Par ailleurs, il n'est pas possible d'obtenir une aide financière — privée ou officielle — en Suisse. Toutefois, la Suisse accorde un certain nombre de bourses à divers Etats. L'étudiant qui souhaite obtenir une bourse de la Confédération prendra contact avec l'ambassade de Suisse dans son pays, qui saura le conseiller sur la manière de procéder. **Le budget minimal d'un étudiant s'élève à environ Frs. 1500.-/1600.- par mois.** L'étudiant qui ne dispose pas de ces montants ne pourra pas mener à bien une formation à Lausanne.

Etre étudiant**Choisir l'université**

● Choisir des études universitaires, c'est privilégier sa formation scientifique, méthodologique et intellectuelle. En effet, l'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare aux professions qui exigent une instruction supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle.

Apprendre à apprendre

● Le rôle des professeurs consistera non seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à développer chez les étudiants des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que leur esprit critique. Ils leur apprendront à mener une recherche et à en interpréter les résultats. Ils les initieront aux méthodes propres à leur discipline.

1^{er} cycle

● La formation universitaire de base — conduisant en général à une licence — est le plus souvent constituée de deux cycles d'études. Le premier cycle (demilicence, années propédeutiques) comprend des enseignements de base et des cours généraux jugés utiles à la maîtrise de certains aspects de la formation choisie (physique pour les médecins ou mathématiques pour les psychologues, par exemple). Il donne à chacun les bases nécessaires à une future spécialisation.

2^e cycle

● Le deuxième cycle permet d'approfondir la connaissance de la discipline choisie, voire d'entamer une première spécialisation. Il se conclut souvent par un travail personnel déterminé d'un commun accord entre l'étudiant et l'un de ses professeurs.

3^e cycle

● Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3^e cycle longues (doctorat) ou courtes (diplômes de spécialisation, diplômes postgrades, formation postgrade).

Gérer son temps

● Les étudiants s'inscrivent de leur plein gré à l'Université. Cette liberté nouvelle, souvent liée à un premier éloignement du cadre familial, peut être la cause de nombreuses difficultés et de nombreux échecs. Organisation et autodiscipline sont deux maîtres mots de la formation universitaire. En effet, il revient à chacun de fixer ses objectifs de travail, de gérer son horaire et d'équilibrer ses loisirs et son activité académique. Mais il est certainement utile de savoir que, selon des enquêtes effectuées dans des hautes écoles suisses et françaises, les étudiants travaillent en moyenne entre 18 heures et 19 heures par semaine en plus de leurs cours, ce qui peut représenter jusqu'à 60 heures par semaine!

Trouver sa voie

● Organisation et autodiscipline se conjuguent avec motivation: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap des premières années souvent un peu rébarbatives, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir — tout au moins quantitativement — mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

S'intégrer

● Très peu de facultés organisent des évaluations en cours d'année, les travaux écrits du gymnase n'existent plus. Seuls des examens annuels permettent de faire le point. Ne pas savoir si l'on fait des efforts dans la bonne direction est quelquefois angoissant et peut perturber le bon déroulement des études. Mener à bien ses études, c'est aussi établir des contacts avec ses collègues — il existe de nombreuses associations qui les favorisent — c'est savoir s'adresser aux assistants qui sont à la disposition des étudiants et c'est oser discuter avec les enseignants de ses difficultés et de ses objectifs.

L'Université n'est pas qu'un lieu d'études, elle est également un lieu de rencontres.

Chercher, bouger

La recherche à l'UNIL

Approfondir et étendre le savoir, innover, trouver des solutions aux problèmes suscités par un monde en mutation et confronté à une démographie en expansion, tels sont les défis posés aux chercheurs, universitaires et hautes écoles. Indissociable d'un enseignement de qualité, fondamentale ou appliquée, la recherche est pratiquée dans plus de 130 unités d'enseignement et de recherche de l'UNIL.

En 1994, sur un budget global de près de 235 millions de francs suisses, l'UNIL a consacré environ 30 millions à l'enseignement et à la recherche. A ce montant se sont ajoutés près de 26 millions de subsides de recherche accordés aux membres de l'UNIL par le Fonds national de la recherche scientifique, ainsi qu'environ 3 millions provenant de programmes européens, de diverses fondations et de contrats industriels.

Cette même année, 200 thèses de doctorat ont été soutenues à l'UNIL dans toutes les disciplines couvertes par l'institution et près de 600 membres de l'UNIL ont été auteurs ou coauteurs de livres, publications ou communications scientifiques.

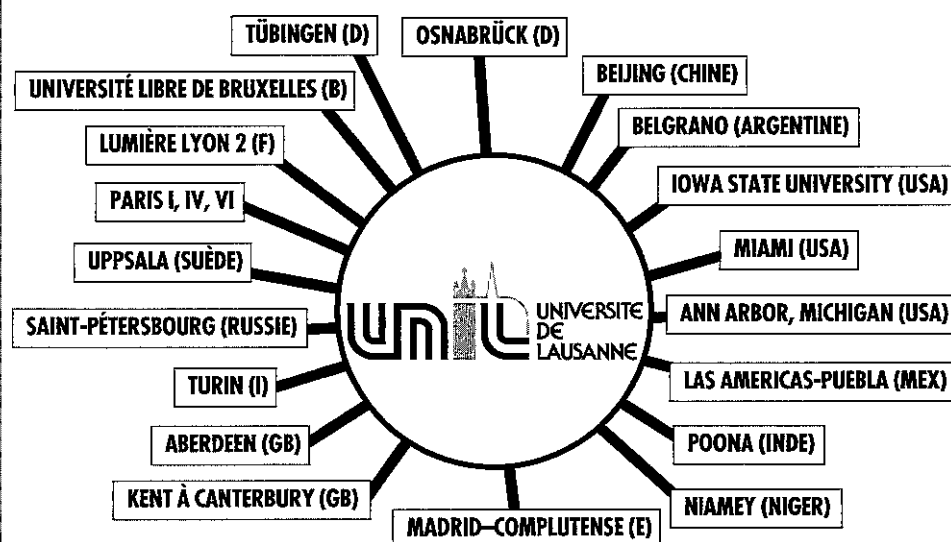
La recherche est une activité qui stimule celui qui la pratique et le fait sortir de son cadre local: elle rime avec connaissance et communication. Les chercheurs de l'UNIL entretiennent de nombreux liens avec leurs collègues d'autres pays et d'autres continents, en accord avec la vocation internationale de la haute école. Sur un plan local, ils collaborent étroitement avec plus d'une demi-douzaine d'institutions lausannoises ainsi qu'avec les autres hautes écoles suisses.

La mobilité à l'UNIL

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études (graduées ou postgraduées) dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **MOBILITÉ EN EUROPE:** quel que soit le résultat des négociations entre la Suisse et l'Union européenne sur le nouveau programme d'échanges SOCRATES, les étudiants de l'UNIL pourront, durant l'année académique 1996-1997, utiliser des places offertes par les anciens réseaux ERASMUS (PIC)
- **MOBILITÉ EN SUISSE:** quelques bourses sont à disposition pour des séjours d'études dans les universités alémaniques, avec reconnaissance académique.
- **CONVENTIONS BILATÉRALES D'ÉCHANGE,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.
- **CONVENTIONS MULTILATÉRALES D'ÉCHANGE,** conclues entre des Etats ou des hautes écoles du monde entier.
- **ACCORDS SPÉCIFIQUES,** conclus entre des facultés ou des instituts de l'UNIL et leurs homologues à l'étranger.

Quelques conventions bilatérales d'échange conclues entre l'UNIL et des hautes écoles à l'étranger



55 mots pour comprendre l'UNIL

Adjoint de faculté	Personne responsable de l'administration dans chaque faculté. Elle est rattachée au décanat et reçoit en principe sur rendez-vous
Aides financières	Voir bourses d'études et bourses d'échange.
Année académique	L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'hiver et d'été d'égale longueur. Seuls les cours de droit allemand peuvent être suivis dès le semestre d'été
Armée	Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Division mécanisée I, 1018 Lausanne, aide à la coordination armée-études.
Assistant	L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.
Assurances	Tous les étudiants ont l'obligation de s'affilier à une caisse d'assurance contre la maladie
Auditeur	L'auditeur est autorisé à suivre certains cours (et, sous réserve de l'accord des enseignants, certains séminaires et travaux pratiques) de l'UNIL, sans cependant jouir du statut d'étudiant. Il doit s'inscrire aux cours qu'il entend suivre et s'acquitter d'une taxe d'inscription. Il n'est pas autorisé à se présenter aux examens. Il n'obtient donc ni grade, ni certificat, ni diplôme.
Bourses d'échange	Il s'agit de subsides permettant d'effectuer des séjours d'études à l'étranger ou dans une autre université suisse. Se renseigner auprès du Service des Affaires socio-culturelles.
Bourses d'études	Subsides alloués en tant qu'aide financière aux études. Il existe des bourses cantonales, des bourses communales et des bourses fédérales (pour les étudiants étrangers). Les intéressés s'adressent à l'Office des bourses de leur canton ou de leur commune de domicile. Le Service des Affaires socio-culturelles de l'UNIL peut renseigner à ce sujet.
Certificat	C'est un examen intermédiaire, portant sur un ensemble de branches spécialisées. Le plus souvent, il caractérise l'orientation des études dans le cadre d'une faculté ou d'une section.
Congé	Un étudiant peut, pour des motifs jugés valables, interrompre ses études pendant un ou deux semestres. Il doit faire une demande auprès de sa faculté dans les délais réglementaires.
Conventions d'échange	L'UNIL a signé des conventions d'échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs avec de nombreuses universités étrangères. La nature de ces conventions varie selon les pays et les établissements (voir page 16).
Cours	Le cours ex cathedra est une forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études. Il est souvent dispensé dans de grands auditoriums de plus de cent personnes.
Cycle d'études	Les études universitaires se subdivisent en trois cycles d'études: le 1 ^{er} cycle comprend en règle générale la 1 ^{re} année d'une formation en trois ans et les deux 1 ^{res} années d'une formation en quatre ans. Le 2 ^e cycle comprend les années suivantes jusqu'à l'obtention de la licence ou du diplôme (1 ^{er} grade). Le 3 ^e cycle comprend les formations postgrades et l'ensemble des enseignements et des recherches nécessaires à la rédaction d'une thèse de doctorat.
Décanat	Autorité exécutive d'une faculté. Elle est composée d'un doyen et d'un ou plusieurs vice-doyens, élus pour deux ans. Les étudiants s'adressent au décanat pour de nombreuses questions administratives (plans d'études, horaires, congés, attestations, examens, etc.).
Demi-licence	Dans les Facultés de théologie, des SSP et des lettres, examen intermédiaire qui a lieu après les deux premières années d'études.
Département	Il permet la coordination de l'enseignement et de la recherche d'une même discipline principale ou de disciplines apparentées enseignées dans différentes facultés.
Diplôme	Équivaut dans certaines facultés à la licence (en sciences par exemple), dans d'autres, il s'agit de la sanction d'une formation post-licence (diplôme postgrade, diplôme de spécialisation).
Doctorat	Formation de 3 ^e cycle comprenant la rédaction d'une thèse fondée sur des recherches personnelles et soutenue publiquement.
Ecole	Subdivision de l'Université de Lausanne jouissant d'une autonomie académique et administrative. L'Ecole des HEC a rang de faculté. En revanche, l'Ecole de français moderne est rattachée à la Faculté des lettres.

55 mots pour comprendre l'UNIL

Etudiant	Est étudiant régulier celui qui est immatriculé à l'UNIL et inscrit aux cours en vue d'obtenir un grade ou un diplôme. Il existe des possibilités de se mettre en congé (voir ce terme).
Examen propédeutique	Examen intermédiaire portant sur des branches générales qui a lieu à la fin de la première, éventuellement de la deuxième année d'études.
Examens universitaires	Ils sont répartis en deux ou trois sessions par année académique (mars, juillet, septembre/octobre), selon les facultés ou écoles.
Exercices	Mise en pratique des connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme les mathématiques ou les langues principalement.
Exmatriculation	Procédure mettant fin à l'immatriculation d'un étudiant à l'UNIL. Elle peut être décidée par l'étudiant lui-même ou prononcée par l'Université dans certains cas particuliers (échecs répétés, durée excessive des études, problèmes disciplinaires graves, non-paiement des taxes...)
Faculté (ou Ecole)	Unité administrative et d'enseignement de l'UNIL. Ce terme désigne les principales subdivisions de l'Université où sont effectués l'enseignement et la recherche dans un ensemble de disciplines. L'UNIL compte sept facultés : théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences, médecine.
FAE	Fédération des associations d'étudiants. Elle rassemble toutes les associations d'étudiants des facultés et écoles de l'UNIL. Elle constitue le principal interlocuteur des autorités universitaires et dispose d'un budget lui permettant de soutenir de nombreux projets étudiants.
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique, organisme de soutien à la recherche. Il met à disposition des chercheurs des fonds importants et lance des programmes d'intérêt national ouverts à tous les chercheurs suisses (PNR).
Formation continue	L'UNIL dispose d'un Service de formation continue qui coordonne et encourage les initiatives dans ce domaine. Chaque année, des cours sont proposés à des professionnels de différentes orientations. Une brochure spéciale présente l'éventail de l'offre en la matière.
Horaires des cours	Ils sont publiés chaque semestre (ou annuellement), avant la rentrée universitaire et sont disponibles auprès des décanats des facultés et écoles.
Immatriculation	Autorisation donnée par l'Université à l'étudiant de s'inscrire aux différents cours, séminaires et travaux pratiques qu'il a l'intention de suivre. La demande d'immatriculation doit être faite dans les délais réglementaires au moyen des documents officiels (cf page 14).
Institut	Subdivision à l'intérieur des facultés ou écoles, unité d'enseignement et de recherche jouissant d'une autonomie administrative et technique.
Journée d'accueil	Les nouveaux étudiants sont invités le vendredi précédant la reprise des cours à une journée d'accueil et d'information qui leur permet de prendre contact avec leur faculté et de s'informer sur les services de l'Université et sur les différentes associations et groupements d'étudiants. Un accueil spécial est organisé le jeudi matin pour les étudiants mobiles et les boursiers.
Langues	Le français est la langue d'enseignement à l'UNIL. Le Centre de langues de l'Université offre des cours d'allemand, d'anglais, de français et de russe et prépare aux examens de l'Université de Cambridge, de l'Institut Goethe et au TOEFL (Test of English as a foreign language).
Licence	Grade délivré à la fin de la formation universitaire de base (fin du 2 ^e cycle des études).
Logement	Il y a cinq maisons pour étudiants : Falaises, Triades, Cèdres, Ochettes et Rhodanie. Elles sont gérées par la Fondation Maisons pour étudiants (FME). Le Centre universitaire catholique (CUC) dispose de 30 lits. Le Service des Affaires socio-culturelles met à disposition des adresses de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés.
LUL	Il s'agit de la loi sur l'Université de Lausanne, qui précise la mission, l'organisation et le statut financier de l'Université. Elle définit notamment les conditions de nomination et les fonctions des membres du corps enseignant, les conditions générales des études et les règles relatives à la procédure disciplinaire. Une version révisée est entrée en vigueur le 1 ^{er} septembre 1994.
Maître assistant	Le maître-assistant participe, pour la totalité ou la moitié au moins de son activité, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.

55 mots pour comprendre l'UNIL

Maître d'enseignement	Le maître d'enseignement participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur.
Maîtrise	A la Faculté des SSP, diplôme qui sanctionne une quatrième année d'études. On ne peut accéder à la maîtrise que sous certaines conditions de réussite de la licence.
Master	Diplômes postgrades délivrés par l'IDHEAP: Master's Degree in Public Administration (MPA); par l'Ecole des HEC: Master's Degree in Business Administration (MBA), Master's Degree in International Management (MIM), Master's Degree in Economics (MSE), Master's Degree in Business Information Systems (MBI) et Master's Degree in Banking and Finance (MBF); par la Faculté de droit: diplôme postgrade de droit européen (Master of Laws, L.L.M.)
Mémoire	Travail de recherche personnel plus ou moins important selon le type ou le niveau d'études, dont le sujet se définit en accord avec un professeur responsable.
Mobilité	Divers programmes d'échanges permettent aux étudiants de fréquenter plusieurs lieux d'études dans le cadre de leur cursus universitaire (voir page 16). La brochure <i>Mobilité</i> présente les divers types de programmes à leur disposition.
Privat-docent	Il donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
Professeur	Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité, le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité, tous deux sont nommés pour 8 ans, renouvelables. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés; il est nommé pour 4 ans, renouvelables. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire; il est nommé pour deux ans, renouvelables une à deux fois.
Rectorat	Autorité exécutive de l'Université. Il est composé du recteur, qui le préside, chargé des affaires générales et de trois vice-recteurs chargés respectivement des finances et de la planification, de l'enseignement et de la recherche, et des affaires étudiantes et internationales. Les membres du rectorat sont élus pour une période de quatre ans, renouvelable deux fois.
RGUL	Règlement général de l'Université de Lausanne. Il définit les règles régissant l'organisation de la communauté universitaire. Sa nouvelle version est entrée en vigueur le 1 ^{er} septembre 1994.
Semestre universitaire	L'année académique est répartie en deux semestres égaux: le semestre d'hiver qui commence à la fin octobre et le semestre d'été qui commence à la mi-mars.
Séminaire	Forme d'enseignement qui réunit des étudiants en petits groupes et qui permet d'approfondir des thèmes abordés pendant les cours.
Sénat	Autorité supérieure de l'Université, composée de l'ensemble des professeurs ordinaires et d'une délégation des représentants du corps enseignant, du corps intermédiaire, des étudiants et du personnel administratif et technique. Le Sénat élit notamment les membres du Rectorat.
Service militaire	Voir armée
SOCRATES	Nouveau programme d'action de l'Union européenne en matière de mobilité des étudiants, remplaçant ERASMUS. Au moment où cette brochure sort de presse, les négociations entre la Suisse et l'UE pour la participation à SOCRATES ne sont pas terminées.
Taxes et droits d'inscription	Les étudiants s'acquittent chaque semestre des droits d'inscription forfaitaires aux cours et des taxes semestrielles. Pour les personnes dont la situation financière est difficile, il existe une possibilité de dispense partielle dès le troisième semestre.
Travaux pratiques (TP)	Exercices d'entraînement à l'utilisation des connaissances acquises aux cours, qui ont généralement lieu dans des laboratoires ou sur le terrain. Ils sont souvent dirigés par des assistants.
Université	L'Université concourt à la création, au développement et à la transmission du savoir, par l'enseignement et la recherche. Elle conduit à l'acquisition des connaissances, des méthodes et de la formation nécessaires à l'exercice des professions exigeant une instruction supérieure.

Calendrier académique

1995

Septembre	Lundi	11	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	25	16 h. 15	Conseil des doyens
Octobre	Lundi	16	16 h. 15	Conseil des doyens
	Du 16 au	20		Semaine d'accueil
	Lundi	16	9 h.15	Introduction aux études universitaires
	Mardi	17	9 h.15	Introduction aux études universitaires
	Mercredi	18	9 h.15	Introduction aux études universitaires
	Judi	19	9 h. 00	Accueil étudiants mobilité/boursiers
	Vendredi	20	9 h. 30	Accueil des nouveaux étudiants
	Lundi	23	8 h. 15	Début des cours
	Du 23 au	27		Séances des facultés / écoles
	Samedi	28	10 h. 00	Dies academicus
Novembre	Lundi	13	16 h. 15	Conseil des doyens
	Judi	30	16 h. 15	Sénat
Décembre	Lundi	4	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	18	17 h. 15	Noël universitaire
	Samedi	23	12 h. 00	Interruption des cours

1996

Janvier	Lundi	8	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	15	16 h. 15	Conseil des doyens
	Mercredi	24	9 h.15	Journée des gymnasiens
	Vendredi	26	9 h.15	Journée des gymnasiens
Février	Lundi	5	16 h. 15	Conseil des doyens
	Judi	8	16 h. 15	Sénat
	Samedi	10	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	26	16 h. 15	Conseil des doyens
Mars	Lundi	11	8 h. 15	Début des cours
	Lundi	18	16 h. 15	Conseil des doyens
	Samedi	30	12 h. 00	Interruption des cours
Avril	Mardi	9	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	15	16 h. 15	Conseil des doyens
Mai	Lundi	13	16 h. 15	Conseil des doyens
Juin	Lundi	3	16 h. 15	Conseil des doyens
	Judi	6	16 h. 15	Sénat
	Samedi	22	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	24	16 h. 15	Conseil des doyens
	Judi	27	16 h. 15	Sénat
	Judi	27	19 h. 00	Rencontre d'été
Juillet	Lundi	8	16 h. 15	Conseil des doyens

Adresses utiles

Central

INSTITUTIONS, RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Central téléphonique		692 11 11	

Services aux étudiants

Service d'orientation et conseil aux étudiants (OCE) M. Claude Roulin	BRA 1015 Lausanne	692 21 30	692 21 35
Immatriculations et inscriptions Mme Carine Rüssmann	BRA 1015 Lausanne	692 21 00	692 21 05
Service des affaires socio-culturelles (SASC) Mme Gilberte Isler Affaires culturelles • Mme Dominique Hauser	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 12	692 21 15 692 21 15
Service de presse et d'information (SPUL) M. Axel Broquet	BRA 1015 Lausanne	692 20 70	692 20 75
Centre de langues Mme Brigitte Forster Vosicki	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 20	
Sports universitaires M. Georges-André Carrel	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 50	692 21 55
Aumôneries universitaires Pasteurs: Mme A. Maire, MM. J.-F. Habermacher et L. Lavanchy	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 47	692 21 45
Garderie La Croquignole	Ch. des Triades 16 1024 Ecublens	693 73 00	
Affaires étudiantes Mme Françoise Grize, adjointe Secrétariat	BRA 1015 Lausanne	692 20 25 692 20 30	692 20 15 692 20 15

Affaires internationales

Affaires internationales Mme Antoinette Charon, adjointe Secrétariat	BRA 1015 Lausanne	692 20 26 692 20 20	692 20 05 692 20 05
Mobilité, échanges Mme Gilberte Isler Mme Maria Velasco (Erasmus)	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 16	692 21 15 692 21 15

Formation continue

Service de formation continue Mme Monique Baud	BEP 1015 Lausanne	692 22 90	692 22 95
---	----------------------	-----------	-----------

Adresses utiles

Facultés et Ecoles

INSTITUTIONS RESPONSABLES ADRESSE TEL. FAX

Faculté de théologie Prof. Denis Müller, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
Faculté de droit Prof. Martin Killias, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) Prof. Pierre Margot, directeur	BCH 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Faculté des lettres Prof. Jörg Winistörfer, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05
Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur a.i.	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Cours de vacances Mme Georgette Blanc, directrice a.i.	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) Prof. Claude Voelin, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) Prof. Olivier Blanc, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Faculté des sciences Prof. Henri Joris, doyen	CP 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Section de pharmacie de la Faculté des sciences Prof. Bernard Testa, président	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Faculté de médecine Prof. Claude Perret, doyen	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 50 00	692 50 05
Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP) M. Marco Astolfi, directeur	CSD 1015 Lausanne	692 21 80	692 21 55

BFSH1	Bâtiment des Facultés des sciences humaines No. 1
BFSH2	Bâtiment des Facultés des sciences humaines No. 2
BEP	Bâtiment de l'Ecole de pharmacie
BCH	Bâtiment de chimie
CP	Collège propédeutique
CSD	Centre sportif de Dorigny

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Définition et finalité des études de théologie

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement théologiques. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine — 1537 — l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve cependant des relations privilégiées avec l'Eglise réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la préparation fondamentale de ses pasteurs. Cette mission ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de la vérité, dans la fidélité critique à ses héritages, et dans l'accueil aux défis du temps.

Mais la perspective d'un engagement ecclésiastique n'est pas la seule. Elle s'accompagne d'autres visées, esquissant la possibilité d'autres avènements professionnels. C'est le cas de la filière en sciences religieuses.

On voit alors se dessiner le triple objectif de l'enseignement en Faculté de théologie:

- marquer le caractère spécifique de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique du phénomène religieux et des religions;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs, au service d'un projet commun.

Grades décernés

Licence en théologie
Licence ès sciences religieuses
Diplôme de spécialisation
Doctorat en théologie
Doctorat ès sciences religieuses

Quel plan d'études?

Licence en théologie

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet – septembre/octobre – février/mars. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

1^{re} année: acquisition de connaissances

Langues bibliques (hébreu et grec) • Littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament • Introduction à la théologie • Histoire du christianisme • Ethique • Philosophie • Introduction aux problèmes du culte

2^e année: acquisition de connaissances

THÉOLOGIE BIBLIQUE

- Grec
- Ancien Testament
- Nouveau Testament
- Littérature inter-testamentaire

THÉOLOGIE HISTORIQUE

- Histoire du christianisme
- Science des religions

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE

- Dogmatique
- Théologies contemporaines
- Ecclésiologie

THÉOL. MORALE, PRATIQUE ET SOCIALE

- Ethique
- Théologie pratique
- Théologie pastorale
- Psychologie de la religion
- Sociologie de la religion

3^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

Le parcours

Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1^{re} année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail, langues bibliques (hébreu et grec); étude de la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament, introductions à la théologie, à l'éthique et aux problèmes du culte; cours de philosophie et de psychologie de la religion. Un examen conclut cette année propédeutique. Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours magistraux et des séminaires, où la participation active des étudiants est requise. Au gré de ses choix, l'étudiant peut opter pour un programme personnalisé; c'est notamment le cas vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence). Le programme s'efforce de répondre aux intentions suivantes.

- Comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).
- Etudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme, des doctrines chrétiennes et de la philosophie).
- Savoir exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique, théologies contemporaines).
- Saisir les enjeux du dialogue entre les religions (science des religions).
- Apprendre à traduire les convictions en choix de vie (éthique)
- Articuler sa foi avec la vie sociale et personnelle (théologie pratique, sociologie de la religion, psychologie de la religion).

Langues hébraïque et grecque

L'enseignement de l'hébreu biblique vise à permettre une approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. Les difficultés tiennent à la distance linguistique et temporelle entre nos langues indo-européennes, les modes de pensée et d'expression occidentaux actuels et la période biblique de l'hébreu de famille sémitique. Le défi pédagogique est d'appliquer des méthodes actives d'apprentissage pour des couches linguistiques anciennes «non vivantes».

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la *koïnè* a pour objectif une lecture autonome de la littérature des deux premiers siècles dans sa formulation originale. Les difficultés de la langue sont aussi sa richesse, finesse des cas, originalité d'un temps, comme l'acriste, subtilité des tournures.

Quel plan d'études?

Licence ès sciences religieuses

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet — septembre/octobre — février/mars
À chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire

Les étudiants sont tenus de suivre les cours de la section «Histoire et sciences des religions». Ils choisissent deux des trois autres sections. Ceux qui ont retenu l'hébreu passent un examen de langue hébraïque à la fin de la 1^{re} année.

1^{re} et 2^e années: acquisition de connaissances

DEMLIGENCE

3^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

LICENCE DANS 3 DES 4 DISCIPLINES

HISTOIRE ET SCIENCE DES RELIGIONS

- Introduction à la théologie
- Introduction aux sciences des religions
- Etude de deux religions
- Psychologie ou sociologie de la religion

BIBLE ET HISTOIRE

- Une langue biblique (hébreu ou grec)
- Sciences bibliques (littérature; exégèse)
- Histoire du christianisme

BIBLE ET THÉOL. ÉTHICO-PRATIQUE

- Une langue biblique (hébreu ou grec)
- Sciences bibliques (littérature; exégèse)
- Ethique ou théologie pratique

THÉOLOGIE RÉFLEXIVE ET SYSTÉMATIQUE

- Théologie systématique
- Philosophie de la religion
- Esthétique

Le parcours

À l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toute sorte de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses — que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande — vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines.

Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, histoire de l'art religieux, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur deux grands thèmes:

- Les rapports entre théologie et culture, en relation avec la tradition chrétienne occidentale; on y confronte la tradition biblique à l'histoire du christianisme ou à des problèmes éthiques actuels;
- la connaissance de deux religions autres que le christianisme (par exemple islam, bouddhisme, judaïsme, religions de l'Antiquité).

L'étudiant compose son programme en choisissant, en plus du certificat «Histoire et sciences des religions» (en gris), deux certificats parmi les trois autres propositions («Bible et histoire», «Bible et théologie éthico-pratique», «Théologie réflexive et systématique»)

Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme l'un des certificats de licence en Faculté des lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1^{re} année propose la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1^{re} et 2^e années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1^{re} année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens, à la fin de la 2^e année et à la fin des études.

Les enseignements

Ancien Testament

L'enseignement s'attache à étudier dans leur langue originale les différents livres qui constituent la première partie de la Bible. Il s'intéresse à l'histoire du peuple d'Israël et à ses rapports avec le monde culturel du Proche-Orient ancien. Des cours, des séminaires de collaboration et des travaux pratiques permettent aux étudiants de s'initier aux diverses méthodes d'interprétation, afin de dégager le témoignage que les textes rendent à la révélation de Dieu. On met ainsi en évidence les premiers fondements de la foi et de l'éthique chrétiennes.

Nouveau Testament

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont rendu compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus. L'étudiant est ainsi conduit à rechercher ce qui fait la source du christianisme.

Ethique

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux motivations, aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.

Langue et culture hébraïques

L'enseignement de l'hébreu biblique favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique. Après un premier cours de deux semestres, il est possible d'élargir ses connaissances les années suivantes par un tutorium de lecture accompagnée de textes bibliques.

Grec post-classique

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de deux ans, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son apparat critique, de la Concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La seconde année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres paulines, de textes apocryphes et de textes patristiques, par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiotismes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.

Sociologie de la religion

Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture, religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes... Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

Les enseignements

- Psychologie de la religion* ● Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles.
Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.
- Science des religions* ● La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie.
A l'Université de Lausanne, l'enseignement de science des religions est organisé sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de science des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.
- Théologie pratique* ● La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence visuelle du christianisme dans le monde.
- Théologie pastorale* ● La théologie pastorale, qui est une partie de la théologie pratique, se préoccupe de l'articulation de la réflexion théologique et de l'intervention pastorale dans l'Eglise et la société. Les thèmes suivants sont abordés: le dialogue pastoral, le travail en groupe, les crises et le développement de la personne, la formation, les ministères. Chacun de ces sujets pose la question de l'identité théologique et pastorale.
- Théologie systématique* ● Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur deux chaires: dogmatique, théologie fondamentale, ecclésiologie, théologies contemporaines, philosophie de la religion.
- Histoire du christianisme* ● Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

Formations postgrades

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

Diplôme postgrade de spécialisation

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, science des religions, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie) ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique.

Doctorat en théologie ou ès sciences religieuses

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée du diplôme de licencié en théologie ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

3^e cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3^e cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire. Cet enseignement est gratuit.

Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

Les ressources

Institut des sciences bibliques (ISB)

L'Institut des sciences bibliques (ISB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- Recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, journées d'études et séminaires de 3^e cycle au niveau romand).
- Bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BiBIL): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de 60 revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque.
- Travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum* (Turnhout, Brepols). Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'ISB est un des centres principaux.

Institut romand de pastorale (IRP)

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme de 3^e cycle les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel; son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- Offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3^e cycle)
- Etablir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie
- Communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des *Cahiers de l'IRP*, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions.

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques.

- Il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie puissent suivre des cours et séminaires de sciences des religions en dehors de leur faculté, et que les étudiants d'autres facultés aient l'occasion de participer à des cours et séminaires en théologie.
- Il offre la possibilité d'acquérir la licence ès sciences religieuses ainsi que le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette discipline, en collaboration avec les enseignements d'autres facultés.

Perspectives professionnelles

Licence en théologie

La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage et auxiliaire) d'environ 2 ans dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Le **ministère pastoral** peut s'exercer en des milieux très variés:

- le **cadre paroissial** (animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral);
- le **cadre régional** et cantonal (aumôneries, formation);
- le **milieu ouvert** (missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'aide).

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut envisager d'accéder au ministère de diacre.

Licence ès sciences religieuses

La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence théologique et de s'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le **journalisme**, l'**enseignement**, le **travail social**, les domaines variés de la **culture** ainsi que les **organisations internationales** y feront appel comme elles recourent aux compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

Certificat d'études théologiques

Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud comme titre valable pour l'**enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne** dans les écoles vaudoises.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1993 sont disponibles sur une base de données accessible depuis le Service d'orientation de l'UNIL. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui a reçu plus de 60% de réponses et qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Il convient donc de considérer ce graphique comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN THÉOLOGIE (1993)

Eglises, paroisses	12	
Assistanat, recherche	4	
Enseignement	2	
Médias	2	
Santé	1	
Tourisme	1	

Nous avons retenu les données sur les jeunes diplômés de Suisse romande: plus de la moitié d'entre eux trouve un emploi dans le ministère paroissial. En ce domaine, la demande est toujours supérieure à l'offre, et les jeunes licenciés en théologie qui se préparent à exercer le métier de pasteur sont parmi les seuls dont l'emploi est pratiquement garanti.

En revanche, les licenciés en sciences religieuses se trouveront dans la même situation que leurs homologues des sciences humaines (lettres et SSP): pour obtenir un emploi, ils devront eux aussi faire valoir des compétences non académiques (langues, activités dans la vie associative, etc.)

**Programme
des cours**

Cours libres

1^{RE} - 4^È ANNÉES

Semestre d'hiver

Introduction à la Kabbale	David Banon, pd	1-4	2 C
Les sermons de Wesley	Patrick Streiff, pd	1-4	2 C
Introduction à l'Islam	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2 C

Semestre d'été

Le Mal subi. Réflexion sur le livre de Job	David Banon, pd	1-4	2* C
La Bible, le Coran et les religions	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2 C

Théologie biblique

1^{RE}-2^È ANNÉES

Semestre d'hiver

Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	3 C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2 C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	1 C
Introduction à l'Ancien Testament: le Pentateuque	Thomas Römer, po	1-4	2 CS
De Jésus aux Evangiles	Daniel Marguerat, po	1-2	2 CS
Introduction au Nouveau Testament			
Lecture grecque du Nouveau Testament	T. Rakotoharintsifa	1	1 S

Semestre d'été

Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	3 C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2 C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	2 C
Introduction à l'Ancien Testament	Thomas Römer, po	1-2	2 C
Le livre de Josué	Thomas Römer, po	1-2	2 C
La tradition johannique	Daniel Marguerat, po	1-2	2 CS
Introduction au Nouveau Testament			
Lecture grecque du Nouveau Testament	vacat	1	1 S
Atelier d'hébreu **	Thérèse Glardon, me Thomas Römer, po Jean-Daniel Macchi	2-4	3* S
Atelier de grec **	Jean-Daniel Koestli, pas Frédéric Amsler, pi	2-4	3* S

*Théologie historique
et systématique*

Semestre d'hiver

Confessions de foi (octobre-décembre)	Klauspeter Blaser, po	2	2 CS
La théologie et la spiritualité orthodoxes dans le dialogue œcuménique (janvier-février)	Gheorghe Popa, pi	2	2 C
Introduction à la théologie	Klauspeter Blaser, po	1	2 CS
Philosophie	Raphael Celis, po	1	2 C
Méthodologie II (ateliers, selon horaire spécial)	Klauspeter Blaser, po	3	2* S

Semestre d'été

Philosophie	Raphaël Celis, po	1	2 C
Grands textes de la philos. et théologie modernes	Klauspeter Blaser, po	2	2 C
Christologie	Pierre Gisel, po	1-2	2 C

Programme des cours

Théologie morale, pratique et sociale

Histoire du christianisme

Sciences des religions

1^{RE} - 2^E ANNÉES (SUITE)				
<i>Semestre d'hiver</i>				
Introduction à la théologie pratique	Bernard Reymond, po	1	2	C
Introduction à l'éthique	Denis Müller, po	1-2	2	C
Homilétique I	Bernard Reymond, po	2	2	S
<i>Semestre d'été</i>				
Homilétique I (fin)	Bernard Reymond, po	2	2	S
Introduction à l'éthique	Denis Müller, po	2	2	C
<i>Semestre d'hiver</i>				
Méthodologie I	Frédéric Amsler, pi	1	1	C
Introduction à la réforme de Luther	Michel Grandjean, pi	2	2	C
<i>Semestre d'été</i>				
Saint-Augustin: grâce divine et libre-arbitre humain	Eric Junod, po	1-2	2	C
<i>Semestre d'hiver</i>				
Introduction à l'étude des religions	Maya Burger, po	1	2	C
L'hindhouisme vivant: les penseurs représentatifs de l'hindhouisme au XX ^e siècle	Maya Burger, po	2	2	CS
La religion des Européens: Introduction à la sociologie des religions	Roland Campiche, pe	2-3	2	C
Le christianisme, son histoire et ses problèmes	Serge Molla, pi	1-2	2	C
Psychologies, psychanalyse et christianisme: éléments pour un dialogue	Thierry de Saussure, pe	2	2	C
<i>Semestre d'été</i>				
Introduction à l'étude des religions	Maya Burger, po	1	2	C
L'hindhouisme vivant: les pratiques religieuses au XX ^e siècle	Maya Burger, po	2	2	CS
Le christianisme, son histoire et ses problèmes	Klauspeter Blaser, po	1-2	2	C
Fanatisme, absolutisme, intégrisme, fondamentalisme	Thierry de Saussure, pe	3-4	2	S

Programme des cours

Théologie biblique

3^E-4^E ANNÉE

Semestre d'hiver

Israël dans le désert. Exégèse du livre des Nombres	Thomas Römer, po	3-4	2 C
Qui est Israël? L'identité du peuple de Yahvé	Thomas Römer, po	3-4	2 S
La naissance du Messie par les textes et l'image	Daniel Marguerat, po	3-4	2 C
Atelier d'hébreu **	Thérèse Glardon, me Thomas Römer, po Jean-Daniel Macchi	2-4	3* S
Atelier de grec **	Jean-Daniel Kaestli, pas Frédéric Amsler, pi	2-4	3* S

Semestre d'été

La christologie johannique	Walter Rebell, pas	3-4	2 C
Enquêtes éthiques sur des textes «immoraux» de l'Ancien Testament	Thomas Römer, po	3-4	2 S
Esprit, souffle de Dieu	Daniel Marguerat, po	3-4	2 S
Littérature intertestamentaire. Origine du mal et conception de l'homme dans le judaïsme post-biblique	Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	2 S

Théologie historique et systématique

Semestre d'hiver

Les évolutions de la théologie catholique de la fin du XIX ^e siècle à aujourd'hui **	Joseph Dore, pi	2-4	2 C
Laboratoire de dogmatique (octobre-décembre)	Klauspeter Blaser, po	3-4	2 S
La théologie et la spiritualité orthodoxes dans le dialogue œcuménique (janvier-février) **	Gheorghe Popa, pi	3-4	2 C

Semestre d'été

Troeltsch - une plateforme pour un changement	Pierre Gisel, po	3-4	2 C
Théologie de la formation et formation de la théologie **	Claude Valloiton, me	2-4	2 C
Royaume - Eglise - Société	Klauspeter Blaser, po	3-4	2 C

Théologie morale, pratique et sociale

Semestre d'hiver

Homilétique II-III	Bernard Reymond, po	3-4	2 S
Architecture et liturgie **	Bernard Reymond, po	2-4	2 C
Ethique politique **	Alberto Bondolfi, pi	3-4	2 C
Le groupe, lieu de repli ou de projet théologique et ministériel? **	Claude Valloiton, me	2-4	2 C

Semestre d'été

Homilétique II (fin) - III	Bernard Reymond, po	3-4	2 S
Poétique biblique et éthique protestante **	Olivier Abel, pi	3-4	2 C
Des images dans les lieux de culte?	Bernard Reymond, po	3-4	2 S

Histoire du christianisme

Semestre d'été

Théologie et culture en Asie mineure du I ^{er} au V ^e siècle. Quelques exemples d'accommodation et de résistance	Frédéric Amsler, pi	3-4	2 C
Grands débats ecclésiologiques du XII ^e siècle	Michel Grandjean, pi	3-4	2 S

Programme des cours

Science des religions

Séminaires interdisciplinaires

3^E-4^E ANNÉE (SUITE)

<i>Semestre d'hiver</i>				
Méthodologie avancée en histoire et science des religions: étude du mythe	Maya Burger, po	3-4	2	C
<i>Semestre d'été</i>				
Religion et médias	Roland Campiche, pe	3-4	2	S
<i>Semestre d'hiver</i>				
Le quatrième évangile et sa réception	Daniel Marguerat, po Eric Junod, po	3-4	2	S
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale (également destiné aux étudiants gradués)	Denis Muller, po	3-4	2	S
<i>Semestre d'été</i>				
L'éthique chrétienne de la sexualité (à partir de Peter Brown)	Denis Müller, po Eric Junod, po	3-4	2	S
Spiritualité hindoue et spiritualité chrétienne	Maya Burger, po Pierre Gisel, po	3-4	2	S

COURS POUR DIPLÔMANTS ET DOCTORANTS

<i>Semestre d'hiver</i>				
Colloque ISB				2*
<i>Semestre d'été</i>				
Colloque ISB				2*

COURS GÉNÉRAUX PUBLICS

<i>Semestre d'hiver</i>				
Quelques questions sur le Dieu de l'Ancien Testament (janvier-février)	Thomas Römer, po		1	C
<i>Semestre d'été</i>				
La mystique, un défi aux Eglises et à la théologie?	Pierre Gisel, po		1	C

CERTIFICAT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

<i>Semestre d'hiver</i>				
Le christianisme, son histoire et ses problèmes	Serge Malla, pi	Lettres	2	C
La religion des Européens. introduction à la sociologie des religions	Roland Campiche, pe	Lettres	2	C
Explication de textes bibliques (exégèse sur traduction): l'Épître aux Galates	Jean-Daniel Kaestli, pas	Lettres	2	C
<i>Semestre d'été</i>				
Le christianisme, son histoire et ses problèmes	Klauspeter Blaser, po	Lettres	2	C
Religion et médias	Roland Campiche, pe	Lettres	2	S
Le livre de Josué	Thomas Römer, po	Lettres	2	C

Nous ne présentons ici que les cours du programme qui sont spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres. Pour en savoir plus sur le cursus complet et les examens, s'adresser au prof. Thomas Römer, BFSH2, bureau 5023, 692 27 12.

Cours spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres

Programme des cours

3^E CYCLE

Sciences bibliques (Nouveau Testament)

JÉSUS DE NAZARETH: NOUVELLES APPROCHES D'UNE ÉNIGME. Sous la direction des prof. Daniel Marguerat (Lausanne), Enrico Norelli (Genève) et Jean-Michel Poffet (Fribourg)

- I. Jeudi 23 novembre (18h) – samedi 25 novembre 1995 (12h), à Pensier (Fribourg)
L'état de la recherche Prof. Vittorio Fusco (Naples), Elian Cuvillier (Montpellier), M^{me} Bernadette Neipp (Lausanne), Prof. Jean-Pierre Jossua (Paris)
- II. Vendredi 19 janvier (9h) – samedi 20 janvier 1996 (12h), à Crêt-Bérard (Lausanne): *Le judaïsme au temps de Jésus*. Prof. Gerd Theissen (Heidelberg), Charles Perrot (Paris), Ed. P. Sanders (Durham, USA), Gérard Rochais (Montréal)
- III. Samedi 10 février 1996 (9 – 17h), à Fribourg: *Les lectures juives de Jésus*. Prof. Clemens Thoma (Lucerne) et Michael Graetz (Jérusalem)
- IV. Jeudi 21 mars (18h) – samedi 23 mars 1996 (12h), à Pensier (Fribourg): *Le cœur de la théologie de Jésus*. Prof. Christian Grappe (Strasbourg), James S. Kloppenborg (Toronto), Daniel Marguerat (Lausanne), Jacques Schlosser (Strasbourg), Jean-Pierre Lémonon (Lyon)
- V. Samedi 4 mai 1996 (9 – 17h), à Genève: *La tradition extra-canonique chrétienne et la question du Jésus historique*. Prof. Dieter Lüthmann (Marburg), Jean-Daniel Kaestli (Lausanne) et Enrico Norelli (Genève)
- VI. Vendredi 7 juin (9h) – samedi 8 juin 1996 (12h), à Crêt-Bérard (Lausanne) *La réception de Jésus*. Prof. Folker Siegert (Neuchâtel), Jean Zumstein (Zurich), Bernard Sesboué (Paris), Pierre Buhler (Neuchâtel), Michel Bouttier (Montpellier)

Demandes d'admission à adresser avant le 4 septembre 1995 au plus tard au professeur Daniel Marguerat (Université de Lausanne, Faculté de théologie, CH - 1015 Lausanne) Le nombre des places est limité.

Enseignement de 3^e cycle commun
aux facultés de théologie
de Suisse romande, 1995 – 1996

Enseignement de troisième cycle en Science des religions

commun aux facultés de théologie de Suisse romande, sous la direction des professeurs Ananda Nayak (Fribourg et Neuchâtel) et Maya Burger (Lausanne). Il portera sur le thème: «Religion et violence»

PROGRAMME

- SAMEDI 13 JANVIER 1996 À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG *Éléments durs et doux dans les religions* (R. Friedli, Fribourg), *Religions légitimant l'emploi de la violence (sacrificielle)* (W. Burkert, Zürich), *Culpabilité et violence dans l'Ancien Testament* (A. Schenker, Fribourg)
- SAMEDI 2 MARS 1996 À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL. *La violence dans le sivaïsme du Kashmir* (C. Poggi, Paris), *La déesse Kali et la violence purificatrice* (A. Michaels, Berne), *Méditation comme technique pour dissoudre la violence dans le brahmanisme ancien* (A. Nayak, Fribourg), *Modèle et contre-modèle, la (non-) violence dans l'Inde actuelle* (M. Burger, Lausanne).
- SAMEDI 11 MAI 1996 À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE. *La projection d'agressivité sur une autre religion dans les situations de conflit* (J. Waardenburg), *Dogmatisme religieux conduisant à l'intolérance* (J. Taylor), *Croyance, sexualité et violence* (Th. de Saussure, Genève-Lausanne-Neuchâtel), *Bilan avec éclairage sociologique* (R. Campiche, Lausanne)

Adresses utiles

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
--------------	---------	------	-----

Décanat

Professeur Denis Müller, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 01	692 27 05
Secrétariat du Décanat M ^{me} Marianne Rouiller	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05

Institut des sciences bibliques

Professeur Jean-Daniel Kaestli, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 33	692 27 35
Secrétariat de l'Institut M ^{me} Claudine Etienne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 30	692 27 35

Institut romand de pastorale

Professeur Bernard Reymond, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 08	692 27 05
Assistant M. Jean-Luc Rojas, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 39	692 27 05

Département d'histoire et de sciences des religions

Professeur Claude Calame	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05
Assistant M. Claude Welscher, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE DROIT

Définition et finalité des études de droit

On peut présenter le droit comme un ensemble de règles gouvernant la vie des groupes humains et sanctionnées par une contrainte exercée par l'autorité sociale.

Mais le droit se présente aussi comme un art. Cela est perceptible lorsque l'on envisage la fonction du juge ou de l'arbitre qui, en faisant application de la règle de droit, qu'il doit souvent interpréter, cherche à adopter une solution qui soit juste.

Le droit est également une science, car il s'agit d'un savoir qui a son objet et ses méthodes propres. La Faculté de droit dispense donc, outre des cours de droit positif, une certaine discipline de l'esprit, une formation faite de rigueur dans le raisonnement et de précision dans la forme.

La Faculté se caractérise par un souci d'équilibre entre:

- d'une part, le respect des traditions qui l'amène à faire une place non négligeable aux disciplines historiques (histoire du droit, droit romain par exemple);
- d'autre part, l'ouverture. le droit comparé a toujours occupé une place importante dans les programmes de la Faculté. Le droit européen, grâce aux aménagements récemment adoptés, occupe également une bonne partie des programmes. Mais les droits étrangers sont aussi enseignés à Lausanne, soit à titre d'option soit à titre obligatoire.

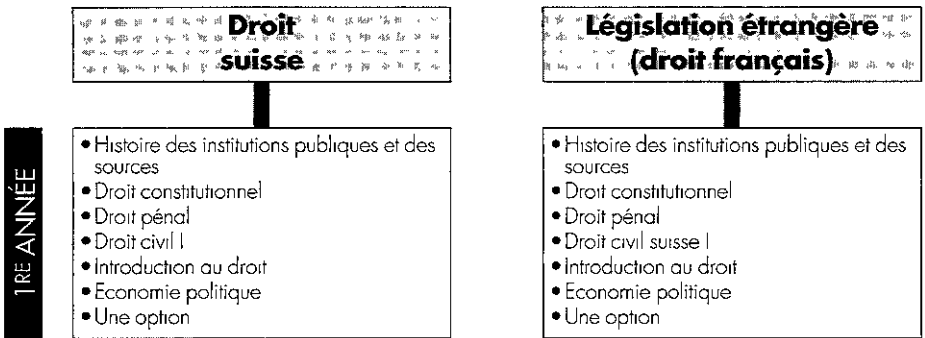
Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements en coopérant avec le barreau, en confiant notamment à des avocats la charge de certains cours ou séminaires.

Grades décernés

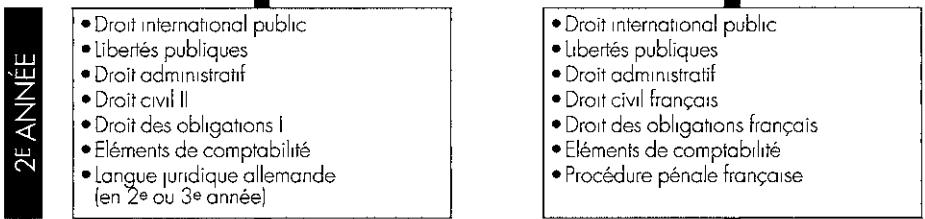
- Licence en droit, mention «droit suisse», avec ou sans thèse
- Licence en droit avec mention d'une législation étrangère
- Doctorat en droit, mention «droit suisse»
- Doctorat en droit avec mention d'une législation étrangère
- Diplôme postgrade de droit européen

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

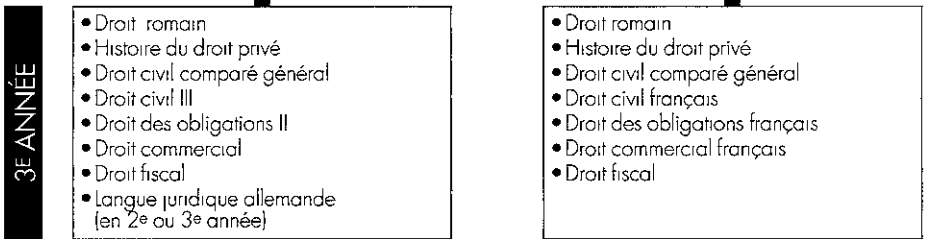


EXAMEN DE 1^{RE} ANNÉE

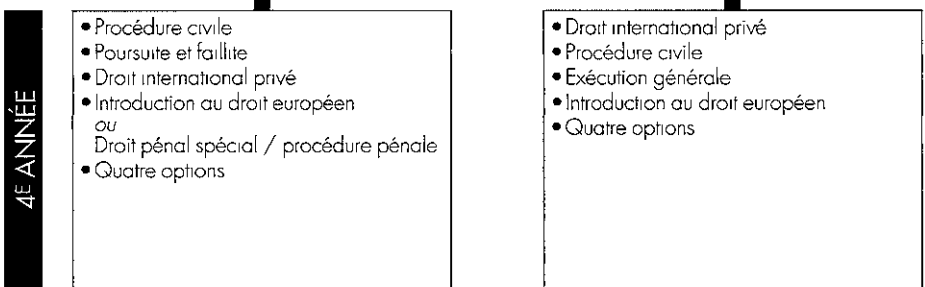


EXAMEN DE 2^E ANNÉE

2^e cycle

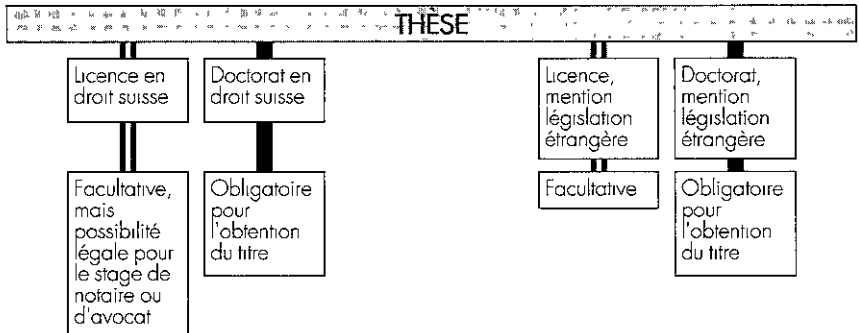


EXAMEN DE 3^E ANNÉE



LICENCE EN DROIT

3^e cycle



DIPLOME POSTGRADE EN DROIT EUROPEEN (VOIR P. 45)

Commentaires sur les études

- Orientation générale* ● Les études portent soit sur le droit suisse, soit sur des législations étrangères, soit, en 3^e cycle, sur le droit européen.
- Nature des enseignements* ● L'enseignement est donné essentiellement sous forme de cours, complétés par des séminaires.
- Etudes dans une législation étrangère* ● Il est possible d'accomplir des études complètes en droit suisse ou en droit français, mais seulement partielles en droit allemand: certificats, éventuellement doctorat à l'issue d'une soutenance de thèse. En outre, il est possible de suivre des études de 3^e cycle en droit européen.
- Accès aux mentions «législations étrangères»* ● Les licenciés en droit suisse ainsi que les étudiants de nationalité étrangère ou binationaux peuvent accéder aux grades avec mention d'une législation étrangère (droit français, enseigné à la Faculté)
- Licence ou doctorat? Les exigences* ● Le programme des 4 années est le même pour la licence et le doctorat. Dans la voie de la licence, des moyennes de six au minimum sont exigées dans chaque série d'examens, tandis que la moyenne exigée pour le doctorat est de sept au moins. Pour le doctorat, la 4^e année est complétée par un examen de 48 h en droit romain spécial (ou en droit civil pour les candidats ressortissant d'un pays où le latin n'est pas exigé au baccalauréat)
- Equivalences* ● Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà suivi des examens équivalents en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.
- Certificat d'études juridiques* ● Il est constitué d'une ou plusieurs matières choisies d'entente avec les professeurs. Des prescriptions légales l'instituent. Les candidats doivent être immatriculables en droit, au même titre que ceux préparant une licence de la Faculté, dans la mention correspondante. Ce certificat intéresse surtout les étudiants allemands.
- Contrôle des études* ●
- La Faculté met sur pied des examens annuels. Ils portent, selon le plan d'études, sur tous les enseignements obligatoires, ainsi que sur des branches à option.
 - L'étudiant a la possibilité de s'inscrire avec le programme complet à l'une des 3 sessions de juin/juillet — septembre/octobre — mars.
 - Les examens complémentaires de latin précèdent de quelques semaines les examens de droit. En cas d'échec, ils peuvent être répétés une fois.
 - Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens, ou 3 fois s'ils changent de mention après un échec.
 - Les étudiants de 1^{er} cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi les examens de 1^{re} et de 2^e séries.
 - Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne, ou d'une autre université suisse ou étrangère, ne peut se présenter qu'une fois à la 1^{re} série d'examens (après la 1^{re} année d'études à la Faculté).
- Exigence du latin* ●
- Un cours de latin est dispensé à la Faculté de droit. S'étendant sur deux semestres, il permet aux étudiants qui n'ont pas de maturité avec latin (ou une formation jugée équivalente) de se préparer à l'examen préalable de latin. Cet examen se situe quelques semaines avant les sessions d'examens de droit. La réussite à cette épreuve autorise ces étudiants à se présenter à l'examen de 1^{re} série.
- L'exigence du latin ne s'applique pas aux étudiants en législation étrangère.**

Les enseignements

	Matières historiques
<i>Droit romain</i>	Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours aborde entre autres l'histoire du droit romain, le droit des obligations, les droits réels (droit sur les choses).
<i>Droit romain spécial</i>	Le séminaire de droit romain et l'exégèse des Pandectes sont destinés aux étudiants visant le doctorat. Ces enseignements donnent l'occasion de travailler directement sur les sources romaines.
<i>Histoire du droit privé</i>	Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit privé dans le temps et dans l'espace, est consacré à l'étude du droit de la famille.
<i>Histoire des institutions publiques et des sources</i>	Ce cours, fondé essentiellement sur l'analyse de textes, est destiné à rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. D'autre part, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des textes, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.
<i>Introduction au droit</i>	Il s'agit ici de comprendre les mécanismes du droit. Comment les règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Sont-elles en concurrence les unes avec les autres? Favorisent-elles l'arbitraire ou la bonne foi?
	Matières relevant du droit public
<i>Droit administratif</i>	L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.
<i>Droit administratif spécial</i>	Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace.
<i>Droit constitutionnel</i>	Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus. Ce cours commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.
<i>Droit pénal</i>	Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et quant aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute — ou culpabilité — de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.
<i>Droit pénal français</i>	La première partie du cours porte sur l'infraction et le délinquant, avec l'étude des classifications des infractions, des éléments constitutifs de l'infraction et du délinquant et de la responsabilité pénale. La deuxième partie porte sur la sanction, avec l'étude des formes de la réaction sociale, la classification des peines, la mesure de la sanction.
<i>Droit pénal spécial / procédure pénale</i>	Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.

Les enseignements

<i>Droit fiscal</i>	●	A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.
<i>Droit international public</i>	●	Vu l'extension croissante de cette matière, ce cours n'est qu'une introduction. Sont traités les sources du droit international, ses sujets, la responsabilité internationale, la protection par l'Etat de ses nationaux à l'étranger, les modes de règlement pacifique des différends internationaux.
<i>Droit des relations économiques internationales</i>	●	Le cours cherche tout d'abord à familiariser les participants avec la notion et les caractéristiques du droit économique international. Puis on aborde le droit international des investissements et le système commercial international (en particulier le GATT). Enfin, le cours présente le système monétaire international.
<i>Droit diplomatique et consulaire Droit des org. internationales</i>	●	Le cours s'attache à analyser les règles fondamentales de la diplomatie, tant bilatérale (droit diplomatique et consulaire classique) que multilatérale (droit des organisations internationales).
<i>Libertés publiques</i>	●	Les libertés publiques procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles ces libertés publiques peuvent être restreintes.
<i>Relations économiques extérieures de la Suisse</i>	●	Ce cours offre aux étudiants la possibilité de se familiariser avec certains des plus importants problèmes de la coopération économique internationale.
<i>Relations internationales</i>	●	Le cours est divisé en deux parties: 1. La politique extérieure des Etats-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).
<i>Introduction au droit européen</i>	●	Cet enseignement est destiné à initier les étudiants aux questions fondamentales du droit européen

Matières relevant du droit privé

<i>Droit des assurances privées</i>	●	Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat.
<i>Droit des assurances sociales</i>	●	L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.
<i>Droit bancaire et monétaire</i>	●	Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.
<i>Droit civil I</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire la personne. Il comporte trois volets <ul style="list-style-type: none">• la personne physique: limites de la personnalité dans le temps, de la jouissance et de l'exercice des droits civils et, enfin, de l'organisation de l'état civil et de l'effet des actes d'état civil.• La personne morale ou personne juridique. Après une partie générale, le cours examine de façon détaillée le fonctionnement de l'association et de la fondation.• Les droits de la personnalité, tant des personnes morales que physiques. L'accent est mis sur la protection des droits de la personnalité, tant à l'égard des tiers que contre la personne qui en est elle-même titulaire.

Les enseignements

<i>Droit civil II</i>	●	Ce cours traite tout d'abord du droit des régimes matrimoniaux. Par exemple: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit des successions.
<i>Droit civil III</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.
<i>Droit civil français I</i>	●	Le cours est divisé en deux parties. La première recouvre le droit des personnes (nom, domicile, etc.), le droit de la famille (mariage, divorce, etc.), des notions générales sur le droit des biens. La deuxième partie étudie les régimes matrimoniaux et les successions.
<i>Droit civil français II</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude du droit des obligations avec, en première partie, la théorie générale du contrat, les quasi-contrats, le régime général de l'obligation. En deuxième partie sont étudiés les principaux contrats (vente, louage, etc.) et la responsabilité civile délictuelle.
<i>Droit commercial</i>	●	Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continue de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.
<i>Droit commercial français</i>	●	La première partie du cours est consacrée à l'étude des commerçants, des actes de commerce, des fonds de commerce, de l'entreprise commerciale, des sociétés commerciales. La deuxième partie aborde les effets de commerce, les opérations de banque et de crédit, le droit de la concurrence, les procédures collectives de règlement du passif.
<i>Droit comparé, partie spéciale</i>	●	Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de la CE et en Suisse.
<i>Droit international privé</i>	●	Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.
<i>Droit des obligations I</i>	●	Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, faute, dommage. Le droit des obligations régit d'abord la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit, etc. Il détermine la validité des contrats et régit la responsabilité, les droits de créance, leur paiement, leur transfert.
<i>Droit des obligations II</i>	●	Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.
<i>Poursuite et faillite</i>	●	Le droit de l'exécution forcée règle les voies et moyens à disposition du créancier: d'une part, la poursuite individuelle, ordinaire ou spéciale; d'autre part, la poursuite collective et générale. Il règle aussi les voies et moyens dont dispose le poursuivi pour s'opposer aux procédés d'un soi-disant créancier.
<i>Procédure civile</i>	●	La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux.
<i>Procédure civile française</i>	●	La première partie du cours est consacrée à l'organisation judiciaire, alors que, dans la deuxième partie, sont traités le déroulement de l'instance, le jugement, les voies de recours et d'exécution.
<i>Procédure pénale française</i>	●	La procédure pénale a pour objet la réglementation du procès pénal. Elle détermine l'organisation et la compétence des juridictions, elle édicte les règles devant être respectées. Elle réglemente, enfin, l'autorité et les effets des jugements répressifs.
<i>Propriété intellectuelle</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude des législations suivantes: droit des marques, des brevets d'invention, des obtentions végétales, des dessins et modèles industriels, du droit d'auteur.

Les enseignements

	Matières annexes ou complémentaires
<i>Droit allemand</i>	Ce cours est destiné en premier lieu aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme (droit privé et public) leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes.
<i>Criminologie</i>	Ce cours traite de l'explication du crime comme comportement humain. On compare ses manifestations dans des sociétés historiques et modernes, en fonction de facteurs culturels, économiques et irrationnels. L'effet dissuasif des peines, de même que les effets de la prison, la genèse des normes pénales, le sentiment d'insécurité sont également abordés.
<i>Economie politique</i>	Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.
<i>Éléments de comptabilité</i>	Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.
<i>Histoire contemporaine</i>	L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire contemporaine et à la démarche historique à travers l'analyse du nazisme
<i>Histoire des idées politiques</i>	Ce cours vise à offrir aux étudiants une présentation générale et élémentaire des auteurs et des questions principales dans la formation de la pensée politique moderne.
<i>Langue juridique allemande</i>	Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.
<i>Logique formelle</i>	Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes
<i>Médecine légale</i>	Ce cours comprend la pathologie médico-légale, les autopsies, les expertises concernant l'ivresse au volant, la toxicologie légale, etc.
<i>Psychiatrie légale</i>	Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.
<i>Sciences forensiques</i>	Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur
<i>Sociologie générale I</i>	Ce cours est une introduction à la sociologie. Il traite, pour l'essentiel, du fonctionnement et de la transformation des normes, des croyances et des codes qui structurent les groupes humains.

Les enseignements

Matières relevant du postgrade de droit européen

<i>Droit européen des sociétés</i>	La première partie du cours concerne la reconnaissance et l'établissement des sociétés. La deuxième partie a trait à la coordination du droit des sociétés. Enfin, dans la troisième partie sont traitées les nouvelles formes de sociétés prévues par le droit communautaire.
<i>La libre circulation des marchandises</i>	Ce cours présente les règles du Traité CE et celles du droit dérivé qui tendent à créer le marché intérieur entre les États membres. Il montre comment ces règles sont mises en action par les opérateurs économiques, et la jurisprudence qui en découle.
<i>Le droit européen de la concurrence</i>	Ce cours est le prolongement logique du précédent, il montre comment les règles de concurrence de la Communauté s'efforcent d'éviter les accords entre entreprises, les pratiques concertées et les abus de positions dominantes qui conduisent au cloisonnement du marché intérieur.
<i>La libre circulation des personnes et des services</i>	Ce cours porte sur la liberté de circulation des personnes dans le Traité de Rome et sur les conséquences qui en résultent à l'égard des États membres de l'Union européenne et de leurs ressortissants.
<i>Droit européen de la recherche et de la technologie</i>	Ce cours analyse les dispositions juridiques communautaires en la matière, ainsi que leur application.
<i>Droit européen des transports</i>	Ce cours traite des fondements d'une politique européenne des transports dans le traité CE ainsi que de leur mise en œuvre par le législateur communautaire (accès au Marché, harmonisation, concurrence, etc.).
<i>Droit fiscal européen</i>	Ce cours porte sur les principes admis par la Communauté en matière d'impôts indirects (en particulier de TVA), ainsi que sur les directives et recommandations concernant les impôts directs.
<i>Espace judiciaire européen</i>	Ce cours analyse deux types de règles qui fondent un nouvel espace juridique européen: celles qui concernent les tribunaux statuant dans les affaires internationales et celles qui touchent à la reconnaissance et à l'exécution des jugements.
<i>Espace social européen</i>	Ce cours est consacré pour l'essentiel à l'étude des règles organisant la coordination des régimes nationaux de sécurité sociale au sein de la CE, et à la présentation des mesures tendant à harmoniser le droit du travail des États membres.
<i>Institutions, sources et procédures du droit européen</i>	Ce cours cherche tout d'abord à familiariser les étudiants avec la structure et le fonctionnement des institutions de la Communauté européenne. Puis le cours traite des rapports entre l'ordre juridique communautaire et celui des États membres, de même que les grands principes du droit communautaire.
<i>Droit des relations économiques internationales</i>	Le cours cherche à familiariser les participants avec la notion et les caractéristiques du droit économique international. Puis il aborde le droit international des investissements et le système commercial international (en particulier le GATT). Il se termine par une présentation du système monétaire international.
<i>Droit européen de la propriété intellectuelle</i>	Le cours présente les directives communautaires en droit d'auteur, la directive d'harmonisation du droit des marques et la proposition de règlement de marque européenne, le droit européen des brevets et les règlements d'exemption pour les accords de licence.
<i>Droit bancaire et monétaire européen</i>	La partie générale de ce cours est consacrée aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers. La partie spéciale comporte l'étude plus approfondie de sujets européens spécifiques.
<i>Arbitrage international comparé</i>	L'arbitrage est un mode de règlement toujours plus répandu des litiges commerciaux entre des sociétés de pays différents comme entre les sociétés et les institutions étatiques. Le cours étudie et illustre par des exemples pratiques les solutions apportées par les principales législations d'arbitrage.
<i>Marché intérieur et politique industrielle</i>	Ce cours traite des questions d'actualité qui se posent dans le cadre du fonctionnement du Marché unique (libre circulation, politique industrielle, télécommunications).
<i>La Convention européenne des droits de l'Homme</i>	Le cours traite des principes de base et du fonctionnement du système judiciaire européen de protection des droits et des libertés individuels.

Formations postgrades

Thèses de doctorat ou de licence

Si le candidat a subi avec succès les épreuves écrites et orales prescrites pour le grade qu'il postule, il peut présenter une thèse à la Faculté.

Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat.

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite.

La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive.

A la demande du candidat, la Faculté peut l'autoriser à présenter sa thèse dans une autre langue que le français.

Diplôme postgrade en droit européen

Le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud a décidé, en 1991, la création d'un diplôme postgrade de droit européen dans le cadre du Centre de droit comparé et européen dirigé par le prof. Bernard Dutoit et sous la responsabilité du prof. Roland Bieber. Ce diplôme vise à offrir une formation préparant aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans la Communauté européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins

Programme:

- Institutions, sources et procédures du droit européen
- Libre circulation des personnes et des services
- Libre circulation des marchandises
- Droit social européen
- Droit communautaire de la concurrence
- Marché intérieur et politique industrielle
- Droit européen de la propriété intellectuelle
- Droit bancaire et monétaire européen
- Droit européen des sociétés
- Droit européen des transports
- Droit européen de la recherche et de la technologie
- Espace judiciaire européen
- Droit des relations économiques internationales
- Droit fiscal communautaire
- Convention européenne des droits de l'Homme
- Arbitrage international comparé

Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) ou de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 22 décembre 1993) remplir l'une des trois conditions suivantes:

- a) avoir soutenu une thèse de doctorat ou de licence;
 - b) avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade;
 - c) avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique
- Pour le brevet d'avocat, se renseigner auprès du greffier du Tribunal cantonal, route du Signal 8, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 313 15 11
 - Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département de justice et police, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, place du Château 1, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 45 45

Instituts et centres spécialisés

- Institut de droit judiciaire (IDJ)* ● L'Institut de droit judiciaire regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.)
- Institut de recherche sur la responsabilité civile et les assurances (IRAL)* ● Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.
- Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)* ● Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.
- Centre de droit comparé et européen* ● Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre — qui va compter bientôt 50 volumes — traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices.
- Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto* ● Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto et, d'autre part, de développer la recherche en histoire des sciences sociales.
- Institut d'études de droit international* ● L'Institut d'études de droit international comprend deux sections: a) droit international public et organisations internationales; b) droit international privé. La première regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences sociales et politiques; la deuxième comprend un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit. L'Institut a pour mission principale de mettre à disposition des doctorants et chercheurs dans les disciplines qui les concernent l'encadrement, la documentation et, dans la mesure du possible, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. L'Institut maintient un contact étroit avec le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations gouvernementales ou non ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.
- Institut de droit français* ● Cet institut a pour but l'enseignement du droit français, assuré à l'UNIL depuis 1912 et qui est destiné à des étudiants suisses et étrangers. Il permet en particulier à des étudiants français de continuer leurs études à Lausanne. Il constitue ainsi un lien entre la Suisse, la France et l'Europe. L'enseignement regroupe toutes les matières relevant du droit privé et de la procédure: droit civil (y compris droit des obligations), droit commercial, droit pénal, procédure pénale, procédure civile. L'Institut organise de nombreux séminaires pour amener les étudiants à voir les problèmes sous un angle pratique. Et, pour favoriser les recherches, une bibliothèque regroupant toutes les matières de droit français est à la disposition des étudiants.
- Institut de droit public* ● L'Institut comprend les enseignants de droit constitutionnel, de libertés publiques, de droit administratif et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.

Perspectives professionnelles

Barreau

Devenir avocat, c'est devenir indépendant, en tout cas dans le système vaudois qui ne conçoit pas d'avocat salarié. Un brevet d'avocat peut aussi être un atout pour obtenir un poste de conseiller juridique en entreprise.
On devient avocat après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.

Notariat

Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.

Magistrature

La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut, avant de briguer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.

Entreprises privées

En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.

Divers

Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques ont une importance capitale.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1993 sont disponibles sur une base de données accessible depuis le Service d'orientation de l'UNIL. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui a reçu plus de 60% de réponses et qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Il convient donc de considérer ce graphique comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN DROIT (1993)

Droit	434	
Université	69	
Banque & Assurance	46	
Enseignement	24	
Médias	13	
Fiduciaires	11	
Culture	8	
Chimie	4	
Construction	4	
Industrie	3	
Travail social	2	
Santé	1	
Industrie alimentaire	1	

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MENTION DROIT SUISSE

1^{re} année

Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	C Sattiva Spring, ma	2 C
Droit pénal	Jean Gauthier, po	4 C/1 S
Economie politique	M. Zazin-Nejadan, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit	L. Favre, sup	4h C
Droit civil I (personnes et famille)	Denis Piotet, po Olivier Rodondi, ma	3 C/1 S
Histoire des institutions publiques et des sources	Denis Tappy, pe	2 C
Une matière à option	Voir sous «Matières à option»	

2^e année

Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil II: régimes matrimoniaux et successions	Suzette Sandoz, po	3 C/1 S
Droit des obligations I (partie générale)	François Dessementet, po	5 C/1 S
Libertés publiques	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Droit international public	Antoine Martin, po A. Papaux, ma	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Langue juridique allemande (ou 3 ^e année)	Fritz Sturm, po	2 C

3^e année

Droit civil III (droits réels)	Denis Piotet, po Laurent Moreillon, ma	4 C/2 S
Droit commercial	Jean-Marc Rapp, po Georges Muller, pe	5 C/2 S
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Droit fiscal	M. O. Buffat, ma	1 S
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit des obligations II (contrats spéciaux)	Jean-Marc Rapp, po	2 C/2 S
Droit romain	Hansjörg Peter, pe	4 C/2 S
Droit civil comparé général	Bernard Dutoit, po	2 C

4^e année

Introduction au droit européen ou Droit pénal spécial et procédure pénale	Roland Bieber, po Jean Gauthier, po Martin Killias, po	2 C 2 C
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile	Jean-François Poudret, po	2 C
Loi sur la poursuite	Hansjörg Peter, pe	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	2 C/2 S

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MENTION LÉGISLATION FRANÇAISE

1^{re} année

Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	C. Sattiva Spring, ma	2 C
Droit pénal français	Bernard Bouloc, pi Colette Chable, ma	3 C 1 S
Economie politique	M. Zazin-Nejadan, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit	L. Favre, sup	4h C
Droit civil I	Denis Piotet, po Olivier Rodondi, ma	3 C/1 S
Histoire des institutions publiques et des sources	Jean-François Poudret, po	2 C
Une matière à option	(voir sous «Matières à option»)	

2^e année

Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Libertés publiques	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Procédure pénale française	Colette Chable, ma	3 C
Droit international public	Antoine Martin, po A. Papaux, ma	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C

3^e année

Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit romain	Hansjorg Peter, pe	4 C/2 S

4^e année

Introduction au droit européen <i>ou</i>	Roland Bieber, po	2 C
Droit pénal spécial et procédure pénale	Jean Gauthier, po Martin Killias, po	2 C
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile et voies d'exécution	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	2 C
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MATIÈRES À OPTION

Options de 1^{re} année

Psychiatrie légale	Henri Dufour, po	2 C
Criminologie	Josine Junger-Tas, pi	2 C
Médecine légale	Thomas Krompecher, po	2 C
Sciences forensiques générales	Pierre Margot, po	2 C

*Pour les options choisies dans une autre faculté,
se référer à la liste établie par le Conseil de la Faculté de droit*

Options de 4^e année

Droit romain spécial	Fritz Sturm, po	2 C
Droit pénal spécial et procédure pénale	Martin Killias, po Jean Gauthier, po	2 C
Introduction au droit européen	Roland Bieber, po	2 C
Droit civil comparé et droit asiatique	Bernard Dutoit, po Dominique Wang, mer	2 C
Droit administratif spécial	Pierre Moor, po	2 C
Chapitres choisis de droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Chapitres choisis de droit français	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit diplomatique et des organisations internationales	Antoine Martin, po	2 C
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2 S
Droit du travail	Jean-Louis Duc, po	2 S
Prévoyance professionnelle (avec chapitres choisis d'assurances sociales ou de droit du travail)	Jean-Louis Duc, po	2e C
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2 C
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod, pe	2 C
Droit bancaire et monétaire	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit des relations économiques internationales	Mathias Krafft, pe	2 C

DROIT ALLEMAND

Etudes partielles

Introduction au droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Ausgewählte Kap. aus dem Familien und Erbrecht (Wiederholungs und Vertiefungskurs mit Klausuren)	Fritz Sturm, po	3 C/Ex
Übungen im bürgerlichen Recht für Vorgerückte	Fritz Sturm, po	1 Ex
Internationalprivatrechtliches Praktikum	Fritz Sturm, po	2h C/ TP
Rechtsvergleichendes Seminar	Fritz Sturm, po	2h S
Vormundschaftliche Massnahmen		
Rechtshistorisches und rechtsvergleichendes Grundlagenseminar: Der Kampf um die Rechtseinheit in Deutschland, Frankreich und der Schweiz	Fritz Sturm, po	2e S
Ausgewählte Kapitel des deutschen Verfassungsrechts	Hartmut Maurer, pi	2 C
Schwerpunkte des besonderen Verwaltungs und Verwaltungsverfahrenrechts	Michael Kloepfer, pi	2 C

**Programme
des cours**

Etudes postgrades

ENSEIGNEMENT POSTGRADE DE DROIT EUROPÉEN

Institutions, sources et procédures du droit européen	Roland Bieber, po	4 C/2 STP
Circulation des personnes et des services	Jean-Pierre Sortais, po	1 C
L'espace social européen	Jean-Louis Duc, po	1h C
Circulation des marchandises	Pierre Mercier, pe	2h C
Droit de la concurrence	Pierre Mercier, pe	2e C
Droit bancaire et monétaire européen	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit européen des sociétés	Guy Mustaki, sup	1 C
Droit des relations économiques internationales (y compris les relations économiques extérieures de la Suisse)	Mathias Krafft, pe	2 C
Droit fiscal communautaire	Jean-Marc Rivier, pe	1e C
L'espace judiciaire européen	Bernard Dutoit, po	1h C
Arbitrage international comparé	Jean-François Poudret, po	2e C
Droit européen des transports	Roland Bieber, po	1h C
Droit européen de la recherche et de la technologie	Roland Bieber, po	1e C
Droit européen de la propriété intellectuelle	François Dessemontet, po	1e C
Marché intérieur et politique industrielle	Martin Bangemann, pi	1h C
La Convention européenne des droits de l'Homme	Jean Raymond, pd	1h C

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître assistant
pd	=	privat-docent

Adresses utiles

RESPONSABLES ADRESSE TEL FAX

Décanat

Professeur Martin Killias, doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 41	692 27 45
Professeur Jean-Pierre Sortais, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 46	692 27 45
Professeur Jean-Marc Rapp, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 42	692 27 45
M. Georges Delessert, adjoint administratif	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 43	692 27 45
Secrétariat du doyen Mme Hanne-Christine Janin / Mme M. Schlaepfer	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Secrétariat des étudiants Mme Nady Vocat / Mme M. Bugnon, appt.	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 50	692 27 45
Secrétariat des étudiants (droit allemand) Mme Hélène Weber	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 60	692 27 45

Centre de droit comparé et européen

Professeur Bernard Dutoit, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 81	692 27 85
Secrétariat du Centre Mme Brigitte Coendoz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 80	692 27 85

Postgrade de droit européen

Professeur Roland Bieber, responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 91	692 27 85
Secrétariat du postgrade Mme Nicole Lagrotteria	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 90	692 27 85

Institut de recherches sur le droit de la responsabilité et des assurances (IRAL)

Professeur Jean-Louis Duc, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 01	692 28 05
Secrétariat de l'Institut Mme Nady Vocat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 00	692 28 05

Institut de droit public

Professeurs Etienne Grisel et Pierre Moor, codirecteurs	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 11	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Marylène Tintori	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 10	692 27 45

Institut d'études de droit international

Professeur Antoine Martin, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 21	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Marie-Antoinette Rochat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 20	692 27 45

Institut de droit français

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 27	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 26	692 27 45

Institut de droit judiciaire

Professeur Jean Gauthier, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 32	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 30	692 27 45

Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto

Professeur Pascal Bridel, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 41	692 27 45
-------------------------------------	----------------------	-----------	-----------

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



INSTITUT DE POLICE
SCIENTIFIQUE ET
DE CRIMINOLOGIE
(IPSC)

**Définition des études
menées à l'IPSC**

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'Ecole, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les *sciences forensiques* se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif *forensique* (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin *forum* (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est relativement récent en français.

La *criminalistique* désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la *police scientifique* définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques : les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La *criminologie* est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchant les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie.

Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

**Grades
décernés**

Licence en sciences forensiques

Diplômes postgrades

en criminalistique chimique, en expertise de documents, en criminologie

Doctorat en sciences forensiques

Doctorat en criminologie

Les sciences forensiques

1^{re} année

Chimie générale • Chimie analytique • Chimie organique • Chimie minérale • Physique expérimentale • Informatique • Mathématiques • Introduction au droit

Le but de cette 1^{re} année, propédeutique au plein sens du terme, est de former l'étudiant aux méthodes et techniques de base du chimiste, du physicien et de l'analyste en lui inculquant aussi des habitudes de méticulosité professionnellement indispensables. Les étudiants ayant une maturité non scientifique ont ici un important effort de rattrapage à fournir.

EXAMENS DE LA 1^{RE} SÉRIE

2^e année

Analyse instrumentale • Méthodes statistiques • Chimie organique • Droit pénal • Sciences forensiques (méthodes d'investigation, identification individuelle et identification d'objets, etc.) • Photographie • Photographie/microscopie

Interviennent ici la spécialisation en Faculté des sciences, la formation juridique en Faculté de droit et la formation en sciences forensiques, et plus particulièrement en criminalistique, à l'IPSC. L'analyse instrumentale comprend les méthodes d'analyse chimique avec instrumentation lourde.

EXAMENS DE LA 2^E SÉRIE

3^e et 4^e années

Criminologie/pénologie • Médecine légale • Sciences forensiques spéciales (incendies, explosions, traces biologiques, microtraces, documents, drogues, etc.) • Procédure pénale, droit pénal spécial • Méthodes de séparation analytique • Analyse ultrastructurale • Cours à option

Ici, le programme s'étend à la Faculté de médecine. Il poursuit la formation à l'analyse et la formation en criminalistique. Apparaît également le cours général de criminologie, complété par une heure de cours spécial ainsi que la pénologie. Les méthodes de séparation analytique sont des méthodes chimiques (chromatographie, électrophorèse) qui permettent de séparer des mélanges complexes. L'analyse ultrastructurale regroupe toute la microscopie et l'étude du très petit par les méthodes optiques et électroniques.

L'IPSC établit un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés, à l'EPFL ou même à d'autres universités.

EXAMENS FINALS

Travail personnel

Le travail personnel (séminaire) en 2^e année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique en mai. En 3^e année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4^e année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

Travaux pratiques

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exceptions en 4^e année, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire pénale en cours).

Stages

C'est en 3^e ou 4^e année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (p. ex. Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC.

Avertissement

On peut le voir en examinant les matières énumérées dans ce plan d'études: les sciences forensiques sont de même nature que les sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours ou aux séminaires traditionnels.

Formations postgrades

Diplôme postgrade en criminologie

Le diplôme en criminologie est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC

Les études, d'une durée de deux ans en principe, comportent au total environ 47 (!) heures hebdomadaires, sans compter quatre cours à option; il s'agit donc d'études à temps complet; les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours et des séminaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, de médecine et de lettres.

L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant

Matières étudiées: Sciences forensiques • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale et droit pénal spécial • Médecine légale • Psychiatrie légale • Criminologie-pénologie • Sociologie générale • Psychologie générale • Psychologie de l'intégration et de la déviance sociales • Théories et méthodes de l'intervention psychosociale • Techniques d'enquête • Méthodologie • Mathématiques • Statistiques • 4 cours à option

Diplôme postgrade en criminalistique chimique

Le diplôme en criminalistique chimique est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en sciences ou d'un grade ou titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC

La durée des études est en principe d'une année à temps complet. Les titulaires de titres autres que ceux délivrés à l'IPSC peuvent avoir besoin de plus d'une année pour compléter leur programme. Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà

Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un séminaire. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Criminalistique chimique • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Chimie organique • Méthodes statistiques • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Diplôme postgrade en expertise des documents

Mêmes conditions que pour le diplôme en criminalistique chimique

Matières étudiées: Sciences forensiques • Cours spéciaux d'expertise en documents, écritures, signatures • Expertise de documents • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Doctorat en sciences forensiques Doctorat en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises des documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission *ad hoc* qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

Perspectives professionnelles

Champs spécifiques

Autres débouchés

- **Services de police**
aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue.

- **Magistrature**
La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes postgrades) permettent, dans certains cantons, d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).

- **Assurances**
Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.

- **Banques**
Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation, en gestion s'avèrent souvent indispensables.

- **Recherche**
La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants-doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires ou les hautes écoles.

- **Divers**
Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

Avertissement

Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtiennent qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants est monté en flèche (actuellement une dizaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. En effet, beaucoup de places créées spécifiquement pour des criminalistes ont déjà été pourvues, notamment dans les polices cantonales. Ainsi, à moins que le marché de l'emploi ne se modifie structurellement (par exemple par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires), les débouchés seront limités dans les dix prochaines années.

Programme des cours

Licence

Le nouveau plan d'études de la licence en sciences forensiques introduit un système de crédits. On trouvera dans l'avant-dernière colonne les valeurs attribuées à chaque enseignement.

EN SCIENCES FORENSIQUES		
<i>1^{re} année</i>		
Chimie générale, C	8	84 C
TP de chimie générale, minérale et analytique	10	308 TP
Chimie minérale générale, C	3	28 C
Chimie analytique générale, C	3	28 C
Physique expérimentale, C	9	92 C
Physique expérimentale, TP	3	56 TP
Chimie organique générale, C	8	84 C
Mathématiques, C + Ex	11	92 C/56 EX
Introduction au droit, C	6	56 C
Informatique, C	6	28 C/56 Ex
<i>2^e année</i>		
Méthodes statistiques, C (EPFL)	4	28 C/14 Ex
Analyse instrumentale, C + TP	5	28 C/44 TP
Chimie organique, TP	4	136 TP
Droit pénal, C	11	112 C
Droit pénal, EX	3	28 Ex
Photographie/microscopie, C	3	28 C
Photographie, TP + Ex	5	56 TP/28 Ex
Cours général de sciences forensiques, C	6	56 C
SF – Méthodes d'investigation – identification individuelle, C + DP	8	68 C
SF – TP méthodes d'investigation police technique, fix. lieu	10	280 TP
Sciences forensiques, travaux personnels, S	5	45 S
SF – Identification individuelle / objets	10	48 C/98 TP
<i>3^e et 4^e années</i>		
SF, travaux personnels, S	7	66 S
Microscopie et analyse ultrastructurale, C et DP + TP	2	15 C/12 TP
Médecine légale, C + DP	6	56 C/DP
Criminologie, cours général, C	6	56 C
Criminologie, méthodes de recherche, C	6	56 C
SF – Microtraces, C, DP + TP	15	62 C/180 TP
SF – Traces biologiques, C, DP + TP	10	36 C/98 TP
SF – Incendies, explosions, C, DP	5	42 C/DP
SF – Documents, C, DP	6	60 C/DP
SF – Drogues, C, DP	3	24 C/DP
Procédure pénale et droit pénal spécial, C + Ex	6	56 C/Ex
Deux cours à option choisis par le candidat et acceptés par le Bureau	6	56 C min.
Méthodes de séparation analytique, C	3	28 C
SF – TP expertises, 4 ^e année	25	760 TP
SF, travaux personnels, S	8	79 S
Criminologie, S	6	56 S

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN CRIMINOLOGIE

Matières non grade

Sciences forensiques, cours spécial	4 à 6	36-40 C
Intégration et déviance sociale, séminaire avec TP	6	56 S/TP
Théorie et méthode de l'intervention psychosociale	8	84 C
Analyse de données multiples, C + TP	8	56 C/56 TP
Psychologie générale, C	6	56 C
Psychologie de l'enfant, C	6	56 C
Psychologie de la personne et de son développement	8	84 C
Psychologie sociale I	6	56 C
Sociologie générale, C	6	56 C
Médecine légale	6	56 C
Psychiatrie légale	6	56 C

Matières de grade

Criminologie, cours général	6	56 C
Criminologie, méthodes de recherche, C + DP	10	56 C/42 DP
Criminologie, cours-séminaire	7	62 CS
Pénologie, C	6	56 C
Pénologie, TP/stage	6	
Sciences forensiques, cours général	6	56 C
Intégration et déviance sociale, C	6	56 C
Technique des sciences sociales, entretien	8	84 C
Statistiques I, C + TP	7	56 C/28 TP
Statistiques II, C + TP	7	56 C/28 TP
Introduction au droit	6	68 C
Droit pénal général	13	140 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	8	84 C
Introduction à la psychopathologie	6	56 C

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN CRIMINALISTIQUE CHIMIQUE		
<i>Matières non grade</i>		
Introduction au droit	6	56 C
Droit pénal	11	112 C
Droit pénal, Ex	3	28 Ex
Procédure pénale et droit pénal spécial	6	56 C
Chimie organique, TP	4	136 C
Méthodes statistiques	4	28 C/14 Ex
Informatique	6	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min.
	6	56 C min.
<i>Matières de grade</i>		
Sciences forensiques, cours général	6	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux de criminalistique chimique		
Criminalistique chimique: séminaire et travail de diplôme		
Criminalistique chimique: travaux pratiques		
Analyse instrumentale	5	28 C/44 TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	2	15 C/12 TP
Méthodes de séparation analytique	3	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min.
	6	56 C min.

Diplôme postgrade

EN EXPERTISE DES DOCUMENTS		
<i>Matières non grade</i>		
Introduction au droit	6	56 C
Droit pénal	11	112 C
Droit pénal, Ex	3	28 Ex
Procédure pénale et droit pénal spécial	6	56 C
Informatique	6	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min.
	6	56 C min.
<i>Matières de grade</i>		
Sciences forensiques, cours général	6	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux, expertise des documents, écritures, signatures		
Expertise des documents: séminaire et travail de diplôme		
Expertise des documents: travaux pratiques		
Analyse instrumentale	5	28 C/44 TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	2	15 C/12 TP
Méthodes de séparation analytique	3	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min.
	6	56 C min.

Programme des cours

Abréviations utilisées

C	=	cours	po	=	professeur ordinaire
S	=	séminaire	pas	=	professeur associé
TP	=	travaux pratiques	pass	=	professeur assistant
Ex	=	exercices	pd	=	privat-docent
DP	=	démonstrations pratiques	mer	=	maître d'enseignement ewt de recherche
			sup	=	suppléant
			ma	=	maître-assistant
			pat	=	professeur assistant
			NN	=	non encore nommé

Adresses utiles

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Pierre Margot, directeur	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Mme Aline Prodolliet, secrétariat		692 46 00	692 46 05

Le lecteur sera attentif au fait qu'une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes postgrades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment:

- les cours de médecine légale au CHUV;
- les cours de sciences au Collège propédeutique, Dorigny;
- les cours de droit au BFSH1, Dorigny;
- les cours relevant des SSP au BFSH2, Dorigny.

Liste des professeurs donnant des cours pour l'IPSC:	
Sciences forensiques:	Pierre Margot, po, directeur de l'IPSC Jean-Claude Marin, pass, IPSC Raphaël Coquoz, pass, IPSC
Chimie générale:	Raymond Roulet, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA) Carlo Floriani, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie analytique:	Jean-Claude Bünzli, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie organique:	Hugo Wyler, po, Institut de chimie organique (ICO) Pierre Vogel, po, Institut de chimie organique (ICO)
Méth. de sépar. analytique:	Bernard Klein, pd, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Mathématiques:	Dominique Arlettoz, po, Institut de mathématiques (IMA)
Physique:	Majed Chergui, po, Institut de physique expérimentale (IPE)
Informatique:	François Grize, po, Institut d'informatique sciences (IIS)
Sécurité informatique:	Jean Menthonnex, pd
Statistiques et probabilités:	Prof Helbling, EPFL
Droit pénal:	Jean Gauthier, po, Institut de droit judiciaire
Introduction au droit:	Suzette Sandoz, po
Procédure pénale / droit pénal spécial:	Jean Gauthier, po Martin Killias, po, IPSC
Criminologie:	Martin Killias, po, IPSC
Pénologie:	André Kuhn, pass, IPSC
Médecine légale:	Thomas Krompecher, po, Institut universitaire de médecine légale (IUML)

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES LETTRES

Définition et finalité des études de lettres

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain — à Lausanne: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique.

La Faculté des lettres assure, dans une perspective historique et culturelle, la transmission et la maîtrise qualitative des connaissances dans les disciplines qu'elle enseigne.

- Elle prépare à certaines carrières ressortissant aux sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement; elle donne plus spécifiquement une formation dans le domaine des langues, des littératures, et l'étude des civilisations.
- Elle développe à l'intérieur de chaque discipline, dans un esprit d'ouverture et dans le souci des interactions, les principes affinant le sens critique et les capacités de réflexion.
- Elle insiste sur le développement des facultés d'analyse et de synthèse.
- Elle transmet aux étudiants des outils intellectuels de type épistémologique et méthodologique.
- Elle forme des étudiants aux exigences de la recherche.
- Elle fournit des enseignements postgrades aboutissant à des diplômes de spécialisation.

L'organisation des études bénéficie du principe de la liberté académique.

Grades décernés

- Licence ès lettres
- Doctorat ès lettres

Quel plan d'études?

La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit en effet de sélectionner une combinaison de trois branches parmi les vingt enseignées à Lausanne, l'une des trois devenant la discipline principale (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les disciplines dites secondaires.

Ce choix s'élargit si l'on considère que le Règlement de Faculté permet aux étudiants (secondaire ou principale) de programmer d'une autre Faculté, lausannoise ou romande (si cette discipline n'est pas enseignée à Lausanne).

L'une des deux disciplines secondaires peut être remplacée par un choix d'enseignements qui complètent la discipline principale. Ce choix d'enseignement est appelé soutien (art. 39 du nouveau Règlement de la Faculté).

On tiendra compte cependant d'une limitation de caractère administratif: les étudiants qui se proposent d'enseigner dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables, dont au moins une langue. Dans la liste ci-contre, les branches enseignables sont entourées d'un cadre plus épais et grisées.

PHILOSOPHIE	HISTOIRE	FRANÇAIS MODERNE ET LITTÉRATURE COMPARÉE	FRANÇAIS MÉDIÉVAL	HISTOIRE ANCIENNE
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE	LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES	LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES
LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES	LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES	LANGUES ET CIVILISATIONS SLAVES (RUSSE)	LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES	HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS
LINGUISTIQUE	HISTOIRE DE L'ART	HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA	GÉOGRAPHIE	INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL	CONSERVATOIRE DE LAUSANNE	CTRE DE FORMATION DES MAÎTRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE (LSNE)
ÉTUDES THÉOLOGIQUES (THÉOLOGIE)	ARABE (LETTRES)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (LETTRES)	BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	DIPLOME FÉDÉRAL DE MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE
GÉOLOGIE AVEC LA GÉOGRAPHIE (SCIENCES)	CHINOIS (LETTRES)	JOURNALISME (LETTRES) (AUSSI À FRIBOURG)		
SCIENCES POLITIQUES (SSP)	JAPONAIS (LETTRES)	ETHNOLOGIE (LETTRES)		ÉCOLE CANTONALE D'ART DE LAUSANNE (ECAL)
PSYCHOLOGIE (SSP)	GREC MODERNE (LETTRES)			BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DES ARTS ET DES SCIENCES
SCIENCES SOCIALES (SSP)	MUSICOLOGIE (LETTRES)			Attention! Les études à l'ECAL pour l'obtention de ce brevet ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le brevet, une fois obtenu, pourra remplacer la 2e branche secondaire.
ÉTUDES ÉCONOMIQUES (HEC)	ÉGYPTOLOGIE (LETTRES)			
	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (SCIENCES)			

Complément de formation en langues classiques

Art. 37 du Règlement de la Faculté des lettres: «Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence ès lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquiescer un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline secondaire ou principale, l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique.

» Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

» Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1^{er} certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2^e certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation.

Structure des études

Application du nouveau règlement

Le nouveau règlement de la Faculté des lettres du 1^{er} janvier 1995 s'applique à tous les étudiants qui commenceront leurs études à partir du semestre d'hiver 1995-1996. *Ce règlement peut également s'appliquer aux étudiants entrés à la Faculté au semestre d'hiver 1994-1995 ou 1993-1994, s'ils manifestent, avant la reprise des cours en octobre 1995, leur intention de poursuivre toutes leurs études selon le nouveau règlement.*

Choix des disciplines

Ancien règlement

- 3 disciplines (1 principale et 2 secondaires).
- Une seule (obligatoirement une branche secondaire) peut être extérieure à la Faculté.

Nouveau règlement

- 3 disciplines (1 principale et 2 secondaires, ou 1 principale, 1 secondaire et 1 soutien).
- La discipline principale peut être choisie à l'extérieur de la Faculté.

Début des études

- Les trois disciplines commencent en même temps.

- Il est possible de commencer une discipline secondaire ou la discipline de soutien au 3^e semestre seulement.

Choix de la discipline principale

- Le choix de la discipline principale s'effectue au plus tard après les examens de 1^{er} certificat (début du 6^e semestre).

- Si l'on choisit la formule 1 discipline principale + 1 discipline secondaire + 1 discipline de soutien, la branche principale doit impérativement être choisie à la fin du 2^e semestre, puisqu'elle conditionne le choix des enseignements qui constitueront le soutien.

Structure des examens

- 1 épreuve de contrôle est organisée à la fin de la 1^{re} année dans chaque discipline. Elle n'est pas éliminatoire, mais sert à confirmer le choix de la discipline.
- Les examens de 1^{er} certificat doivent être passés entre le 4^e et le 6^e semestre pour les trois disciplines.
- Les examens de 2^e certificat dans les branches secondaires se passent trois semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat. 7 semestres en tout au minimum.
- Les examens de 2^e certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat. 8 semestres en tout au minimum, 12 au maximum, congés non compris.

- Une attestation de fin de 1^{re} année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté.
- Les examens de 1^{er} certificat doivent être passés entre le 4^e et le 6^e semestre pour les trois disciplines
- Dans l'une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1^{re} année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1^{er} certificat (représentant 1/4 ou 1/3 environ de l'examen total).
- Les examens de 2^e certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat. 6 semestres en tout au minimum.
- Les examens de 2^e certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat. 8 semestres en tout au minimum, 12 au maximum, congés compris

Structure des études

- Obligation de réussir tous les examens de 1^{er} certificat avant de se présenter à un 2^e certificat.
- Terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

- Les examens de 1^{er} et de 2^e certificat peuvent se passer dans une même discipline avant d'avoir réussi tous les 1^{ers} certificats.
- Terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

Après un échec dans une autre Faculté...

- Un échec définitif dans une autre faculté des sciences humaines ne permet qu'une seule tentative au 1^{er} examen à la Faculté.

- Un échec définitif dans une autre faculté ou haute école (n'importe laquelle) ne permet qu'une seule tentative au 1^{er} examen à la Faculté.

Examen complémentaire de langue

- Examen complémentaire de langue obligatoire pour l'étude d'une langue qui ne figurerait pas à l'examen de fin d'études secondaires.

- Il n'y a plus d'examen complémentaire de langue.

Qu'est-ce que le soutien?

- Le soutien est une discipline à part entière. Il représente la même charge horaire et impose le même nombre d'examens qu'une discipline secondaire. Le choix de cette formule n'implique pas des études plus courtes ou plus «faciles».
- Le soutien est constitué d'un ensemble d'enseignements, pris à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, liés étroitement à la discipline principale et venant «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. L'adoption de cette formule impose que l'étudiant choisisse tôt sa discipline principale: à la fin du 2^e semestre au plus tard. Il s'adresse donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie (en Faculté des sciences, branche secondaire) et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)
- Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «contrat» entre le président de la section de la discipline principale et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat.
- Les sections sont en droit de ne pas offrir de discipline de soutien. Par ailleurs, elles peuvent poser des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour accéder à la discipline de soutien!

Les enseignements

Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur les « tournants » de l'histoire de cette pensée, dont il expose les positions fondamentales; il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Il permet aussi aux étudiants d'acquérir une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), phénoménologie, herméneutique (interprétation des textes), théorie de la connaissance et philosophie du langage, esthétique, etc.

Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques: Moyen Age, Histoire moderne (16^e-18^e siècles) et Histoire contemporaine (19^e-20^e siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19^e-20^e siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

Français moderne et littérature comparée

La section de français comprend des chaires de littérature (du 16^e siècle à nos jours), de linguistique française et de littérature comparée. Outre la formation de base en histoire littéraire et en lecture de textes, la section offre des enseignements et poursuit des recherches dans les domaines suivants: la littérature du 16^e siècle et ses rapports avec la Renaissance et l'humanisme, l'anthropologie historique de la culture, la stylistique historique, la théorie de la littérature et de l'interprétation, la littérature romande, les rapports entre les littératures européennes, les rapports de la littérature et des arts, la pragmatique, la linguistique textuelle et la linguistique dans ses rapports avec la rhétorique et la littérature.

Français médiéval

Le français médiéval a un double statut à l'UNIL: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus des études littéraires de la section de français moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue).

Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL.

L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes;
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire;
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger.

Langue et littérature latines

Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise dans le degré secondaire. Le champ d'étude couvre l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6^e siècle avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie (évolution dans le temps), connaissance des phénomènes littéraires considérés dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte culturel et historique, leur survivance dans la tradition européenne.

Les enseignements

Langue et littérature grecques

L'enseignement du grec cherche à élargir et à parfaire les connaissances acquises pendant la scolarité secondaire. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique, l'anthropologie ou la sociologie, mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue, aussi bien en syntaxe qu'en sémantique.

Langue et littérature italiennes

La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17^e et le 19^e siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.

Langue et littérature espagnoles

L'enseignement de littérature porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (15^e et 17^e siècles), ainsi que sur le 19^e et le 20^e siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morpho-syntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, etc.)

Langue et littérature allemandes

L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Par ailleurs, le Centre de traduction littéraire, rattaché à la section, propose régulièrement des cours dans le domaine de la traduction littéraire.

Langue et littérature anglaises

La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1^{er} et de 2^e cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3^e cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais; une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.

Langues et civilisations slaves (russe)

La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même, puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les œuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.

Langues et civilisations orientales (études indiennes)

La section de langues et civilisations orientales, qui compte une chaire de sanscrit et une chaire d'études bouddhiques, assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.

Histoire et sciences des religions

La branche «histoire et sciences des religions» — qui ressortit à la section de langues et civilisations orientales — vise l'étude historique et scientifique, philosophique et théologique des faits religieux, en invitant à la réflexion critique, à la confrontation et à la rencontre entre cultures et religions. Le programme d'études familiarise l'étudiant avec les différentes méthodes utilisées dans la recherche en histoire et sciences des religions, il lui fournit la compétence nécessaire pour utiliser une méthode d'investigation appropriée. La recherche doit comporter à la fois l'étude des phénomènes eux-mêmes et celle des sources écrites. L'une ou l'autre approche peut dominer, mais les deux demandent des connaissances linguistiques dans le domaine choisi.

Linguistique

La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale avec des options possibles, lors de la deuxième partie des études, en linguistique appliquée ou en linguistique historique (indo-européenne). En première partie, l'enseignement est principalement orienté vers l'approche fonctionnelle en phonologie, morphologie et syntaxe. Il est complété par une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les sujets de cours et de séminaires sont plus diversifiés (sémantique, sociolinguistique, linguistique informatique, questions particulières de linguistique appliquée ou de linguistique historique) en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémoires ou doctorants.

Les enseignements

Histoire de l'art

Les enseignements couvrent le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Ils portent sur des problèmes d'histoire des techniques, d'analyse formelle et iconographique et d'histoire de la critique et de l'historiographie. L'accent est mis sur la situation de l'œuvre dans ses divers contextes, historique, politique, social, économique, scientifique, intellectuel et culturel. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes. Le premier certificat se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. L'histoire de l'art monumental régional (urbanisme, architecture civile, militaire et religieuse) constitue une spécialité lausannoise, et prépare aux travaux de publication et d'évaluation du patrimoine. Un cours de muséologie est destiné aux futurs conservateurs.

Histoire et esthétique du cinéma

La discipline Histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1^{re} année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de T.P. et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1^{er} certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition.

Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les processus de localisation et les transports pour la géographie humaine et sociale, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Une grande importance est accordée à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. À côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

Informatique et méthodes mathématiques

L'unité d'enseignement est chargée de cours en informatique et en méthodes quantitatives (statistiques et méthodes expérimentales), mathématiques et logiques dans leurs applications aux sciences humaines. L'unité de recherche s'occupe de recherches fondamentales et appliquées dans le domaine de la synthèse de la parole. L'objectif est de créer une synthèse de la parole française naturelle. On privilégie le travail sur micro-ordinateur.

Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1^{re} année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2^e année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatique. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes.

1. latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique);
2. latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie);
3. latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine).

Introduction aux langues anciennes: grec

L'enseignement universitaire du grec ancien est réservé à des étudiants ayant commencé l'étude du grec au niveau secondaire ou au début du gymnase, ce qui disqualifie les étudiants qui découvriront trop tard l'intérêt du grec pour leur formation et la poursuite de leur cursus universitaire. Pour remédier à ce défaut et ouvrir le grec à tous, un cours d'initiation au grec a été prévu. Cette formation dure deux ans, à raison de quatre heures en première année et deux heures en seconde. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants. S'il souhaite se spécialiser davantage, il peut envisager de s'inscrire aux cours ordinaires de grec ancien.

Formations complémentaires

En dehors de la licence proprement dite, la Faculté des lettres délivre une attestation de complément de licence et une attestation pour gradués d'universités étrangères. On trouvera ci-dessous les extraits du Règlement de Faculté qui portent sur ces formations complémentaires, ainsi qu'un avertissement destiné aux étudiants qui désirent enseigner dans un établissement secondaire officiel vaudois.

Attestations de complément de licence

Art. 72 du Règlement de la Faculté des lettres: «Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut être autorisé, sur demande écrite adressée au Décanat, à subir les épreuves prévues pour la licence ès lettres dans une discipline enseignée à la Faculté qui ne figure pas à son diplôme de licence. Le Décanat peut mettre au bénéfice du présent article le porteur d'un titre qu'il juge équivalent à la licence ès lettres de l'Université de Lausanne. Le candidat peut se présenter à l'examen du premier certificat après deux semestres d'études au moins; à celui du second certificat, dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder 8 semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la moyenne de 6 pour chaque certificat.»

Attestations pour gradués d'universités étrangères

Art. 73 du Règlement de la Faculté des lettres: «Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.»

Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire

Les dispositions suivantes s'appliquent aux licenciés ès lettres qui veulent faire carrière dans l'enseignement officiel vaudois.

Selon la législation actuelle, le licencié doit avoir obtenu le brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Celui-ci est délivré par le Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC) aux candidats qui ont satisfait aux exigences du règlement du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES).

Les candidats à ce brevet doivent être porteurs d'une licence dont le programme comporte au moins deux disciplines fondamentales enseignées dans les établissements secondaires officiels vaudois, dont au moins une langue.

Ces disciplines fondamentales sont:

philosophie, histoire, français ou français médiéval, histoire ancienne, latin, grec, italien, allemand, anglais, histoire et science des religions (avec option: christianisme), géographie.

Les candidats au brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ayant obtenu le certificat d'études théologiques comme l'un des trois certificats constitutifs de leur licence peuvent le faire valoir en lieu et place de l'une des deux disciplines fondamentales requises, à condition que l'autre soit une langue. Il en est de même pour ceux qui ont obtenu le diplôme de l'ECAL; la convention du 9 mai 1992 passée entre la Faculté des lettres et l'ECAL précise les modalités d'application du règlement.

Les étudiants remplissant les conditions d'admission à la Faculté des lettres peuvent combiner les études de lettres avec la préparation du certificat d'études en art et science, du diplôme fédéral no 1 de maître d'éducation physique ou du brevet pour l'enseignement de la musique. Le cas échéant, ces diplômes tiennent lieu de branche secondaire. La licence ainsi obtenue est libellée comme suit: licence ès lettres d'enseignement avec éducation physique, licence ès lettres d'enseignement avec musique. Les candidats à cette licence doivent obligatoirement inscrire une langue dans leur programme d'études, le choix de la troisième branche est libre.

Ecole de français moderne (EFM) Cours de vacances

On trouvera une description de la formation offerte par l'Ecole de français moderne (EFM) et du contenu des **Cours de vacances** dans le chapitre séparé qui est consacré à ces deux unités d'enseignement rattachées à la Faculté des lettres.

Formations postgrades

Diplôme de spécialisation

Soucieuse de stimuler la recherche, d'encourager la relève universitaire, de créer des structures favorables à l'accueil des étudiants postgradués suisses et étrangers, de favoriser les contacts entre les chercheurs, de s'ouvrir vers la société dans une perspective évolutive, la Faculté des lettres propose un diplôme de spécialisation.

Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à environ 150 heures d'enseignement distribuées en unités capitalisables. Ils ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions.

Le candidat au diplôme de spécialisation doit avoir suivi d'une manière active les enseignements prévus par la direction scientifique, qui statue sur leur distribution en unités capitalisables.

Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade; un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3^e cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante.

Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail est une étape de la thèse ou une première recherche d'importance limitée

Cycle romand de lettres

Le 3^e cycle romand de lettres propose un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres aux doctorants et chercheurs des universités romandes ainsi que de l'Université de Bâle. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3^e cycle.

Formation continue

Des cours postgrades et des cours de formation pour les enseignants du canton de Vaud sont organisés chaque année par la Faculté des lettres (voir la brochure «Horaire des cours»).

Doctorat ès lettres

Art. 78 du Règlement de la Faculté des lettres:

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- a) être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Conseil;
- b) fournir un curriculum vitæ;
- c) avoir obtenu l'agrément d'un directeur de thèse sur un projet détaillé;
- d) obtenir du Conseil qu'il enregistre ce sujet.

Le directeur de thèse doit être l'un des professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés de la Faculté.

Instituts et centres de recherche

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs.

Institut Benjamin Constant (IBC)

L'Institut Benjamin Constant est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux *Œuvres complètes* de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une *Bibliographie critique et analytique* régulièrement mise à jour et édite les *Annales Benjamin Constant*. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18^e et 19^e siècles, dans une optique interdisciplinaire.

Institut d'études médiévales (IEM)

L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Age et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Age, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.

Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)

Le CRLR travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA)

L'IAHA regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale).

L'IAHA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL)

Depuis 1989, la Faculté des lettres est dotée d'un institut spécialisé dans la traduction littéraire. Le Centre de traduction littéraire de Lausanne veut relever le défi d'une Europe dans laquelle la qualité aussi bien que la quantité des traductions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand. C'est dans cet esprit que le CTL organise des séminaires, des conférences et des colloques, créant ainsi un lieu de rencontre entre traducteurs, auteurs et éditeurs. En outre, il édite une série de publications qui veulent être le reflet des discussions actuelles en la matière.

Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)

L'Institut de linguistique et des sciences du langage regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues.

L'ILSL se propose comme objectifs principaux de

- stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche,
- garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des sciences du langage,
- favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire;
- coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL).

Institut de géographie (IGUL)

Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.

Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)

Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951. Inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 70 000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 10 000 entrées).

Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq grandes catégories ci-contre. Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (les archéologues doivent avoir suivi des études... d'archéologie), l'accès à ces activités ne dépend pas de la composition de la licence. Ajoutons que, hormis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1993 sont disponibles sur une base de données accessible depuis le Service d'orientation de l'UNIL. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui a reçu plus de 60% de réponses et qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Il convient donc de considérer ce graphique comme une source sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme.

COMMUNICATION
 journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation

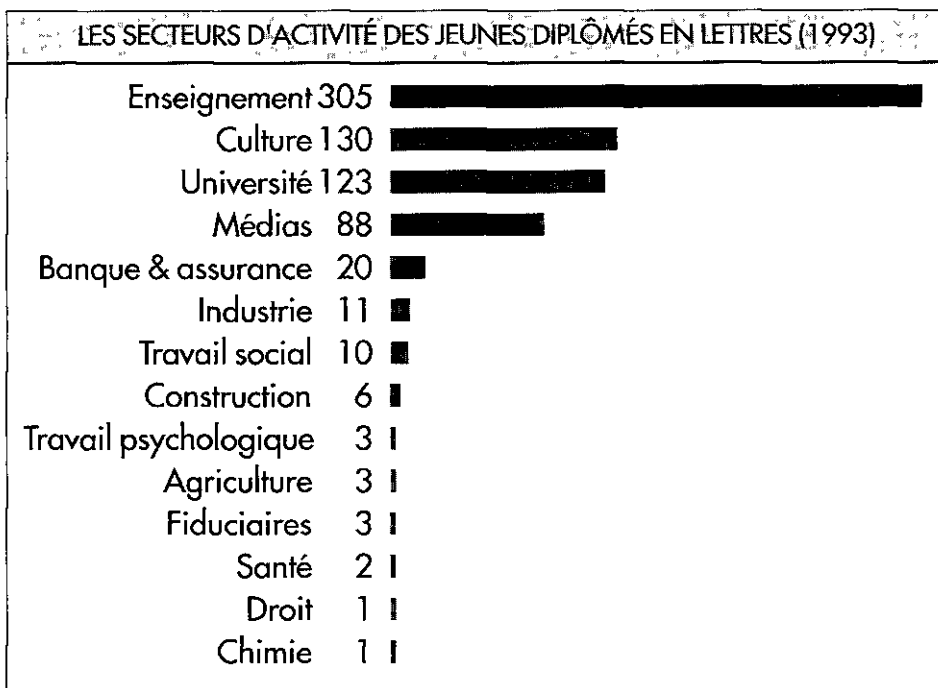
CULTURE
 librairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture

DOCUMENTATION, CONSERVATION
 bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées

ENSEIGNEMENT
 écoles secondaires publiques, écoles privées, universités

RECHERCHE
 assistantat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)

GESTION ET ADMINISTRATION
 services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout du tertiaire)



**Programme
des cours**

	PHILOSOPHIE				
Cours généraux	Interprétation de textes: à fixer	Sylvie Bonzon, me	2	E S	
	Interprétation de textes. Leibniz: Discours de métaphysique	Sylvie Bonzon, me	2	H S	
	Art et Connaissance dans la philosophie moderne et contemporaine. Suite	Ingeborg Schüssler, po	2	HE C	
	Histoire de la philosophie antique la philosophie dans l'Empire romain Moyen- et Néoplatonisme (Plotin)	Ada Neschke, po	2	E C	
	Histoire de la philosophie antique la philosophie hellénistique - Epicurisme, stoïcisme, scepticisme	Ada Neschke, po	2	H C	
	Introduction à la philosophie du droit de Hegel	Ingeborg Schüssler, po	2	E CS	
	La fondation de l'individualité chez Leibniz	Ingeborg Schüssler, po	2	HE CS	
	Philosophie politique le libéralisme politique de Rawls entre utilitarisme et communautarisme	H Poltier	2	HE CS	
	Philosophie systématique La phénoménologie du corps dans la pensée française	Raphaël Célis, po	2	H C	
	Histoire du scepticisme	Y Radrizzani	2	H* CS	
	La relation âme-corps dans la philosophie française de Descartes à Bergson	Y Radrizzani	2	E* C	
	Lecture de textes grecs. Platon, <i>Apologie de Socrate</i>	Alexandre Etienne	2	H TP	
	Lecture de textes grecs: Xénophon, <i>Les Mémorables</i>	Alexandre Etienne	2	E TP	
	Logique formelle I	Marie-Jeanne Borel, po	2	HE C	
	Logique formelle I	Nathalie Janz	1	HE TP	
	1^{er} certificat	Introduction à l'épistémologie	Marie-Jeanne Borel, po	2	E C
		Introduction historique à la philosophie Enracinement, terre natale et pensée nomade	Raphaël Célis, po	2	HE C
		Le discours argumenté écrit (préparation à la dissertation)	Marie-Jeanne Borel, po	2	H CS
	1^{er} certificat, 1^{re} année	Introduction à la langue grecque	D Bouvier	2	HE C
Introduction à la langue grecque		D Bouvier	2	HE TP	
1^{er} certificat, 2^e année	Interprétation de textes Epicure. <i>Lettre à Ménécée</i> Maximes (Kyrriai doxai)	Ada Neschke, po	2	H S	
	Interprétation de textes. Plotin, <i>Ennéade, I,4 Sur le bonheur</i>	Ada Neschke, po	2	E S	
2^e certificat	Epistémologie Raisons classificatoires	Marie-Jeanne Borel, po Prof. H. Volken (SSP)	2	HE S	
	La philosophie première d'Aristote (Métaphysique, livre Lambda, 7 et 9)	André de Murali, pas	2	H S	
	La théologie métaphysique de Thomas d'Aquin (<i>Summa theol.</i> , I, q 2, 3, 14, 15, 19, 20, 25)	André de Murali, pas	2	E S	
	Logique formelle II	Marie-Jeanne Borel, po Prof. H. Volken (SSP)	2	HE C	
	Logique formelle II laboratoire	Marie-Jeanne Borel, po Prof. H. Volken (SSP)	2	HE S	
	Philosophie générale. La théorie esthétique d'Adorno	Raphaël Célis, po	2	E S	
	Philosophie générale: Les investigations philosophiques de Wittgenstein	Raphaël Célis, po	2	H S	
	Séminaire pour hellénistes Epicure <i>Lettre à Hérodoté</i>	Ada Neschke, po	2	H S	
	Séminaire pour hellénistes Plotin <i>Ennéade VI 9 Sur le Bien et l'Un</i>	Ada Neschke, po	2	E S	
	2^e certificat, 3^e cycle	Phénoménologie et herméneutique M Heidegger «Contributions à la philosophie De l'Appropriement». Traduction et Interprétation	Ingeborg Schussler, po	2	HE CS
		Postgrade interdisciplinaire	Séminaire postgrade (interdisciplinaire) Fiction et connaissance	Marie-Jeanne Borel, po Claude Calame, po Jean-Michel Adam, po Claude Reichler, po Mondher Kilani (SSP)	2

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat

2^e certificat

2^e certificat / 3^e cycle

HISTOIRE			
Comment naissent les révolutions au XIX ^e siècle en France: 1830 – 1848 – 1870	François Jequier, po	2	HE CS
De la Belle Epoque à la Guerre froide: défis et enjeux de l'histoire du 20 ^e siècle (1900-1950)	Hans-Ulrich Jost, po	2	HE C
Introduction à la diplomatie. La culture de l'écrit au Moyen Age (Suisse Romande)	Agostino Paravicini, po Bernard Andenmatten	2	E CS
Les rêves au Moyen Age	Ansgar Wildermann, mer	2	H S
Les rêves au Moyen Age	Agostino Paravicini, po Bernard Andenmatten	2	HE S
Magie et religion au Moyen Age	Agostino Paravicini, po	2	H C
Naissance et échec d'une puissance supranationale: la Maison de Habsbourg au XVI ^e siècle	Alain Dubois, po	2	HE C
Paléographie	Ansgar Wildermann, mer	2	HE TP
Trafic international et politique régionale: le contrôle des cols et des péages en Suisse rom. aux XIII ^e et XIV ^e siècles	Jean-Daniel Morerod, ma	2	HE S
Une «pesée» de la colonisation contemporaine (XVIII ^e -XX ^e siècles)	Bouda Etemad, po Thomas David, ass	2	HE C
L'ordre du temps, le temps de l'ordre, histoire de la mesure du temps et ses implications sur la vie économique et sociale (XVIII ^e - XX ^e s.)	François Jequier, po	2	HE S
La Réforme à Genève au quotidien: chroniqueurs et témoins	Alain Dubois, po Vacat	2	HE C/S
Les guerres de religion en France et la crise de l'Etat: théorie et pratique de l'absolutisme au XVI ^e siècle	Alain Dubois, po Giuliano Ferretti, ass	2	HE CS
Introduction à l'histoire contemporaine	François Jequier, po	2	HE CS
Introduction à l'histoire moderne. Autour des soulèvements populaires du XVI ^e au XVIII ^e siècle	Danièle Tosato-Rigo, ma	2	HE CS
Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman, ma	2	HE C/S
Introduction à l'histoire médiévale Lausanne et ses princes-évêques	Jean-Daniel Morerod	2	HE CS
La Suisse durant la première moitié du 20 ^e siècle	Sébastien Guex, ma Hans-Ulrich Jost, po	2	HE C/S
Colloque pour mémorants	Hans-Ulrich Jost, po	2	HE* TP
La noblesse vaudoise au Moyen Age Vie privée et vie publique	Agostino Paravicini, po Bernard Andenmatten Martine Ostorero, ass	2	HE S
La politique suisse sous l'emprise accrue de l'économie	Hans-Ulrich Jost, po	2	HE S
Colloque des mémorants et doctorants	Agostino Paravicini, po	2	HE* CS
Séminaire de recherche en histoire moderne. les sources, les techniques, les méthodes	Alain Dubois, po Danièle Tosato-Rigo, ma	2	HE* S
Séminaire de 3 ^e cycle	Hans-Ulrich Jost, po	2	HE* S

**Programme
des cours**

		FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES				
Cours généraux	Travaux pratiques de linguistique française	Jean-Daniel Gollut, mer	2	HE	TP	
	Introduction à la littérature comparée lectures critiques	Manfred Gsteiger, po	1	H	CS	
	Poésie et culture: le lyrisme européen, de Sappho à La Fontaine	Jean Molino, po	2	HE	C	
1er certificat	Introduction à l'analyse du poème	André Wyss, po	1	E	C	
	Le roman au XVIII ^e siècle	Claude Reichler, po	1	H	C	
1er certificat, 1re année	Approches littéraires du texte médiéval	Eric Hicks, po Denis Billotte, ma	2	HE	CS	
	Introduction à l'analyse des textes littéraires	Jean-Daniel Gollut, mer Jean-Marie Roulin, ma Philippe Moret, ma	2	HE	S	
	Introduction à la linguistique française	Françoise Revaz, ma	2	HE	S	
	Introduction à la littérature comparée	Manfred Gsteiger, po	1	H	C	
	Introduction à la littérature romande. le XIX ^e siècle et la constitution de l'identité nationale	Doris Jakubec, pas	1	E	C	
	Introduction à la vie littéraire au Moyen Âge	Eric Hicks, po	1	H	C	
	Lecture de textes médiévaux	Denis Billotte, ma Eric Hicks, po Vocat	1	H	TP	
	Littérature médiévale					
	• La <i>Châtelaine de Vergi</i> et ses antécédents mythiques	Eric Hicks, po	2	E	S	
	• La dramaturgie d'A de la Halle: théâtralité et littérature	Simo Dakkus, ma	2	E	S	
	• Le <i>Roman de Renart</i>	Jean-Claude Mühlethaler, pas	2	E	S	
	1er certificat, 2e année	Analyse de textes				
		• André Gide, <i>Les Faux-monnayeurs</i>	Philippe Moret, ma	2	E	S
• Claudel, <i>Tête d'or, La Ville, Partage de midi</i>		Jean Molino, po	2	E	S	
• Flaubert, <i>Les Trois Contes</i>		Arnaud Tripet, po	2	H	S	
• Henri Michaux, <i>La Nuit remue, Plume</i>		Philippe Moret, ma	2	H	S	
• J.-K. Huysmans, <i>A Rebours</i>		Danielle Chaperon, ma	2	H	S	
• La Bruyère, <i>Les Caractères</i>		Claude Reichler, po	2	H	S	
• Laclós, <i>Les Liaisons dangereuses</i>		Marta Blanc Caraton, ass Claude Reichler, po	2	E	S	
• Monique Saint-Héliier, <i>Bois-Mort</i>		Marta Blanc Caraton, ass	2	H	S	
• Pascal, <i>Les Provinciales</i>		Doris Jakubec, pas Philippe Moret, ma	2	H	S	
• Ronsard, <i>Les Sonnets pour Hélène</i>		Arnaud Tripet, po	2	E	S	
• Stendhal, <i>La Chartreuse de Parme</i>		Jean Molino, po	2	H	S	
• Trois farces de Molière		Danielle Chaperon, ma	2	E	S	
• Victor Hugo, <i>Les Contemplations</i>		André Wyss, po	2	E	S	
Énonciation et textualité		Jean-Daniel Gollut, ma	2	HE	S	
Histoire littéraire		Jean-Marie Roulin, ma	2	HE	S	
Histoire littéraire. L'Homme des lumières		Danielle Chaperon, ma Arnaud Tripet, po	2	E	S	
Histoire littéraire: L'Homme romantique		Danielle Chaperon, ma Arnaud Tripet, po	2	H	S	
Littérature médiévale						
• Chrétien de Troyes, <i>Le Chevalier de la Charrette</i> ou le roman de Lancelot		Jean-Claude Mühlethaler, po	2	H	S	
• Chrétien de Troyes, <i>Le Conte du Graal</i> ou le roman de Perceval		Jean-Claude Mühlethaler, po	2	H	S	
• Le <i>Jeu de saint Nicolas</i> : naissance du théâtre profane		Simo Dakkus, ma	2	H	S	
• <i>Tristan et Iseut</i>		Eric Hicks, po	2	H	S	
Sémantique et pragmatique du texte	Jean-Michel Adam, po	1	HE	C		
2e certificat	Antoine de la Salle Jean de Saintré	Eric Hicks, po Simo Dakkus, ma	2	H	CS	
	Aspects du rêve dans la littérature	Manfred Gsteiger, po	2	E	S	
	Charlemagne, épique et grotesque	Eric Hicks, po Simo Dakkus, ma	2	E	CS	
	Classiques européens: Erasme	Jean Molino, po	2	E	S	

**Programme
des cours**

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)

Destins de femmes	Manfred Gsteiger, po	2	H	S
Flaubert et Du Camp en Egypte	Claude Reichler, po Marta Blanc Cararon, ass	2	H	S
Formes de la réception littéraire	Manfred Gsteiger, po	2	E	S
Introduction à la linguistique textuelle	Jean-Michel Adam, po	2	E	CS
L'espace littéraire au XVIII ^e siècle	Arnaud Tripet, po	2	E	S
L'œuvre romanesque de Monique Saint-Hélière	Doris Jakubec, pas	2	E	CS
La crise de la dramaturgie classique	B. Perregaux	2	H	S
La fiction dans la langue et dans les textes	Jean-Michel Adam, po	2	E	C
La littérature potentielle	André Wyss, po	2	E	S
La périphérie des textes	Jean-Michel Adam, po Mireille Noel, ass	2	H	S
La table envers et endroit d'une civilisation: de la chanson de geste au roman courtois	Jean-Claude Mühlethaler, po	2	H	CS
Le mythe de Don Juan	Manfred Gsteiger, po	2	H	S
Les temps de la description, de la relation et du récit	Françoise Revaz, ma	2	E	S
Les voix de la satire: de l'automne du Moyen Âge à l'aube de la Renaissance	Jean-claude Mühlethaler, po	2	E	CS
Littérature et nation: le cas de la Suisse	Manfred Gsteiger, po	2	E	S
Poésie et réalité	M. Collot	2	H*	S
Questions de sémantique et de pragmatique linguistique	Jean-Michel Adam, po	2	H	CS
Rire au XVII ^e siècle	Arnaud Tripet, po	2	H	CS
Stylistique historique: l'écrivain et la langue, de 1885 à nos jours	André Wyss, po	2	E	S
Stylistique historique: style et point de vue dans le récit (XVI ^e -XIX ^e siècles)	Prof. J. Molino	2	H	S
Travaux de recherche et mémoires (sur rendez-vous)	Jean-Daniel Gollut, mer	2	E	S
Voyage et écriture au XX ^e siècle	Claude Reichler, po	2	E	S
Débuts de romans: les constructions de mondes	Jean-Daniel Gollut, mer	2	H	S
Lectures du XIX ^e siècle	Doris Jakubec, pas	1	H	C
Michel Foucault critique de l'histoire des idées	Claude Reichler, po	2	E*	C
Les temps dans les langues	Jean-Michel Adam, po	2	E	C
Littérature et fiction dans l'œuvre de Foucault	Claude Reichler, po	2	H	S

2^e certificat et soutien

Séminaire postgrade

FRANÇAIS — LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Travaux pratiques de linguistique française	Jean-Daniel Gollut, mer	2	HE	TP
Introduction à la linguistique française	Françoise Revaz, ma	2	HE	S
Enonciation et textualité	Jean-Daniel Gollut, mer	2	HE	S
Sémantique et pragmatique du texte	Jean-Michel Adam, po	1	HE	C
Introduction à la linguistique textuelle	Jean-Michel Adam, po	2	E	CS
La fiction dans la langue et dans les textes	Jean-Michel Adam, po	2	E	C
La périphérie des textes	Jean-Michel Adam, po Mireille Noel, ass	2	H	S
Les temps de la description, de la relation et du récit	Françoise Revaz, ma	2	E	S
Questions de sémantique et de pragmatique linguistique	Jean-Michel Adam, po	2	H	CS
Débuts de romans: les constructions de mondes	Jean-Daniel Gollut, mer	2	H	S
Les temps dans les langues	Jean-Michel Adam, po	2	E	C

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat

Séminaire postgrade

**Programme
des cours**

Cours généraux
1^{er} certificat, 1^{re} année
2^e certificat

FRANÇAIS — LITTÉRATURE COMPARÉE

Introduction à la littérature comparée: lectures critiques	Manfred Gsteiger, po	1	H	CS
Introduction à la littérature comparée	Manfred Gsteiger, po	1	H	C
Le mythe de Don Juan	Manfred Gsteiger, po	2	H	S
Littérature et nation: le cas de la Suisse	Manfred Gsteiger, po	2	E	S
Aspects du rêve dans la littérature	Manfred Gsteiger, po	2	E	S
Destins de femmes	Manfred Gsteiger, po	2	H	S
Formes de la réception littéraire	Manfred Gsteiger, po	2	E	S

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MÉDIÉVALES

1^{er} certificat, 1^{re} année

Approches littéraires du texte médiéval	Eric Hicks, po Denis Billotte, ma	2	HE	CS
Explication philologique: Jehan Maillart, <i>Roman du Comte d'Anjou</i>	François Zufferey, pas	2	E	S
Grammaire comparée de l'ancien français et de l'ancien provençal	François Zufferey, pas	1	E	C
Introduction à la vie littéraire au Moyen Âge	Eric Hicks, po	1	H	C
La formation linguistique du domaine gallo-roman	François Zufferey, pas	1	H	C
Lecture cursive d'ancien français	Alexandre Huber, ass	2	H	TP
Lecture de textes médiévaux	Eric Hicks, po Vacat D. Billotte	1	H	TP

1^{er} certificat, 2^e année

Littérature médiévale				
• La <i>Châtelaine de Vergi</i> et ses antécédents mythiques	Eric Hicks, po	2	E	S
• La dramaturgie d'A. de la Halle: théâtralité et littérature	Sima Dakkus, ma	2	E	S
• Le <i>Roman de Renart</i>	Jean-Claude Muhlethaler, pas	2	E	S
Ancien provençal: explication de l' <i>Évangile de l'Enfance</i>	François Zufferey, pas	2	E*	S
Explication philologique: <i>Le Comte de Poitiers</i>	François Zufferey, pas	2	H	S
Lecture cursive de moyen français	Denis Billotte, ma	2	E	TP
Lecture de textes en ancien provençal	François Zufferey, pas	2	H*	S
Linguistique gallo-romane: syntaxe	Denis Billotte, ma	2	E	CS
Littérature médiévale				
• Chrétien de Troyes, <i>Le Chevalier de la Charrette</i> ou le roman de Lancelot	Jean-Claude Muhlethaler, po	2	H	S
• Chrétien de Troyes, <i>Le Conte du Graal</i> ou le roman de Perceval	Jean-Claude Muhlethaler, po	2	H	S
• Le <i>Jeu de saint Nicolas</i> : naissance du théâtre profane	Sima Dakkus, ma	2	H	S
• <i>Tristan et Iseut</i>	Eric Hicks, po	2	H	S
Antoine de la Salle: Jean de Saintré	Eric Hicks, po Sima Dakkus, ma	2	H	CS
Charlemagne, épique et grotesque	Eric Hicks, po Sima Dakkus, ma	2	E	CS
La table envers et endroit d'une civilisation: de la chanson de geste au roman courtois	Jean-claude Muhlethaler, po	2	H	CS
Les voix de la satire: de l'automne du Moyen Âge à l'aube de la Renaissance	Jean-claude Muhlethaler, po	2	E	CS
Littérature provençale: Génie d'oc et gai savoir	François Zufferey, pas	2	H	CS
Recherche en philologie: Vers une nouvelle édition du premier troubadour	François Zufferey, pas	2	E	CS

2^e certificat

		HISTOIRE ANCIENNE				
<i>1^{er} certificat</i>	Épigraphie latine: les inscriptions de Rome	Regula Frei-Stolba, pas	2	H	CS	
	Histoires de sources – sources de l'histoire	Regula Frei-Stolba, pas Anne Bielman, ma	2	HE	S	
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman, ma	2	HE	CS	
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Épigraphie latine: les inscriptions chrétiennes de Rome	Regula Frei-Stolba, pas	2	E	CS	
	Épigraphie latine: les inscriptions de Rome	Regula Frei-Stolba, pas	2	H	CS	
<i>2^e certificat</i>	D'Eschyle à Euripide: théâtre et politique	Erhard Grzybek, po	2	H	S	
	Tacite et l'opposition sous l'Empire	Erhard Grzybek, po	2	E	S	
<i>2^e année, 2^e certificat</i>	Épigraphie gréco-latine: la femme dans les sources épigraphiques	Regula Frei-Stolba, pas Anne Bielman, ma	2	E	S	
			2	E	S	
		ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE				
<i>Cours généraux</i>	Introduction à l'archéologie byzantine	Claude Bérard, po	1	E	C	
	L'imagerie phantasmagorique sur le divan	Claude Bérard, po Enseignants extérieurs spécialisés	4	E	CS	
	La mise en scène dans les groupes de la sculpture hellénistique	Claude Bérard, po	1	H	C	
	La sculpture grecque entre archaïsme et classicisme	Claude Bérard, po	1	H	C	
	Les sculptures du Parthénon	Claude Bérard, po	2	H	S	
	Thèmes grecs sur les reliefs funéraires d'époque romaine	Claude Bérard, po	2	H	S	
	Thèmes religieux et philosophiques sur les mosaïques de la fin de l'Antiquité	Claude Bérard, po	2	E	S	
	Archéologie des provinces romaines: L'Aquitaine	Daniel Paunier, po	1	E	C	
	Civitates et vici: l'habitat groupé dans les provinces de l'Occident romain	M. Mangin, pi	1	H	C	
	Civitates et vici: l'habitat groupé dans les provinces de l'Occident romain	M. Mangin, pi	2	H	S	
	Fouilles et prospection archéologique	Daniel Paunier, po Assistants			E TP	
	La mort apprivoisée: croyances et rites funéraires dans le monde gallo-romain	Daniel Paunier, po	1	E	C	
	Le fer dans l'Occident romain et l'Europe barbare	M. Mangin, pi	1	H	C	
	Sites et documents relatifs à l'Aquitaine	Daniel Paunier, po	2	E	S	
	<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Techniques de recherches et notions de base	Assistants diplômés	2	HE	S
	<i>2^e certificat</i>	Analyse et publication du matériel archéologique I	Daniel Paunier, po Assistants	2	HE	TP
		Archéométrie et techniques de fouilles I	Daniel Paunier, po Assistants + intervenants extérieurs	3	HE	CS
Séminaire de recherches		Daniel Paunier, po Assistants	2	HES/TP		
<i>3^e cycle</i>	3 ^e cycle romand et diplôme de spécialisation (sur 2 ans) en archéologie et histoire de l'art					

Programme des cours

		LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES			
Cours généraux	La poésie épique latine	François Spaltenstein, mer	1	H	C
	Lecture cursive (seconde partie)	François Spaltenstein, mer	2	HE	TP
	Les cultes orientaux à Rome	Philippe Mudry, po	1	E	C
	Métrique	François Spaltenstein, mer	1	E	C
1 ^{er} certificat	Lecture cursive (première partie)	François Spaltenstein, mer	2	HE	TP
	Séminaire étymologie et cultures anciennes	Claude Sandoz, pe	2	H	S
	Stylistique et grammaire	François Spaltenstein, mer	2	HE	TP
	Syntaxe et comparaison des langues anciennes	Claude Sandoz, pe	2	E	S
1 ^{er} certificat, 1 ^{re} année	Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz, pe	1	HE	C
	Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz, pe	1	HE	C
	Lucrèce De la nature, livre I	François Spaltenstein, mer	2	E	S
	Sénèque Phèdre	Helena Junod, mer	2	H	S
	Proséminaire	Philippe Mudry, po	2	H	S
1 ^{er} certificat, 2 ^e année	Apulée De la magie	Philippe Mudry, po	2	H	S
	Virgile Bucoliques	Helena Junod, mer	2	E	S
2 ^e certificat	Apulée. Métamorphoses, livre XI (le livre d'Isis)	Philippe Mudry, po	2	E	S
	Exercices de version	Philippe Mudry, po	2	HE	TP
	Héroïnes et tragédiennes dans la littérature latine	Helena Junod, mer	2	H	CS
	Pline l'Ancien, Histoire naturelle 37	Helena Junod, mer	2	E	CS
	Stace L'Achilléide	François Spaltenstein, mer	2	H	S
		LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES			
Cours généraux	Platonisme politique et théories de droit naturel dans l'antiquité et les temps modernes	Ada Neschke, po	2	HE	C
	Le théâtre de Sophocle modalités de la fiction dramatique	Claude Calame, po	2	HE	C
1 ^{er} certificat	Connaissance pratique de la langue grecque; introduction au mycénien	Claude Calame, po	2	HE*	TP
	Étymologie et cultures anciennes	Claude Sandoz, pe	2	H	S
	Les hymnes aux dieux d'Homère à Callimaque entre acte de culte et littérature	Claude Calame, po	2	HE	S
	Syntaxe et comparaison des langues anciennes	Claude Sandoz, pe	2	E	S
1 ^{er} certificat, 1 ^{re} année	Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz, pe	1	HE	C
	Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz, pe	1	HE	C
2 ^e certificat	Séminaire pour hellénistes Epicure <i>Lettre à Hérodote</i>	Ada Neschke, po	2	H	S
	Séminaire pour hellénistes Plotin <i>Ennéade VI 9 Sur le Bien et l'Un</i>	Ada Neschke, po	2	E	S
	Version grecque et lecture cursive	Claude Calame, po Pierre Voelke, ass	2	HE*	TP
2 ^e certificat / 3 ^e cycle	Séminaire postgrade (interdisciplinaire) Fiction et connaissance une approche multidisciplinaire	Marie-Jeanne Borel, po Claude Calame, po Claude Reichler, po Mondher Kilani (SSP)	2	H	CS

**Programme
des cours**

		LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES			
Cours généraux	D'Annunzio prosatore o la negazione del realismo	Jean-Jacques Marchand, pe	1	E	C
	Dante	Antonio Stauble, po	2	H	C
	L'individuo, la nazione, l'Europa nella letteratura romantica	Jean-Jacques Marchand, pe	1	H	C
	Letture dantesche	Antonio Stauble, po	2	E	C
	Panorama storico della grammatica italiana e problemi grammaticali della lingua contemporanea	Giovanni Papini, po	2	E	C
	Testi volgari delle Origini	Giovanni Papini, po	2	H	C
1^{er} certificat, 1^{re} année	Aspetti e problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	Felice Ceccantini, ma	2	HE	CS
	Laboratorio linguistico ed espressione orale	Maurizio Miglioli, me	1	HE	Ex
	Laboratorio linguistico ed espressione orale	Maurizio Miglioli, me	1	HE	Ex
	Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	Jean-Jacques Marchand, pe	2	HE	CS
	Seminario I				
	• Gozzano, Poesie	Felice Ceccantini, ma	2	E	S
	• La poesia di Ugo Foscolo	Maurizio Miglioli, me	2	E	S
	• Manzoni, <i>I Promessi sposi</i>	Felice Ceccantini, ma	2	H	S
	• Pirandello novelliere	Maurizio Miglioli, me	2	H	S
	1^{er} certificat, 1^{re} et 2^e années	Esercizi di traduzione e di avviamento al comporre	Fabio Dal Busco, ass Maurizio Miglioli, me	2	HE
Seminario I - II per italofoni					
• Dante, <i>Vita Nuova</i> • Montale		Antonio Stauble, po Antonio Stauble, po	2 2	H E	S S
1^{er} certificat, 2^e année	Metrica e retorica	Armand Francillon, me	2	HE	CS
	Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica Principi di critica testuale	Giovanni Papini, po	2	HE	CS
	Seminario II				
	• Boccaccio, <i>Il Decamerone</i> : gli estremi	Armand Francillon, me	2	E	S
	• <i>Esperimenti di lirica cinquecentesca</i>	Armand Francillon, me	2	H	S
	• Machiavelli, <i>Scritti letterari</i> • Petrarca, <i>Canzoniere</i>	Denis Fachard, pd Denis Fachard, pd	2 2	H E	S S
2^e certificat	Analisi linguistiche del Giorno del Parini	Giovanni Papini, po	2	H	S
	Analisi linguistiche e metriche di alcune poesie delle Rime nuove e delle Odi barbare del Carducci	Giovanni Papini, po	2	E	S
	Correzione di componimenti	E. Cutinelli-Rendina, ass	2	HE	Ex
	Seminario III				
	• Da Bembo a Tasso lirica cinquecentesca tra teoria e prassi	Jean-Jacques Marchand, pe	2	H	S
	• Goldoni	Antonio Stauble, po	2	E	S
	• L'autobiografia nell'Ottocento (Alfieri, Foscolo, Pellico, Settembrini, D'Azeglio ..)	Jean-Jacques Marchand, pe	2	E	S
	• La Commedia dell'arte	Antonio Stauble, po	2	H	S

**Programme
des cours**

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat

Cours généraux

1^{er} certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES

Conversación y redacción	Angel Alvarez, mer	1	HE	TP
Gramática	Angel Alvarez, mer	1	HE	TP
Introducción a la Historia de la Literatura siglos XIX y XX	Angel Alvarez, mer	1	HE	TP
Introducción al comentario de textos	Angel Alvarez, mer	1	E	TP
Introducción al mundo hispánico	Norberto Gimelfarb, me	1	HE	TP
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1	HE	C
Laboratorio de idiomas	Angel Alvarez, mer	2	HE	TP
Preparación al laboratorio	Angel Alvarez, mer	1	H	TP
Problemas de idioma	Angel Alvarez, mer	1	HE	TP
Traducción (I)	Angel Alvarez, mer	1	HE	TP
Traducción (II)	Angel Alvarez, mer	1	HE	TP
Análisis lingüístico del español (I)	Norberto Gimelfarb, me	1	HE	TP
Análisis lingüístico del español (II)	Norberto Gimelfarb, me	1	HE	TP
Comentario de textos literarios	Angel Alvarez, mer	1	HE	TP
Elementos de lingüística hispánica	M Agostinho-De La Torre, ass	2	H	CS
Gramática	Norberto Gimelfarb, me	1	HE	TP
Introducción a la literatura clásica española	Antonio Lara, po	1	HE	C
Laboratoire	Vacat M Agostinho-de la Torre	1	HE	TP
Lengua y literatura medievales	Rolf Eberenz, po	2	E	CS
Redacción y conversación (I)	Norberto Gimelfarb, me	1	HE	TP
Redacción y conversación (II)	Norberto Gimelfarb, me	1	HE	TP
Traducción	Norberto Gimelfarb, me	2	HE	TP
Análisis de textos clásicos	Vacat	2	H	S
El español frente a los neologismos	Rolf Eberenz, po	1	E	C
Fraseología española problemas y realizaciones	Rolf Eberenz, po	1	E	C
Génesis y evolución del sistema verbal castellano	Vacat	2	H	C
La comedia clásica Lope, Tirso, Calderón	Antonio Lara, po	2	E	S
La comedia española. De Lope a Calderón	Antonio Lara, po	2	H	C
La generación de 1898	Antonio Lara, po	2	E	C
La poesía clásica española a través del soneto	Antonio Lara, po	1	E	C
Narrativa española de postguerra	Antonio Lara, po	1	H	C
Narrativa picaresca	Antonio Lara, po	2	H	S
Relatos de viajes medievales	Rolf Eberenz, po	2	E	S

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

Sprachübungen IIIA Grammatik (praktischer Teil)	Suzanne Wokusch, ma	1	H	TP
Landeskunde. Medienanalyse	Edith Slembek, mer	2	E	C
Neuere Literatur/Sprachwissenschaft	Walter Lenschen, po Centre de traduction littéraire	2	HE	C
Schweizerdeutsch verstehen	Alexander Schwarz, po Vacat	1	E	TP
Vorlesung. Deutsche Klassik und Romantik	Christiaan Hart Nibbrig, po	2	H	C
Vorlesung: Deutsche Literatur in der 1. Hälfte des 19. Jhds	R. Koser	2	E	C
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1	HE	C
Deutsche Landeskunde Von Hitlers Selbstmord zur Fussball-Weltmeisterschaft '54	Alexander Schwarz, po Thomas Breymann, mer	2	H	CS

**Programme
des cours**

1^{er} certificat, 1^{re} année

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES (SUITE)

Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 1 + 2	Walter Lentschen, po Alexander Schwarz, po	2	HE	S
Proseminar I: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Christiaan Hart Nibbrig, po Nathalie Amstutz, ass	3	HE	S
Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	Edith Slembek, mer	2	H	TP
Sprachübungen I + II: Werkstatt Schreiben	Alexander Schwarz, po Thomas Breymann, mer	2	HE	TP
Sprachübungen II A: Grammatik und Übersetzen	Thomas Breymann, mer	1	E	TP
Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	Edith Slembek, mer	1	E	TP
Sprachübungen II B: Grammatik und Übersetzen	Suzanne Wokusch, ma	1	E	TP
Vorbereitung auf den Soutien	Alexander Schwarz, po	1	E C/S	

1^{er} certificat, 2^e année

Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4	Alexander Schwarz, po Vacat	2	HE	S
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Peter Weiss	P. Utz, po Manon Delisle, ass	2	H	S
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Peter Handke	R. Käser	2	H	S
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	P. Utz, po Manon Delisle, ass R. Käser	2	E	S
Sprachübungen III A + B: Übersetzen	Thomas Breymann, mer	1	H	TP
Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	Edith Slembek, mer	1	H	TP
Sprachübungen III B: Grammatik (praktischer Teil)	Thomas Breymann, mer	1	H	TP
Sprachübungen III C: Grammatik (theoretischer Teil)	Suzanne Wokusch, ma	1	H	TP
Sprachübungen IV A + B: Übersetzen	Thomas Breymann, mer	2	E	TP
Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	Edith Slembek, mer	2	E	TP

2^e certificat

Hauptseminar:				
• Alfred Döblin	R. Käser	2	H	S
• Artus in Deutschland	Walter Lentschen, po	2	H	S
• Das Eigene und das Fremde	Christiaan Hart Nibbrig, po	2	H	S
• Das Frühneuhochdeutsche in der Sprach- und Literaturgeschichte	Alexander Schwarz, po	2	E	S
• Die Technik des assoziativen Erzählens	Wilfred Schiltknecht, pas	2	E	S
• Franz Kafka	Christiaan Hart Nibbrig, po	2	E	S
• Marchenerzählungen der deutschen Romantik	S-B Würffel, pi	2	H	S
• Mechthild von Magdeburg und andere Mystikerinnen und Mystiker	Walter Lentschen, po	2	E	S
• Oswald von Wolkenstein und spätmittelalterliche Lyrik	Walter Lentschen, po	2	H	S
• Rezeption von deutschen Texten aus dem Mittelalter	Walter Lentschen, po	2	E	S
• Schriftstellerinnen der Gegenwart	Wilfred Schiltknecht, pas	2	H	S
• Spracherwerb und Sprachverlust	Alexander Schwarz, po	2	H	S
• Telescope, Mikroskope. Literarische Kommentare zur Technisierung des Blicks	U. Stalder, pi	2	E	S
Les temps et les langues	Alexander Schwarz, po Autres professeurs de l'ILSL	2	E	S
Sprachdidaktisches Hauptseminar: Lernstrategien im Fremdsprachunterricht	Suzanne Wokusch, ma	2	E	S

2^e certificat, 4^e année

Kolloquium für Fortgeschrittene	Christiaan Hart Nibbrig, po	2	E	
---------------------------------	-----------------------------	---	---	--

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES			
Aspects of Narrative Hemingway, Fitzgerald, Faulkner	Peter Halter, po	2	H CS
Introduction to American English	Peter J. Trudgill, po	1	E C
Introduction to Shakespeare	Neil Forsyth, po	2	E C
Reading English Poetry	Neil Forsyth, po	2	H C
Sociolinguistics: Discourse	Peter J. Trudgill, po	1	E C
Sociolinguistics: Varieties	Peter J. Trudgill, po	1	H C
Etudes anglaises: conférences	Auteurs multiples	2	HE /
Introduction à la Linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1	HE C
Explication de texte I: Etherege, Congreve	David Jemielity, ass	2	E S
Explication de texte I: The Plays and Prefaces of George Bernard Shaw	G. Peter Winnington, me	2	E S
American Literature Survey	Beverly Maeder, mer	1	EC/S
American Literature Survey	B. Vejdovsky	1	HC/S
English Literature Survey I	G. Peter Winnington, me	1	HEC/S
Explication de texte I: Caryl Churchill	Roelof Overmeer, mer	2	E S
Explication de texte I: David Mamet	Peter Halter, po	2	E S
Explication de texte I: London. Drama and Essays	Adam Piette, ass	2	E S
Introduction to English Language and Linguistics I	Peter J. Trudgill, po	1	HE C
Introduction to Literary Analysis	Mary A. Johnson, mer Peter Halter, po Margaret Tudeau, ma R. Overmeer Adam Piette, ass Beverly Maeder, mer	2	H S
Language Laboratory I	Adam Piette, ass Margaret Tudeau, ma G. Peter Winnington, me B. Vejdovsky	1	HE TP
Practical Language Work I	Margaret Tudeau, ma David Jemielity, ass G. Peter Winnington, me Mary A. Johnson, mer Beverly Maeder, mer B. Vejdovsky	2	HE TP
Explication de texte II	Adam Piette, ass	2	H S
• Alice Munro	G. Peter Winnington, me	2	H S
• George Eliot, <i>The Mill on the Floss</i>	B. Vejdovsky	2	E S
• Ginsburg, Kerouac, Beats	Margaret Tudeau, ma	2	H S
• Jane Austen, <i>Pride and Prejudice</i> , E. Tenant, Pemberley	Peter Halter, po	2	E S
• Literary Theory and Practice	B. Vejdovsky		
• Maria Edgeworth, <i>Castle Rackrent</i> and Emily Bronte, <i>Wuthering Heights</i>	Mary A. Johnson, mer	2	H S
• Melville		2	H S
• Shakespeare, Hamlet	Beverly Maeder, mer	2	H S
History of the English Language	Neil Forsyth, po	2	E S
Introduction to English Language and Linguistics II	Ian Kirby, po	2	H C
Introduction to Medieval Literature	Peter J. Trudgill, po	1	H CS
Introduction to Medieval Literature	Ian Kirby, po	2	EC/S
Introduction to Medieval Literature	K. Feldman	2	E S
Language Laboratory II	G. Peter Winnington, me	1	HE TP
Practical Language Work II	R. Overmeer Mary A. Johnson, mer Adam Piette, ass	1	HE TP
English Literature Survey II	G. Peter Winnington, me	2	H C
Language Laboratory II	G. Peter Winnington, me	1	HE TP
18th Century Satire	Neil Forsyth, po David Jemielity, ass	2	H S
Advanced English Linguistics	Peter J. Trudgill, po	2	E CS
Drama Theory in Practice I	Roelof Overmeer, mer	2	H S

**Programme
des cours**

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES (SUITE)

Drama Theory in Practice II	Roelof Overmeer, mer	2	E	S
Forms of Early Modern English poetry	Margaret Tudeau, ma	2	E	S
From Novel into Film	Peter Halter, po Neil Forsyth, po	3	E	S
Gender and American Fiction at the Turn of the Century Edith Wharton and Others	Peter Halter, po	2	H	S
John Milton	Neil Forsyth, po	2	HE	S
Linguistic Change in English	Peter J. Trudgill, po	2HE *		S
Middle English Chaucer, <i>General Prologue</i> and the <i>Pardoner's tale</i>	Ian Kirby, po Vacat	2	H C/S	
Middle English Malory's <i>Morte d'Arthur</i>	Ian Kirby, po	2	EC/S	
Middle English Medieval mysticism	Vacat	2	EC/S	
Medieval English Practical Work	K. Feldman	2	HE	TP
Old English Heroic literature	Ian Kirby, po	2	H	CS
The Poetry of W B Yeats	T Johnson	2	EC/S	
World Englishes	Peter J. Trudgill, po	2HE *		S

LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES: RUSSE

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat

Littérature du XX ^e s.	Leonid Heller, po	1	HEC/TP	
Histoire de la littérature: XI ^e - XVIII ^e s.	Leonid Heller, po	2	HE*	C
Histoire de la Russie (X ^e -XIX ^e s.)	Julia Bornand, me	1	HEC/TP	
Laboratoire de langue	Natacha Skaf-Smirnova, me	2	HE	TP
Version / explication de textes	Julia Bornand, me	2	HE	TP
Expression écrite pour débutants	Julia Bornand, me Michael Jiliaev	2	HE	TP
Grammaire pour débutants	Michael Jiliaev	2	HE	TP
Grammaire pour débutants (laboratoire)	Michael Jiliaev	2	HE	TP
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1	HE	C
Introduction à la linguistique du russe	Patrick Sériot, po	1	HE	C
Conversation	Natacha Skaf-Smirnova, me	2	HE	TP
Grammaire	Natacha Skaf-Smirnova, me	2	HE	TP
Linguistique du russe (2 ^e année)	Patrick Sériot, po	1	HEC/S	
Analyse linguistique de textes	Patrick Sériot, po	2	E	TP
Analyses littéraires	Leonid Heller, po	2	HEC/TP	
Civilisation. expression orale	Julia Bornand, me Michael Jiliaev	2	HEC/TP	
Grammaire avancée (3 ^e année)	Michael Jiliaev	2	HE	TP
Grammaire avancée (4 ^e année)	Julia Bornand, me	2	HE	TP
Linguistique du russe: Controverses sur la syntaxe russe et problème des aspects	Patrick Sériot, po	2	E	C
Linguistique du russe: Le discours des slavophiles et des occidentalistes	Patrick Sériot, po	2	H	CS
Littérature du XX ^e s. (3 ^e année)	Leonid Heller, po Julia Bornand, me	2	HE*	S
Philologie Zhitie Avvakuma	Patrick Sériot, po	2	H	S
Poésie	Leonid Heller, po Julia Bornand, me	2	H*	S
Thème	Julia Bornand, me	2	HE	TP
Théories littéraires	Leonid Heller, po Julia Bornand, me	2	E*	S

**Programme
des cours**

HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS

Voir le «Programme des cours» de la Faculté de théologie dans le chapitre qui lui est consacré.

LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES: ÉTUDES INDIENNES

1^{er} certificat

Introduction à la langue tibétaine	Tom Tillemans, po	1	HE	CS
Introduction aux religions de l'Inde	A. Etter	2	E	CS
Lecture détaillée d'un passage du Mahabharata	Johannes Bronkhorst, po	2	H	S
Passages choisis de la Manusmṛiti	Yves Ramseier, ass	2	E	S
Sanskrit élémentaire	Johannes Bronkhorst, po	2	H	CS
Tibétain élémentaire travaux pratiques	T. Tomabechi	2	HE	TP
Travaux pratiques exercices faciles de sanscrit	F. Vogeli	2	HE	TP
Vajracchedika	Tom Tillemans, po	2	E	S

2^e certificat

Introduction à quelques problèmes de bouddhologie notions indiennes et développements en Asie	Jérôme Ducor, pd	2	HE	CS
Introduction au sanscrit hybride de l'école bouddhiste des Lokottaravadin	G. Canevascini	2	HE*	CS
La transmission du bouddhisme indien à travers l'étude des sources manuscrites d'Asie centrale Continuation.	Cristina Scherrer-Schaub, pd	1	HE	CS
Le Madhyamakakāśika de Kamalasila	Tom Tillemans, po	2	H	S
Lecture de textes tibétains	Tom Tillemans, po	2	HE	S
Littérature narrative du sanscrit Hitopadesa	P. Schreiner	2	E	S
Logique et théorie de la connaissance dans le bouddhisme indien	Tom Tillemans, po	1	HE	C
Passages choisis du Taittiriya Aranyaka	Johannes Bronkhorst, po	2	H	S

LINGUISTIQUE

1^{er} certificat, 1^{re} année

Caractères généraux du langage	Pascal Singy, ass	2	HE*	TP
Caractères généraux du langage (linguistique générale)	Mortéza Mahmoudian, po	2	H*	C
Courants théoriques en linguistique	Mortéza Mahmoudian, po	2	E*	C
Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz, pe	1	HE	C
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1	HE	C
Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz, pe	1	HE	C
Phonétique générale	Pascal Singy, ass	1	H	C
Phonétique générale	Pascal Singy, ass	1	H	TP
Phonologie	Rémi Jolivet, po	2	HE	CS

1^{er} certificat, 2^e année

Analyse morpho-syntaxique	Pascal Singy, ass	2	HE*	TP
De quelques modèles en syntaxe	Mortéza Mahmoudian, po	2	E	C
Les unités significatives	Mortéza Mahmoudian, po	2	H	C
Morphologie et syntaxe	Rémi Jolivet, po	2	HE	CS

2^e année et 2^e certificat

Séminaire étymologie et culture ancienne	Claude Sandoz, pe	2	H	S
Séminaire syntaxe et comparaison des langues anciennes	Claude Sandoz, pe	2	E	S

2^e certificat

Bilinguisme, stratégies d'acquisition et interaction	Anne-Claude Berthoud, pe Lorenza Mondada, ass	2	E*	S
Introduction aux théories d'acquisition du langage	Anne-Claude Berthoud, pe	2	H*	C
Méthodes pour l'analyse des interactions verbales	Lorenza Mondada, ass	2	H*	TP

**Programme
des cours**

2^e certificat, 3^e et 4^e années

LINGUISTIQUE (SUITE)

Problèmes de sociolinguistique	Mortéza Mahmoudian, po	2 HE*	CS
Problèmes théoriques de la signification	Mortéza Mahmoudian, po	2	H C
Recherches récentes en sémantique	Mortéza Mahmoudian, po	2	E C
Aspects de la formalisation linguistique	Rémi Jolivet, po	2	HE CS
La fiction dans la langue et dans les textes	Jean-Michel Adam, po	2	E C
La périphérie des textes	Jean-Michel Adam, po Mireille Noël, ass	2	H S
Les temps de la description, de la relation et du récit	Françoise Revaz, ma	2	E S
Questions de sémantique et de pragmatique linguistique	Jean-Michel Adam, po	2	H CS
Introduction à la linguistique textuelle	Jean-Michel Adam, po	2	E CS
Les temps dans les langues	Enseignantes de l'ILSL	2	E S

Cours généraux

HISTOIRE DE L'ART

Art en Lombardie au XV ^e siècle	Vera Segre, ma	2	H C
Cubisme et cubismes	Paul-André Jaccard, ma	2	H C
Figurations spécieuses	Michel Thévoz, po	2	HE CS
Histoire du musée du Louvre	Michel Thévoz, po	2	E CS
L'organisation d'une exposition	Michel Thévoz, po	2	H CS
La sculpture en Suisse au XX ^e siècle	Paul-André Jaccard, ma	2	E C
Léonard à Milan	Vera Segre, ma	2	E C
Les femmes peintres	Vera Segre, ma	2	H S
Peinture murale romane	Vera Segre, ma	2	E S
Problèmes de la peinture espagnole au XVII ^e siècle	V. Stoichita, pi	2	H CS
Visites de musées, galeries et monuments	Vacat	4 HE*	TP

1^{er} certificat

Préparation à l'examen de lecture d'œuvres	Vera Segre, ma	2	E C
--	----------------	---	-----

1^{er} certificat, 1^{re} année

Introduction à l'art du Moyen-Âge	Vacat	2	H C
Introduction à l'histoire de l'art moderne	Philippe Junod, po	2	E C
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques: proséminaire I	Sylvie Wuhrmann, ass	2	HE TP
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques: proséminaire II	Vacat	2	HE TP
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques: proséminaire III	Philippe Lüscher, ass	2	HE TP

A partir de la 2^e année

La sculpture en Suisse romande I	Paul-André Jaccard, ma	2	H S
La sculpture en Suisse romande II	Paul-André Jaccard, ma	2	E S
Théories et pratiques de la couleur	Philippe Junod, po	2	E CS
La «Maison des artistes» de La Sarraz et les avant-gardes internationales de l'entre-deux-guerres	A. Baudin	2	H CS

2^e certificat

Autour de Hans Holbein le Jeune. Le peintre, sa réception (XVI-XIX ^e siècles)	P. Griener	2	H S
L'iconographie de l'Apocalypse	Vera Segre, ma	2	H CS
Lectures de textes méthodologiques	Philippe Junod, po	2	E S

2^e et 3^e cycles

Encadrement des mémorants et doctorants	Vacat	2	HE
---	-------	---	----

Programme des cours

HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA				
<i>Cours généraux</i>	Le cinéma français (1919-1929): films, théories, pratiques culturelles	François Albera, po	2 H CS	
	Les nouvelles modalités du récit dans le cinéma contemporain	François Albera, po	2 E CS	
	Projections de films	François Albera, po L. Guido	2 H TP	
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Etudes de textes et analyses de films	L. Guido	2 E TP	
	Introduction à l'histoire générale du cinéma	Vacat	2 H CS	
	Introduction aux études cinématographiques et filmiques	Vacat	2 E CS	
<i>2^e certificat et DES</i>	Document / fiction au cinéma et à partir du cinéma	François Albera, po	2 HE CS	
GÉOGRAPHIE				
<i>Cours généraux</i>	Excursions	Jörg Winistörfer, po Michel Marthaler, ma Assistants		
	Problèmes de géographie physique	Un enseignant des Sciences de la terre	2 H C	
<i>1^{er} certificat</i>	Camp d'étude en géologie (7 jours)	Corps enseignant		
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Cartographie thématique	Micheline Cosinschi, mer	2 HEC/TP	
	Etude de cartes ou excursions	Jörg Winistörfer, po Assistants	2 HE TP	
	Introduction à la géographie humaine	Etienne Pignet, ma	2 HE TP	
	Introduction à la géographie humaine (en alternance avec la géographie physique)	Laurent Bridel, po	2 HE C	
	Introduction à la géographie physique	Claire Dorthe, pas	2 HE C	
	Roches et minéraux. Une introduction à la géologie	Michel Marthaler, ma	2 HEC+TP	
	<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Cours de géomorphologie	Claire Dorthe, pas	2 HE C
Direction des travaux, excursions au semestre d'été, géographie physique		Corps enseignant		
Géographie économique et économie spatiale (HEC et Lettres)		Jean-Bernard Racine, po	2 HE CS	
Géographie physique		Jörg Winistörfer, po Assistants	2 HE TP	
Géographie théorique et quantitative		Etienne Pignet, ma	2 HEC/TP	
Méthodes quantitatives en Sciences Humaines I		François Bavaud, pas	2 HEC/TP	
Séminaire de géomorphologie		Jörg Winistörfer, po	2 HE S	
<i>2^e certificat</i>		Aménagement du territoire et développement régional (SSP)	Laurent Bridel, po	2 HE C
		Camp d'étude en géographie humaine (7 jours)	Corps enseignant	
		Camp d'étude en géographie physique (7 jours)	Corps enseignant	
	Climat et représentations sociales	Martine Rebetez, pd	2 H C	
	Climatologie générale	Michel Roten, pas	1 H C	
	Démographie (HEC)	Olivier Blanc, po	2 HE C	
	Démographie (HEC)	Olivier Blanc, po	2 HE* CS	
	Direction des travaux et excursions: problèmes locaux	Corps enseignant		
	Géobotanique (Faculté des Sciences)	Pierre Hainard, po	2 E C	
	Géobotanique (Faculté des Sciences)	Pierre Hainard, po	2 H C	
	Géographie zonale	Jörg Winistörfer, po	2 H CS	

**Programme
des cours**

GÉOGRAPHIE (SUITE)

2^e certificat et 4^e année

3^e cycle et recherche

Géomorphologie du quaternaire	M. Jorda, sup	2	E	C
Hydrologie I (EPFL)	André Musy	2	HE	C
Initiation à la recherche scientifique (tous les 15 jours)	Jean-Bernard Racine, po	2	H	S
La région, du localisme au mondialisme	Laurent Bridel, po	2	HE	S
La Suisse structures, dynamiques et prospective	Jean-Bernard Racine, po	2	HE	CS
Lever morphologique (sur rendez-vous)	Jörg Winistorfer, po Assistants			HE
Méthodes en géographie physique	Jörg Winistorfer, po Assistants	3	HE	C
Méthodes quantitatives en Sciences Humaines II	François Bavaud, pas	1	HEC/TP	
Méthodes quantitatives et cartomatique	Micheline Cosinschi, mer	2	HEC/TP	
Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	Micheline Cosinschi, mer	3	HE	TP
Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	Micheline Cosinschi, mer	3	HE	TP
Problèmes de climatologie	Michel Roten, pas	1	HE	C
Statistiques multivariées en géographie	Micheline Cosinschi, mer	1	EC/TP	
Télé-détection satellitaire (EPFL)	Prof R Caloz	2	E	C
Séminaire de recherche sur l'aménagement du territoire pour mémorants (selon programme spécial)	Laurent Bridel, po	3	HE	CS
Séminaire de recherche (une fois par mois)	Avec la participation de tous les enseignants IGUL	3	HE	CS

INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

A partir de la 2^e année

2^e certificat

3^e année

Fondements de la création d'outils informatiques en sciences humaines	Eric Keller, po	2	HE	C
Informatique I: accès à la programmation en sciences humaines	Eric Keller, po Brigitte Zellner, ass	2	HE	CTP
Logique formelle I	Marie-Jeanne Borel, po	2	HE	C
Logique formelle I	Nathalie Janz (philosophie)	1	HE	TP
Mathématiques I	Prof Henri Volken (SSP)	2	HE	C
Mathématiques I	Prof Henri Volken (SSP)	1	HE	TP
Mathématiques I	Prof Henri Volken (SSP)	2	HE	TP
Outils d'informatique généraux pour les sciences humaines	Assistants			CTP
Outils d'informatique pour l'analyse quantitative en sciences humaines	Assistants			CTP
Informatique II initiation à la programmation avancée en sciences humaines	Eric Keller, po Brigitte Zellner, ass	2	HE	CTP
Méthodes quantitatives en Sciences humaines I	François Bavaud, pas	2	HEC/TP	
Intelligence artificielle	Eric Keller, po	2	H	C
Introduction à l'utilisation du micro-ordinateur	Assistants			CTP
Logique formelle II	Marie-Jeanne Borel, po Prof Henri Volken (SSP)	2	HE	C
Logique formelle II laboratoire	Marie-Jeanne Borel, po Prof Henri Volken (SSP)	2	HE	S
Mathématiques II	Prof Henri Volken (SSP)	2	HE	C
Mathématiques II	Prof Henri Volken (SSP)	2	HE	TP
Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	François Bavaud, pas	1	HEC/TP	
Projet individuel d'informatique, de méthodes quantitatives, de logique ou de mathématique appliqué aux sciences humaines	Marie Jeanne Borel, po Eric Keller, po Prof Henri Volken (SSP)			

**Programme
des cours**

Latin

Grec

INTRODUCTION AUX LANGUES ANCIENNES

<i>1^{re} et 2^e année</i>			
Cours pour non-latinistes			
• variante 1 : latin et langues romanes	François Spaltenstein, mer	2	HE TP
• variante 2 : latin et histoire	François Mottas, me	2	HE TP
• variante 3 : latin et traduction	François Mottas, me	2	HE TP
<i>1^{re} année</i>			
Introduction à la langue grecque I (cours de base)	David Bouvier, mer	2	HE C
Introduction à la langue grecque I	David Bouvier, mer	2	HE TP
<i>2^e année</i>			
Introduction à la langue grecque II	David Bouvier, mer	1	HE C
Introduction à la langue grecque II	David Bouvier, mer	1	HE C

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
H	=	hiver
E	=	été
HE	=	hiver + été
*	=	tous les 1-5 jours

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pât	=	professeur assistant
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
ma	=	maître-assistant

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES **ADRESSE** **TEL** **FAX**

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
Professeur Jörg Winistörfer, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 01	692 29 05
Professeur Rémi Jalivet, vice-doyen (affaires financières)	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 07	692 29 05
Professeur Marie Jeanne Borel, vice-doyen (affaires étudiantes)	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 72	692 29 05
Mme Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 02	692 29 05
Mme Maritza Erb, secrétaire du Décanat	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05

Secrétariat des étudiants, secrétariats des sections et des instituts

Secrétariat des étudiants de la Faculté <i>Mme Lydia Peytrignet</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 08	692 29 05
Secrétariat des sections de philosophie, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques <i>Mme Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Secrétariat des sections de français, français médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma <i>Mme Anne Gaeng</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 10	692 29 15
Secrétariat des sections d'histoire et de langues slaves <i>Mme Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Secrétariat des sections d'anglais et d'allemand <i>Mme Liselène Golay</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 12	692 29 35
Institut d'études médiévales (IEM) <i>Mme Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA) <i>Mme Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 40	692 30 45
Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) <i>Mme Florence Epars</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 55	692 30 55
Institut de géographie (IGUL) <i>Mme Marcia Curchod</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 70	692 30 75
Département d'histoire et des sciences des religions <i>Mme Maya Burger</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

Centres et instituts divers, EFM, Cours de vacances

Institut Benjamin Constant (IBC) <i>Mmes Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann</i>	Bâtiment central	692 29 00	692 48 45
Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) <i>Mme José-Flore Tappy</i>	Bâtiment central	692 30 30	692 48 45
Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) <i>Mme Brigitte Burger</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 84	
Secrétariat des cours de 3e cycle romand de lettres <i>Mme Suzanne Hanhart</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 06	
Secrétariat de l'Ecole de français moderne (EFM) <i>Mme Jocelyne Schenk</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Secrétariat des Cours de vacances <i>Mme Claudine Monnard</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) <i>Mme Brigitte Gendroz</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 96	692 30 95

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ECOLE DE
FRANÇAIS
MODERNE
(EFM)

**Définition des études
menées à l'EFM**

L'Ecole de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés

Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère.

Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

**Titres
décernés**

Certificat d'études françaises

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

Structure des études

Conditions spéciales d'admission à l'EFM

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français. Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence (art. 14 du Règlement de l'EFM). Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement :

- un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français **la totalité ou la majeure partie de leur temps**.
Voir ci-après les filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme».
- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants **inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL** et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études.
Voir ci-après «Cours d'appoint», dans la filière «Cours de service».

La filière «Propédeutique»

La filière «Propédeutique» est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'Ecole de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne. Enseignement: il comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite) ainsi que 8 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver.
N.b.: les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement à la filière «Certificat» ou à la filière «Diplôme», selon leur choix.

La filière «Certificat»

La filière «Certificat» est destinée aux étudiants qui veulent obtenir une certification de type universitaire témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises. Enseignement: il comprend 10 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux) ainsi que 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation. En outre, un sujet (soit en littérature soit en civilisation) doit être étudié de manière autonome. Durée: une année; début au semestre d'hiver; possibilité d'entrer au semestre d'été uniquement pour les boursiers d'échanges.

La filière «Diplôme»

La filière «Diplôme» est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère. Durée: deux ans; début au semestre d'hiver; possibilité d'obtenir une équivalence pour la première année.
Coordination avec la Faculté des lettres: le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).
Enseignement: en 1^{re} partie, il comprend 6 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (production de discours oraux et compréhension/production de discours écrits) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique) et 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés. En 2^e partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique); il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique.

Structure des études

La filière «Cours de service»

La filière «Cours de service» propose des cours d'appoint aux étudiants inscrits dans diverses Facultés ou Ecole de l'UNIL ou à l'EPFL désireux de perfectionner leur connaissance du français, ainsi que des cours de recyclage aux enseignants de français langue étrangère.

LES COURS D'APPOINT

Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou au semestre d'été.

Enseignement: il comprend de 4 à 10 heures de cours pratiques de langue, ainsi que certains des cours à option des filières «Certificat» et «Diplôme», notamment ceux qui concernent la littérature et la civilisation.

Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais, dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles.

LES COURS DE RECYCLAGE

Les Cours de recyclage sont destinés à des enseignants de français langue étrangère désireux de se perfectionner dans divers domaines: didactique, langue, linguistique, civilisation. Ils sont organisés sur demande pendant des périodes limitées. Prendre contact avec la direction de l'Ecole de français moderne.

Contrôle des études: évaluation continue, crédits

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits.

Attestation de niveau propédeutique

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens

Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de production de textes
- Epreuve de compréhension et d'expression orales

Certificat d'études françaises

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits peut se présenter aux examens

Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de texte(s) composé(s)
- Epreuve orale de littérature et/ou de civilisation
- Epreuve de compréhension et de production de discours oraux

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

PREMIÈRE PARTIE

- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option

DEUXIÈME PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.

Examens

- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
- Epreuve écrite dans une autre branche
- Epreuve orale dans la branche principale

Attestation de cours suivis

Les étudiants peuvent obtenir des attestations pour les crédits obtenus, indépendamment des examens.

Divers Cours de vacances

Perspectives professionnelles

Le *Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français* prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones. Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désireraient enseigner.

Renseignements

Secrétariat de l'EFM
Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne
BFSH2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021 692 30 80

Fax: 021 692 30 85

Le directeur reçoit sur rendez-vous.

Cours de vacances

Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.

Conditions d'admission

- Être âgé d'au moins 16 ans pour le cours B.
- Être âgé d'au moins 18 ans pour le cours A.
- Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription, mais une connaissance élémentaire de la langue est indispensable.

Les participants ont le choix entre deux options:

- **Cours A:** cours de langue, de littérature et de civilisation françaises, à l'intention des enseignants et des étudiants avancés qui s'intéressent aux questions littéraires.
- **Cours B:** cours de langue et de civilisation françaises pour les étudiants qui veulent avant tout faire une étude intensive de la langue usuelle.

L'enseignement se donne en français. Les participants sont répartis en petites classes, selon leur niveau. Chaque série de 3 semaines compte 50 heures d'enseignement, sans le cours facultatif de prononciation (15 heures).

Date des cours: le cours de vacances comporte 4 séries de 3 semaines se succédant du début juillet à fin septembre. Chaque participant est libre de choisir une ou plusieurs séries.

Renseignements:

Cours de vacances de l'Université de Lausanne
BFSH 2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021/692 30 90

Fax: 021/692 30 85

**Programme
des cours**

**Filière «Propédeutique»
(préparation aux études
universitaires en
français)**

COURS-NOYAUX

Compréhension et expression orales	Pascale Banon, me Georgette Blanc, me Maryse Mahmoudian, sup Claudine Reymond, me Bénédicte Le Clerc, me	5 TP
Compréhension et expression écrites	Georgette Blanc, me Anick Giroud, ma Pierre Jaquerod, me Bénédicte Le Clerc, me Anne-Marie Visinand, me	7 TP

COURS À OPTION

Vocabulaire	Jean-François Maire, me	2 STP
La Suisse dans la presse quotidienne	Bénédicte Le Clerc, me	2 STP
De l'enquête au dossier	Isabelle Genoud, me	2h 1e STP
Langues de spécialité	René Richterich, po	2 STP
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier, me	2h 1e STP
Langue et culture	Maryse Mahmoudian, sup	2 STP
Littérature et culture	Dominique Vernaud, me	2 STP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP
Appui phonétique	Jean-François Maire, me	1 TP
Appui oral (2 groupes)	Marianne Pithon, me Catherine Saugy, me	2h 1e STP
Appui écrit (2 groupes)	Raymond Capré, me Gisèle Marguerat, sup	2 TP
Travaux en autonomie	Georgette Blanc, me	2 TP
Traduction de l'anglais	Myriam Moraz, sup	2 STP
Traduction de l'allemand	Marianne Pithon, me	2 STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP

Programme des cours

**Filière «Certificat»
(connaissance de la
langue, de la littérature
et de la civilisation
françaises)**

COURS-NOYAUX

Compréhension et production de discours oraux	Pascale Banon, me Jean-François Maire, me Catherine Saugy, me Hélène Pfersich, sup	4 TP
Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier, me Bénédicte Le Clerc, me Claudine Reymond, me	6 TP

COURS À OPTION

Littérature

Histoire de la littérature des 17 ^e et 18 ^e siècles	François Rosset, mer	2 CS
Histoire de la littérature des 19 ^e et 20 ^e siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS
Séminaire de littérature	François Rosset, mer	2 CS

Civilisation

La France et la Suisse romande	Isabelle Genoud, me	2 CS
Civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, me	2 CS
Travaux pratiques de civilisation	Catherine Saugy, me	2 STP
Etude de films	Catherine Seylaz, me	2 CS
Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod, me	2 CS

Langue

Traduction de l'allemand	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Traduction de l'anglais	Myriam Moraz, sup	2 STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Traduction de l'italien	Claudine Reymond, me	2 STP
Itinéraires lexicaux	Jean-François Maire, me	2 STP
Phonétique	Marianne Pithon, me	2 STP
Grammaire	Raymond Capré, me	2 STP
Révision d'orthographe	Dominique Vernaud, me	2 STP
Expression théâtrale	Anne-Marie Visinand, me	2h 1 ^e STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Revue de presse	Catherine Seylaz, me	2h 1 ^e STP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP
Travaux en autonomie	Georgette Blanc, me	2 TP

Programme des cours

Filière «Diplôme»
(aptitude à
l'enseignement du
français langue
étrangère)

1 ^{ER} CYCLE			
<i>Cours de langue</i>			
Production de discours oraux	Pascale Banon, me Marianne Pithon, me		2 STP
Compréhension et production de discours écrits	Pierre Jaquerod, me Dominique Vernaud, me		4 STP
<i>Cours d'introduction</i>			
Introduction à la branche Littérature	François Rosset, mer		2 STP
Introduction à la branche Didactique	Anick Giroud, ma		2 STP
Introduction à la branche Langue	Marianne Kilani, mer		2 STP
<i>Cours à option</i>			
L'étudiant choisit 6 heures de cours à option dans la liste des cours à option proposés pour la filière «Certificat».			

2 ^E CYCLE			
<i>Branche: littérature</i>			
Analyse de texte	François Rosset, mer		2S
Histoire thématique de la littérature	François Rosset, mer		2 S
Ecriture	Dominique Vernaud, me		2 S
Poétique et symbolique comparées	Catherine Seylaz, me		2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.</i>			
<i>Branche: didactique</i>			
Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	René Richterich, po		2 CS
Séminaire thématique	René Richterich, po		2 S
Analyse et création de matériel pédagogique	René Richterich, po		2 S
L'interculturel dans l'interaction verbale et didactique des langues étrangères	Marianne Kilani, mer		2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).</i>			
<i>Branche: langue</i>			
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me		2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer		2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me		2 CS
Grammaire française	Raymond Capré, me		2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).</i>			
<i>Pour les trois branches</i>			
Travaux pratiques de didactique	Anick Giroud, ma		2 STP
Appui langue écrite	Dominique Vernaud, me		2 STP

Programme des cours

Cours d'appoint

COURS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DES AUTRES FACULTÉS

Des cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.

Grammaire et exercices de langue (4 groupes)	Anne-Christine Pandazis, sup François Rosset, mer Hélène Pfersich, sup Gisèle Marguerat, sup Catherine Seylaz, me	4 TP
Lecture et culture	Denise Cordonier, me	2h CTP
Vocabulaire et exercices de langue (2 groupes)	Isabelle Genoud, me	1 TP
Phonétique pratique (2 groupes)	Maryse Mahmoudian, me	1 TP
Rédaction de travaux universitaires	Dominique Vernaud, me	2 STP
Traduction de l'allemand – textes juridiques – textes jurid. et écon.	Françoise Fornerod, mer Thomas Breymann, sup	2 CTP 2 CTP

Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien. voir cours du niveau Propédeutique ou du niveau Certificat.

- Les cours Etude de films, Littérature et cinéma, Littérature romande (voir filière «Certificat») sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint.
- Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint.
- D'autres cours à option de la filière «Certificat» seront accessibles aux étudiants des cours d'appoint. Se renseigner au début du semestre.

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques

po	=	professeur ordinaire
sup	=	suppléant
ma	=	maître assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ
DES SCIENCES
SOCIALES ET
POLITIQUES (SSP)

**Définition et finalité
des études de sciences
sociales et politiques**

La Faculté des SSP offre trois filières de formation — psychologie, sciences politiques et sciences sociales — qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, géographie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiant d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses trois licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline.

Elle destine ses étudiants à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le travail social, le journalisme.

**Grades
décernés**

Licence ès sciences politiques

Licence ès sciences sociales

Licence en psychologie

- option psychologie générale
- option orientation scolaire et professionnelle
- option psychologie scolaire

Maîtrise ès sciences politiques

Maîtrise ès sciences sociales

Diplôme en psychologie

- option psychologie générale
- option orientation scolaire et professionnelle
- option psychologie scolaire

Doctorat

Que veut dire «SSP»?

Les sciences sociales

Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: p. ex., la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'ethnologie ou l'anthropologie culturelle, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de la vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

La science politique

Elle est la discipline analysant les mécanismes régissant le *pouvoir*, dont les *institutions politiques* — étudiées spécifiquement par la *politologie* — sont une forme, et cherche à expliquer la manière dont les sociétés gèrent les contraintes sociales. Elle se fonde sur l'ensemble des contributions apportées par les différentes sciences humaines (sociologie, psychologie, économie, etc.). On donne également au terme de science politique une définition plus «opérationnelle»: elle est la discipline permettant la définition et la mise en œuvre de *politiques particulières*; entrent alors dans le champ de la science politique la science de la décision, celle de la prévision, la planification des politiques publiques, etc.

La sociologie

L'objet matériel de la sociologie est le *fait social*, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quatre questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?» «Pourquoi et comment un individu se décide-t-il à voter pour tel ou tel parti?» «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?» «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?»

L'anthropologie

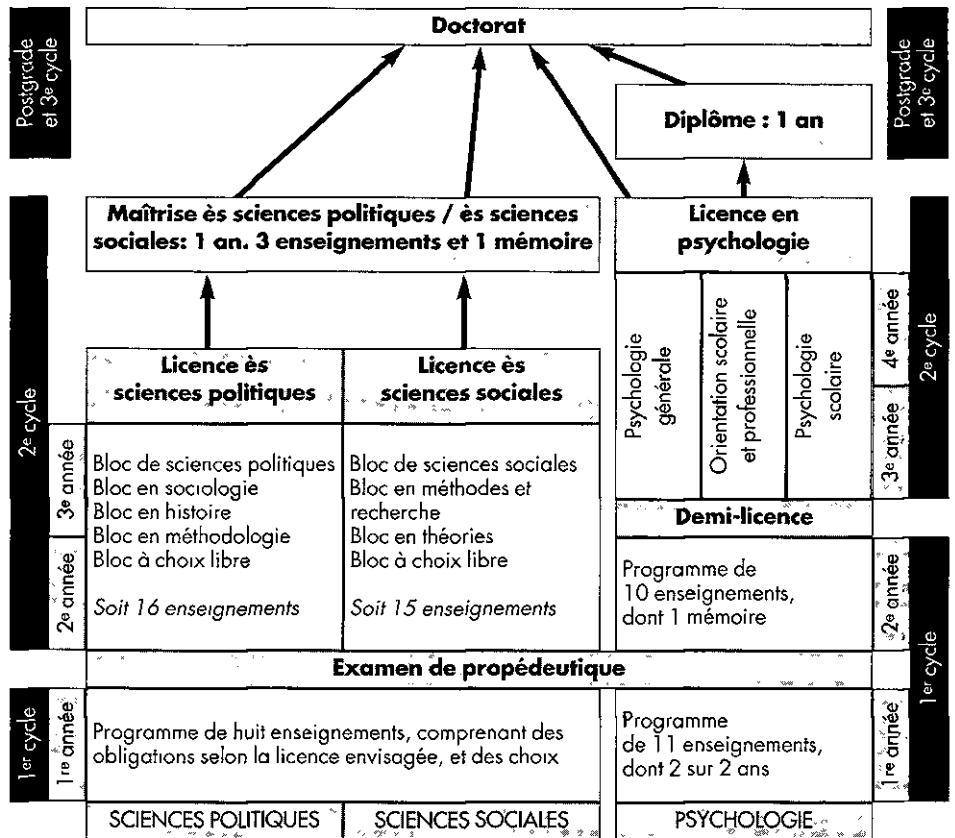
Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à *l'homme concret*, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

La psychologie

La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du *comportement des organismes vivants*. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiologie), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

Quel plan d'études?

Sciences politiques,
 sciences sociales,
 psychologie:
 les parcours



Enseignements
 hors plans d'études

Les plans d'études des trois licences laissent aux étudiants, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue ou d'un politologue. Pour rester dans le seul cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits «de service» (introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

Etudes dans d'autres universités
 suisses ou à l'étranger

- Les étudiants de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre une année d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger ou cours de leur 2^e cycle d'études.
- Les étudiants soumettent à l'avance leur projet d'études dans d'autres universités suisses ou à l'étranger à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit.
- Le projet accepté est considéré comme équivalent à un ou deux groupes d'épreuves du 2^e cycle, donc à un maximum de huit épreuves.
- Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.
- La partie du programme effectuée à l'Université de Lausanne est constituée des deux ou trois groupes d'épreuves restantes. La moyenne de la licence sera calculée sur les examens présentés à l'Université de Lausanne.

**Structure
des études**

plans d'études

1^{er} cycle

**SCIENCES SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES**

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques des sciences sociales et politiques.

Les études entreprises au 1^{er} cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales et politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2^È CYCLE

2^e et 3^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation proprement dite, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencée au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques de secteurs particuliers du domaine des sciences sociales et politiques.

MAÎTRISE

4^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'une maîtrise ès sciences politiques ou ès sciences sociales.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

2^e cycle

3^e cycle

PSYCHOLOGIE

1^{ER} CYCLE

1^{re} et 2^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique, puis à l'examen de demi-licence.

1^{re} année: elle est conçue comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie. De plus, l'étudiant s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques.

Les études entreprises en 1^{re} année permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

Demi-licence

2^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de demi-licence.

La 2^e année est conçue comme un approfondissement, toujours à choix limité, permettant à l'étudiant la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et de ses disciplines voisines.

2^È CYCLE

3^e et 4^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencée au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie. Selon l'orientation choisie, le 2^e cycle peut avoir une orientation de formation professionnelle proprement dite.

DIPLÔME

5^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'un diplôme en psychologie.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

Sciences politiques: programme

Les études conduisant à la licence ès sciences politiques durent trois ans, dont une année de propédeutique

Le 1^{er} cycle est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: science politique, bien sûr, mais aussi économie, droit, histoire, anthropologie, sociologie.

Le 2^e cycle (deux ans) recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politologie, comme les institutions politiques, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements obligatoires sont complétés par des enseignements d'histoire, de géographie, d'anthropologie, de sociologie, etc., plus spécialisés qu'en 1^{re} année (par exemple histoire politique et sociale, histoire des idées politiques, histoire de l'analyse sociologique, sociologie des médias, théorie du changement et champ du social, recherche évaluative dans le champ du social). Des enseignements de méthodologie (techniques des sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation des étudiants à la recherche empirique.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

1^{ER} CYCLE

Enseignements obligatoires

Introduction à la science politique • Concepts de base en science politique • Économie politique • Droit constitutionnel.

Enseignements à choix

1. Un enseignement d'histoire à choisir entre

Histoire politique et sociale de l'Europe au XX^e siècle • Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales.

2. Un enseignement de sociologie/anthropologie, à choisir entre

Anthropologie culturelle et sociale • Sociologie générale

3. Un enseignement de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodologie en sciences sociales • Statistique

4. Un enseignement à choix libre

choisi parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire, de sociologie/anthropologie et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis

2^E CYCLE

1. Bloc de science politique comprenant 7 enseignements obligatoires

Institutions politiques comparées • Politiques publiques • Politique suisse • Relations internationales • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Tiers Monde: étude de cas.

2. Bloc complémentaire de sociologie. Deux enseignements à choix parmi

Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Concepts de sociologie • Histoire de l'analyse sociologique • Théories du changement et champ du social • Recherche évaluative dans le champ du social • Sociologie de l'image • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie des médias • Sociologie du travail

3. Bloc complémentaire en histoire. Deux enseignements à choix parmi

Histoire politique et sociale de l'Europe au XX^e siècle • Histoire des idées politiques • Histoire suisse contemporaine • Relations internationales

4. Bloc complémentaire en méthodes de recherche. Deux enseignements à choix parmi

Épistémologie de la démarche scientifique • Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodes et démarches en science politique • Méthodologie en sciences sociales • Statistique • Techniques des sciences sociales • Logique.

5. Trois enseignements à choix libre, dont les cours des privat-docents.

Sciences sociales: programme

Née de la fusion récente de la licence en sociologie et anthropologie et de la licence ès sciences sociales et pédagogiques, la licence ès sciences sociales vise une large transdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité, de leurs particularismes.

Comme la licence ès sciences politiques, la licence ès sciences sociales comporte trois années d'études. L'année de propédeutique comprend un noyau d'enseignements généraux (anthropologie culturelle et sociale, politique et action sociales, sociologie générale, méthodologie en sciences sociales), que complètent des cours à choix. Le 2^e cycle offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: histoire de l'analyse sociologique, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, techniques d'enquête, mathématiques et statistiques offrent une base solide à la formation à la recherche.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

1^{ER} CYCLE

Groupe A

Anthropologie culturelle et sociale • Méthodologie en sciences sociales I • Politique et action sociales I • Sociologie générale.

Groupe B

Trois enseignements à choix parmi les enseignements de 1^{re} année, selon une liste exhaustive publiée annuellement par la Faculté.

2^E CYCLE

- Bloc de sciences sociales comprenant 7 enseignements à choisir parmi:**
Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Concepts de sociologie • Histoire de l'analyse sociologique • Méthodologie en sciences sociales II • Psychologie sociale: théories • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie des médias • Approche sociologique des politiques de formation • Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale • Sociologie du travail • Théories du changement et champ du social
- Bloc complémentaire en méthodes et recherche. Deux enseignements à choix parmi**
Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Mathématiques pour les sciences humaines I • Mathématiques pour les sciences humaines II • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique I • Statistique II • Techniques des sciences sociales • Psychologie sociale: recherche • Logique.
- Bloc complémentaire en théories. Quatre enseignements à choix parmi**
Anthropologie: thèmes spécifiques • Théories du changement et champ du social • Politique et action sociales II • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie de l'image • Sociologie des médias • Sociologie du travail • Représentations sociales • Epistémologie de la démarche scientifique.
- Deux enseignements à choix libre, parmi**
les enseignements du bloc en sciences sociales ou des blocs complémentaires non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté, dont les cours des privat-docents • Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des enseignements relevant d'autres universités, suisses ou étrangères.

Psychologie: programme

L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université. Un 1^{er} cycle de deux ans (tronc commun) permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline, le 2^e cycle introduisant une spécialisation, sur deux années également. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiants peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités, en fonction de l'option choisie. A la Faculté des sciences sociales et politiques, trois orientations sont offertes.

- la psychologie générale;
- la psychologie scolaire, pour ceux qui se destinent à travailler dans les écoles, en particulier auprès d'élèves en difficulté;
- l'orientation scolaire et professionnelle, pour ceux qu'attire la pratique du conseil en matière de choix d'études et de carrières.

Le 1^{er} cycle comprend huit enseignements théoriques obligatoires (notamment psychologie générale, psychologie de l'enfant, psychophysiologie, psychologie de la personne et de son développement, psychosociologie clinique, psychologie différentielle, psychopathologie), des cours de méthodologie et d'initiation aux techniques psychologiques, un travail personnel (mémoire) et des enseignements à choix

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

1^{ER} CYCLE

1^{RE} ANNÉE

- **Groupe I. Quatre enseignements obligatoires de psychologie**
Psychologie générale I (A ou B) • Psychologie de l'enfant (A ou B) • Psychophysiologie • Psychologie de la personne et de son développement.
- **Groupe II. Trois enseignements à choisir parmi**
les enseignements de 1^{re} année, selon une liste exhaustive publiée annuellement par la Faculté.
- **Groupe III**
Trois enseignements obligatoires de techniques psychologiques
Méthodologie psychologique • Statistique I • Travaux pratiques.
- **Un mémoire théorique portant sur deux années.**

1^{ER} CYCLE

2^E ANNÉE

- **Groupe I. Quatre enseignements obligatoires de psychologie**
Psychologie générale I (B ou A) • Psychosociologie clinique: questions générales • Psychologie différentielle • Introduction à la psychopathologie
- **Groupe II. Trois enseignements à choix**
offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2^e cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne
- **Groupe III. Trois enseignements de techniques psychologiques**
Méthodologie psychologique • Travaux pratiques • 1 mémoire théorique, réalisé pendant la 1^{re} et la 2^e année d'études.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

- **Les enseignements du 2^e cycle (3^e et 4^e années) sont répartis en 5 blocs, dont un obligatoire: le bloc 1.** Ce dernier comprend: *Psychologie générale IIC ou IID • Psychologie du développement A ou B • Psychosociologie clinique: approches théoriques • L'entretien psychologique.* Un choix d'enseignements est offert dans les 4 autres blocs, dont les orientations sont les suivantes:
Bloc 2: théories et pratiques psychologiques: 3 enseignements.
Bloc 3: épistémologie/méthodologie: 2 enseignements.
Bloc 4: interdisciplinarité (bloc ouvert aux autres cours de la Faculté ou d'autres facultés de l'UNIL): 3 enseignements.
Bloc 5: branches à choix (bloc ouvert à l'extérieur de l'UNIL): 4 enseignements.
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle, la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence;** le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

- **Groupe I (3^e année). 4 enseignements obligatoires**
Psychologie générale IIC ou IID • Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale • L'entretien psychologique • Analyse de données multiples
- **Groupe II (3^e année). 3 enseignements obligatoires**
Psychologie des difficultés scolaires • Orientation et psychologie scolaires • Psychologie du conseil et de l'orientation.
- **Groupe III (4^e année). 3 enseignements obligatoires**
Consultations de psychologie scolaire • Théorie des tests • Psychologie du développement.
- **Groupe IV (4^e année). 3 enseignements à choix**
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence**; le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.
- **Un stage obligatoire** dont le type et la durée font l'objet d'un accord avec le prof. F. Gaillard, responsable de cette option.
- Le cas échéant, des **enseignements extraordinaires** (p. ex. des cours blocs) donnés par des intervenants extérieurs peuvent être mis sur pied pour compléter la formation. Ils sont fortement recommandés puisqu'ils préparent directement à la pratique de la consultation.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

- **Groupe I (3^e année). 3 enseignements obligatoires**
Psychologie du conseil et de l'orientation • L'entretien psychologique • Psychologie du comportement.
- **Groupe II (3^e année). 4 enseignements obligatoires**
L'intervention psychologique en OSP • Orientation et psychologie scolaires • Initiation aux consultations • Analyse de données multiples.
- **Groupe III (4^e année). 4 enseignements obligatoires**
Psychologie générale IIC ou IID • Psychosociologie clinique: approches pratiques • Théorie des tests • Consultations en conseil et orientation.
- **Groupe IV (4^e année). 3 enseignements à choix**
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence**; le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.
- **Un stage obligatoire** dont le type et la durée font l'objet d'un accord avec le prof. J.-P. Dauwalder, responsable de cette option.
- Le cas échéant, des **enseignements extraordinaires** (p. ex. des cours blocs) donnés par des intervenants extérieurs peuvent être mis sur pied pour compléter la formation. Ils sont fortement recommandés puisqu'ils préparent directement à la pratique de la consultation.

Formations postgrades

Chacune des trois licences de la Faculté des SSP offre désormais la possibilité d'une spécialisation, au terme d'une année d'études complémentaire, après l'obtention de la licence.

Diplôme en psychologie

Destiné principalement aux licenciés en psychologie ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie leur offre la possibilité d'une réflexion collective sur leur pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'un professeur. En complément peuvent être également suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues

- Programme: 1 **mémoire écrit**, avec défense orale, **participation active à un séminaire de réflexion et de discussion** sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou **suivi d'un enseignement régulier** de 2^e cycle (ou un enseignement postgrade jugé équivalent), **participation active à un enseignement postgrade** en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues); **stages professionnels** d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 5 mois au moins

Diplôme en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation, pour l'obtention d'un diplôme; l'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières:

- programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande;
- admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'OFI/AMT, avec programme particulier de licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle, avant d'aborder la préparation du diplôme

La préparation du diplôme comprend un stage de 12 mois à plein temps.

Maîtrise ès sciences politiques Maîtrise ès sciences sociales

En fonction des résultats obtenus à la licence, les licenciés ès sciences politiques et ès sciences sociales peuvent prolonger d'une année leurs études, pour l'obtention d'une maîtrise dans l'une et l'autre de ces disciplines. Condition d'accès au doctorat, ces maîtrises visent une professionnalisation dans la recherche et l'enseignement; elles intéressent aussi ceux qui veulent faire valoir une spécialisation, auprès de leur futur employeur, en fonction du sujet choisi pour la rédaction de leur mémoire. Le plan d'études des deux maîtrises comprend en outre deux enseignements donnant lieu à une évaluation et la participation à un séminaire de recherche.

- Programme. 1 **mémoire écrit**, dirigé par un professeur de la Faculté et soutenu devant un jury comprenant au moins le professeur et un expert, **participation active à un séminaire interdisciplinaire en sciences sociales** ou **en science politique** (suivant la voie choisie); **participation active à deux autres enseignements de niveau avancé** qui peuvent être choisis à la Faculté des SSP, dans d'autres facultés de l'UNIL ou dans d'autres universités suisses ou étrangères.

Formations doctorales

Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3^e cycle. Les enseignants de sociologie organisent ainsi déjà des journées de formation destinées aux doctorants, en collaboration avec leurs collègues de Fribourg, Genève et Neuchâtel et avec le concours de spécialistes étrangers. D'autres projets sont à l'étude dans d'autres disciplines.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques et en sciences sociales.

Instituts et centres spécialisés

8 instituts et 1 département

L'ensemble des professeurs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistants et assistants sont rattachés à huit instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche: **Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS)**, **Institut d'études politiques et internationales (IEPI)**, **Institut de mathématiques appliquées (IMA)**, **Institut de psychologie (IP)**, **Institut de recherches interdisciplinaires (IRI)**, **Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP)**, **Institut de sociologie des communications de masse (ISCM)** et **Institut de sociologie politique (ISP)**. Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple: politique suisse et relations internationales pour l'IEPI, sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM, chômage, déviance sociale pour l'ISSP, anthropologie culturelle, stratification sociale pour l'IAS, psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP, logique pour l'IMA, aménagement du territoire et histoire pour l'IRI, fédéralisme et identité nationale pour l'ISP, etc. Le département de science politique réunit l'IEPI, l'IRI et l'ISP.

6 centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignants et étudiants, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiants et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques; les périodiques des syndicats, des milieux patronaux; la presse romande et quelques journaux alémaniques; des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'une documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiants avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle de jeunes et d'adultes y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation en «psychologie scolaire» et en «orientation scolaire et professionnelle». L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiants en psychologie de 3^e et 4^e années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testthèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiants et psychologues spécialisés, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- la **Médiathèque de l'Institut de sociologie des communications de masse** dispose d'un large fonds de documents audiovisuels, principalement sur support vidéo, destiné à la recherche et à l'illustration de cours et travaux de séminaire.
- une **salle d'ordinateurs** est à la disposition des étudiants pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels par traitement de texte.

Perspectives professionnelles

Sciences politiques et sciences sociales

- Recherche
organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
- Administrations publiques ou privées
aux niveaux local, national et international
- Domaines culturels
p. ex. bibliothèques, musées, éditions

ORIENTATION SCIENCES POLITIQUES:

- Information écrite et audiovisuelle
(stage de 2 ans permettant l'inscription au registre professionnel — RP)
- Diplomatie
(concours organisé par le Département fédéral des affaires étrangères)
- Secteur privé
p. ex. gestion du personnel, banque, assurance, planification, publicité

ORIENTATION SCIENCES SOCIALES:

- Travail social
- Education spécialisée
- Enquêtes sociologiques
- Coopération technique

Psychologie

- Ecoles et administrations publiques
p. ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière
- Hôpitaux, services de santé, institutions
- Entreprises
p. ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes à divers niveaux
- Cabinets privés
conseil et psychothérapie, après une formation continuée au-delà de la licence

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1993 sont disponibles sur une base de données accessible depuis le Service d'orientation de l'UNIL. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui a reçu plus de 60% de réponses et qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Il convient donc de considérer ce graphique comme une source sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN SSP (1993)

Travail social	93	
Université	81	
Enseignement	81	
Travail psychologique	70	
Santé	40	
Banque & assurance	24	
Médias	22	
Culture	18	
Industrie	11	
Chimie	3	
Fiduciaires	3	
Industrie alimentaire	2	
Droit	1	
Construction	1	

**Programme
des cours**

**Enseignements
de 1^{re} année**

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE		
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani, po	2 C 2 S
Concepts de base de science politique	Patrick Lecomte, pi Moncef Djaziri, ma, et René Krusel, sup	2 C 2 S 2 S
Droit constitutionnel	Jean-François Flauss, pe	3 C
Économie politique	Milad Zarin-Nejadan, pi	3 C
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana, po	2 C 2 S
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann, pe François Dosse, pi, et Bertrand Muller, sup	2e C 2e S 2h C 2h S
Histoire politique et sociale de l'Europe au 20 ^e siècle I	Jean Batou, po	2 C 2 S
Introduction à la science politique	François Masnata, po	2 C 2 S
Mathématiques pour les sciences humaines I	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Méthodologie en sciences sociales I	Arlette Mottaz Baran, sup Jean-Pierre Abbet, sup Marie-Noëlle Schurmans, ma	2 C 2 S 2 S
Méthodologie psychologique I	Samuel Berthoud, mer	2 C
Notion et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Guy Mustaki, pi	2 C 2 C
Politique et action sociales I	Michel Chauvière, pi Marianne Modak Spurio, sup	2 C 2 S
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard, po	2 C
Psychologie de l'enfant B	Catherine Domahidy-Dami, sup	2 C
Psychologie de l'enfant	Catherine Domahidy-Dami, sup Claude Voelin, po	2h S 2e S
Psychologie générale IA	Rémy Droz, po	2 C
Psychophysologie	Françoise Schenk, pas	2 C 4 TP
Sociologie générale I	Giovanni Busino, po	2 C 2 S
Sociologie générale I	Jean-Yves Pidoux, sup	2 C 2 S
Statistique I	F. Crettaz von Roten, ma	2 C 1 TP
Travaux pratiques en psychologie	Karen Klaue, ma	2 TP

**Enseignements
dès la 2^e année**

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE		
Systèmes politiques comparés pays du Tiers Monde	Chahrokh Vaziri, sup, et M. Kasongo-Ngoy, sup	2 C 2 S
Systèmes politiques comparés pays occidentaux	Moncef Djaziri, sup Jean-Philippe Leresche, ma	1 C 2 S 2 S
Tiers Monde: étude de cas	M. Reza Djalili, pi	1 C 2 S
Les dynamiques régionales en Europe	Jean-Philippe Leresche, ma	1 C
L'Etat en Afrique noire	Makita Kasongo Ngoy, pd	1 C
Partis politiques comparés au Maghreb	Moncef Djaziri, pd	2 C
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Chahrokh Vaziri, pd	2 C

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES

Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana, po	3 C S
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos, po	2 C 2 S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos, po	1 C 2 S
Relations internationales I	Pierre de Senarclens, po	1 C 2 S
Relations internationales II	Pierre de Senarclens, po	2 C 2 S
Informatisation du secteur public en Suisse	Blaise Lempin, pd	2 C

INSTITUT DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES

Aménagement du territoire et développement régional	Laurent Bridel, po	2 C
Géopolitique	Georges Nicolas, pe	2 C 2 S
Histoire politique et sociale de l'Europe au 20 ^e siècle II	Jean Batou, po	2 C 1 S
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder, pd	2 C

INSTITUT DE SOCIOLOGIE POLITIQUE

Institutions politiques comparées	François Masnata, po	1 C 2 S
Méthodes et démarches en science politique	Bernard Voutat, ma	2 C 1 S

INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE

Anthropologie culturelle et sociale: recherche	Gérald Berthoud, po	2 C 1 TP
Anthropologie culturelle et sociale: théorie	Gérald Berthoud, po	2 C 1 S
Anthropologie culturelle et sociale thèmes spécifiques	Mondher Kilani, po	2 C/S
Epistémologie de la démarche scientifique en sciences sociales	Louis Quéré, pi	2 C
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino, po	2 C 1 S
Méthodologie en sciences sociales II	Dominique Joye, sup	1 C 2 S
Ethique et sciences de l'homme	Charles Widmer, pd	1 C
Pensée africaine	Severino E. Ngoenha	2 C
Théories sociales allemandes contemporaines	Aldo Haesler, pd	1 C
Techniques des sciences sociales	Arlette Mottaz Baran, mer	1 C 2 S

INSTITUT DE SOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS DE MASSE

Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux, pat	1 C 2 S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller, pe	2 C 1 S
Sociologie de la communication et de la culture	Paul Beaud, po	1 C 2 S
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	2 C 2 S
Sociologie du travail	Franç. Messant-Laurent, pat	1 C 2 S
L'audiovisuel dans les sciences sociales: théories et pratiques	Francesco Panese, sup	1 C 2 S

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE		
Analyse de données multiples	Francis Gendre, po	2 C 2 TP
Évaluation psychologique	Francis Gendre, po	2 C
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder, po	3h TP
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz, pe	2 C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz, pe	1 C 3 TP
Psychologie des difficultés scolaires	François Gaillard, po	2 C 1 S
Psychologie générale I/D	Claude Voelin, po	2 C
Psychologie générale II	Rémy Droz, po	3 S
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Psychologie du comportement	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C 2 S
Psychologie du développement A	Rémy Droz, po	2 C
Psychosociologie clinique: questions générales	Michèle Grossen, po	2 C
Psychosociologie clinique: approches pratiques	Michèle Grossen, po	1 C 2 S
Théorie des tests	Francis Gendre, po	2 C
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud, mer	1 C
L'éco-anthropologie systémique	Gotlieb Guntern, pd	1 C
L'interdisciplinarité de la psychologie	Ruth Burckhardt, pd	1 C
L'intervention psychologique en orientation scolaire et professionnelle	Marcel Guyot, mer	2 C
Méthodologie psychologique II	Samuel Berthoud, mer Eliane Christen, ma	2 S
Méthodologie psychologique III	Samuel Berthoud, mer	2 C
Orientation et psychologie scolaires	Daniel Bain, mer	2 C
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset, pd	1 C
Travaux pratiques en psychologie	Eliane Christen, ma Samuel Berthoud, mer	2 TP
Troubles du développement de l'intelligence	Pierre-André Doudin, pd	2 C
Consultations en conseil et orientation (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes)	Jean-Pierre Dauwalder, po	4 TP
Consultations en psychologie scolaire	Marcel Guyot, mer François Gaillard, po	
De l'intervention psychologique en milieu scolaire	Eliane Christen, ma	1 C

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES		
Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale	André Petitat, po	2 C 2 S
Approche sociologique des politiques de formation	André Petitat, po	2 C 1 S
Politique et action sociales II	Christian de Montlibert, pi	2 C
Politique et action sociale II	Marianne Modak Spurio, sup	1 S
Psychologie sociale. théorie	Jean-Claude Deschamps, po	2 C 2 S
Psychologie sociale. recherche	Jean-Claude Deschamps, po	1 C 2 S
Recherche évaluative dans le champ du social	François-Xavier Merrien, po	2 C 2 S
Théories du changement et champ du social	François-Xavier Merrien, po	2 C 1 S
Femmes et société — une introduction	Claire Rubattel Masnata, pd	2 C
Représentations sociales. théories et méthodes	Alain Clémence, mer	2 C 2 S

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

Mathématiques II	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Mathématiques III	Henri Volken, po	2 C
Argumentation A	James Gasser, ma	2 C
Argumentation B	Vacat	2 C
Laboratoire de mathématique et de logique	Vacat	2 C
Logique formelle II	James Gasser, ma	2 C 2 TP
Statistique II	François Bavaud, ma	2 C 1 TP

**Enseignements
post-licence**

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE

Aménagement du territoire	Laurent Bridel, po	1,30 C
Anthropologie culturelle et sociale.	Gérald Berthoud, po	1 S
Terrains et théories	Mondher Kilani, po	1 S
Recherches sur les représentations sociales	Alain Clémence, mer	2 S
Séminaire-atelier d'encadrement - sciences sociales	Jean-Yves Pidoux, pat Alain Clémence, mer	
Séminaire avancé de recherche en science politique	Moncef Djaziri, ma Bernard Voutat, ma	
Sociologie générale II	René Levy, pe	1 C/S
Théorie, pratique et réflexion	Michèle Grossen, po	2 S
Analyse des pratiques professionnelles		

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pat	=	professeur assistant
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant

Adresses utiles

RESPONSABLES
ADRESSE
TÉL.
FAX

Décanat

Professeur Claude Voelin, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 11	692 31 15
Professeur Henri Volken, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 21	692 31 15
Professeur Jean-Pierre Dauwalder, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 61	692 31 15
Mme Janine Wiedmer, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 05	692 31 15
Secrétariat du Décanat Mme Ana Suter	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15

Institut d'études politiques et internationales

Vacat	BFSH2, 1015 Lausanne		692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Janine Kantzer	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

Institut de sociologie politique

Professeur François Masnata, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 52	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Janine Kantzer	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

Institut de recherches interdisciplinaires

Professeur Georges Nicolas, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 61	692 31 65
Secrétariat de l'Institut Mme Antoinette Nadal	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 60	692 31 65

Institut de psychologie

Professeur Rémy Droz, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 68	692 32 65
Secrétariat de l'Institut Mme Yvette Tanné	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 60	692 32 65

Institut d'anthropologie et de sociologie

Professeur Giovanni Busino, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 83	692 31 85
Secrétariat de l'Institut Mme Carmen Eberlein	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 80	692 31 85

Institut de sociologie des communications de masse

Professeur Paul Beaud, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 11	692 32 15
Secrétariat de l'Institut Mme Mireille Bovey	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 10	692 32 15

Institut des sciences sociales et pédagogiques

Professeur François-Xavier Merrien, directeur a.i.	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 34	692 32 35
Secrétariat de l'Institut Mme Dolores Cortalezzi	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 30	692 32 35

Institut de mathématiques appliquées

Professeur Henri Volken, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 21	692 31 25
M. Jean-Philippe Antonietti, ma	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 24	692 31 25

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

**Définition et finalité
des études de sciences
économiques**

Créée en 1911, l'École des HEC est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre de la gestion d'entreprise, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'École des HEC fait figure d'École d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'École de Saint-Gall dans la partie germanique du pays. De rang universitaire, elle entretient d'étroites relations avec le monde économique.

Souvent dénommée HEC – Lausanne, l'École a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans rien sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de la formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétence à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

Avertissement

De profonds remaniements dans le programme des cours de l'École des HEC, particulièrement pour l'option «Economie politique», sont en cours au moment où cette brochure est élaborée (été 1995).

Les renseignements contenus dans ce chapitre ont donc une valeur **purement indicative**.

La version définitive du programme des cours HEC paraîtra en tiré-à-part au mois de septembre 1995.

Plans d'études Grades décernés

Plan d'études avec système de crédits

La durée normale des études de licence à l'École des HEC est de quatre ans. Ces études sont divisées en deux cycles.

Les enseignements de licence débutent par une formation de base commune à caractère hautement sélectif. Cette formation s'étend sur une année, dite de premier cycle, dont le programme des cours est imposé. L'année se termine par une série obligatoire d'examens et la réussite de cette série permet d'acquérir les crédits correspondant au programme et d'entrer en deuxième cycle.

Le deuxième cycle est composé de cours obligatoires et de cours à option. Les études pour l'obtention d'une des quatre licences conduisent à acquérir au total au moins **240 crédits**, chaque examen réussi dans une discipline donnant droit au nombre de crédits prévu par le programme de chacune des orientations d'études. Le plan des études de deuxième cycle introduit une certaine flexibilité individuelle: l'étudiant n'est plus soumis à un programme annuel imposé et à une série d'examens déterminée. Cependant, un système de conditions pré-requises garantit que les cours de base sont suivis avant les cours avancés correspondants. **La durée maximale pour la réussite du deuxième cycle est de quatre ans.**

Grades décernés

Les programmes des cours de l'École des HEC conduisent aux grades, diplômes et certificats suivants:

Licences

- en sciences économiques, mention «gestion de l'entreprise»
- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Doctorats

- en sciences économiques, mention «gestion de l'entreprise»
- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Diplômes postgrades

- Diplôme postgrade en gestion de l'entreprise
(*Master's Degree in Business Administration: MBA*)
- Diplôme postgrade en économie politique
(*Master's Degree in Economics: MSE*)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation
(*Master's Degree in Business Information Systems: MBI*)
- Diplôme postgrade en gestion internationale
(*Master's Degree in International Management: MIM*)
- Diplôme postgrade en banque et finance
(*Master's Degree in Banking and Finance: MBF*)

Certificats

- Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise
- Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme

4 orientations d'études

Quatre orientations d'études, qui s'interpénètrent par plusieurs disciplines communes et complémentaires, constituent les axes de développement des enseignements et de la recherche à l'Ecole des HEC.

Les sciences actuarielles

L'origine de l'enseignement des sciences actuarielles à HEC – Lausanne remonte à 1913. Cet enseignement, le seul cursus de ce type offert en sciences économiques en Suisse, a pour but de faire connaître et comprendre les moyens nécessaires à la gestion des institutions d'assurances. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuinaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

L'économie politique

L'Ecole des HEC est l'héritière d'une tradition féconde, associée aux deux grands savants Léon Walras et Vilfredo Pareto, fondateurs de la célèbre «Ecole de Lausanne» à la fin du XIX^e siècle. Pris en charge par le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP), les enseignements de l'orientation «Economie politique» s'appuient sur les méthodes quantitatives, des analyses théoriques formalisées ou non, auxquelles s'ajoutent des approches historiques et appliquées. Cet ensemble de disciplines vise à étudier le fonctionnement des systèmes économiques et sociaux.

La gestion d'entreprise

La mission de cette orientation, la plus importante en nombre d'étudiants à HEC – Lausanne, consiste à former des économistes dont l'intérêt se porte principalement vers les questions de l'entreprise et de l'administration. Si les enseignements théoriques représentent une part notable des programmes, ils sont appuyés par de nombreux cours d'analyse de cas, des séminaires et des exercices tirés de la réalité. La gestion de l'entreprise, dans la conception de HEC – Lausanne, demande donc un esprit d'analyse, une perception rationnelle et constructive des faits, ainsi qu'une capacité d'ouverture aux points de vue d'autrui. Aux solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement fondée sur la compréhension de la réalité et un esprit d'entreprise indispensable au management moderne.

L'informatique de gestion

Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion, qui constitue depuis peu une orientation à part entière à HEC – Lausanne. Cette orientation est ouverte à ceux et celles qui souhaitent se former dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Une telle formation se veut à la fois professionnelle, par la capacité de concevoir et d'utiliser des outils de travail, et académique, par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquée à la gestion des organisations humaines.

Matières enseignées

Le plan d'études avec système de crédits, introduit une possibilité de choix accrue pour les étudiants. Pour avoir une vue complète des matières enseignées, qu'il s'agisse de cours obligatoires ou de cours à option, on se référera, pour chacune des quatre orientations, au «Programme des cours» pages 120-128.

postgrades

Des postgrades

L'École des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC - Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont:

- un **Master's Degree in Business Administration (MBA)**, pour des diplômés universitaires ou d'Écoles polytechniques au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure de management et de gestion d'entreprise;
- un **Master's Degree in International Management (MIM)**, pour des diplômés en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- un **Master's Degree in Economics (MSE)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- un **Master's Degree in Business Information Systems (MBI)**, pour des diplômés en sciences économiques ou diplômés d'Écoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- un **Master's Degree in Banking and Finance (MBF)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur.

Des doctorales

Des études doctorales en sciences économiques, en sciences actuarielles et en informatique de gestion peuvent être poursuivies à l'École des HEC.

Les candidats au doctorat doivent être porteurs d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Jusqu'à maintenant, ces études ont été laissées au libre choix du directeur de thèse et du doctorant, mais il sera dorénavant demandé à ce dernier des mémoires ou des travaux de recherche démontrant son aptitude à poursuivre de telles études. L'aboutissement de ces études doctorales est constitué par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

HEC - Lausanne encourage des chercheurs qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur. A cet effet, une commission de son Conseil de faculté est actuellement au travail afin d'en préciser les exigences et d'en définir l'encadrement scientifique et matériel.

Certificats

L'École délivre deux certificats, qui ne constituent toutefois pas des postgrades:

- un **Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, qui souhaitent inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

Départements et instituts

L'Ecole dispose de plusieurs organismes créés pour développer la recherche, en faire bénéficier les programmes d'enseignement et regrouper les professeurs et chercheurs d'une même discipline ou de domaines apparentés.

Le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'Ecole des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés.

Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'Ecole. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreuses conférences et séminaires en économie politique et en économétrie.

L'Institut de sciences actuarielles (ISA)

Cet Institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

L'Institut de macroéconomie appliquée (Créa)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, «Créa» est devenu un institut rattaché à l'Ecole des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

L'Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'Ecole avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IGBF.

L'Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'Ecole des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations des spécialistes de l'informatique à HEC - Lausanne avec les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

Les Unités d'enseignement et de recherche (UER)

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC - Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. C'est dans ce sens que l'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité (UERC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. Il en est de même de l'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT), dont la mission est de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés.

Organisations affiliées

HEC – Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC.

Le Comité des Etudiants HEC

Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des Etudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie à HEC – Lausanne une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.

L'AIIESEC – Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales

Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'AIIESEC y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité.

En outre, l'AIIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressées à engager des collaborateurs et qui souhaitent se faire mieux connaître de ces futurs cadres de l'économie.

La Junior Entreprise – HEC (JE HEC)

C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise – HEC. Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.

Le Bureau des stages HEC

Ce Bureau, géré par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Il est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des collègues qui souhaitent ou doivent financer leurs études.

L'Association des gradués HEC

Etre «HEC – Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents; bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC – Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.

L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'Ecole; soutenir l'Ecole dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle œuvre.

Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés d'emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

Perspectives professionnelles

Sciences actuarielles

Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

Economie politique

Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

Gestion de l'entreprise

Le gestionnaire peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra y développer ses talents et ses connaissances de manager dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les gestionnaires sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

Informatique de gestion

Orientation nouvelle à l'Ecole des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer — en relation avec les informaticiens — le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1993 sont disponibles sur une base de données accessible depuis le Service d'orientation de l'UNIL. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui a reçu plus de 60% de réponses et qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Il convient donc de considérer ce graphique comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. Au demeurant, ces résultats expriment une moyenne suisse. Une enquête rassemblant exclusivement les jeunes diplômés HEC - Lausanne pourrait livrer des indications différentes, reflétant davantage la vocation propre de l'Ecole

SECTEURS D'ACTIVITÉ DES DIPLÔMÉS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES (1993)

Banque & assurance	258	
Université	91	
Fiduciaires	68	
Enseignement	59	
Industrie	59	
Industrie alimentaire	28	
Chimie	20	
Médias	18	
Construction	15	
Culture	11	
Droit	5	
Travail social	5	
Santé	3	
Travail psychologique	2	
Agriculture	1	

Programme des cours

1^{er} cycle (1^{re} année)

Les chiffres dans l'avant-dernière colonne représentent le nombre d'heures hebdomadaires, ceux de la dernière colonne la valeur en crédits. Les nombres entre parenthèses correspondent aux cours rapides.

2^e cycle, cours obligatoires (93 crédits)

Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

2^e cycle, cours à option (70 crédits au moins)

Options modulées:
30 crédits dont au moins dont 24 dans un même module

SCIENTES ÉCONOMIQUES, MENTION GESTION DE L'ENTREPRISE				
Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	6(3)	18	
Mathématiques	Hans-U. Gerber, po François Dufresne, po	4(3)	12	
Statistique économique	Alain Schärliig, pe Isabelle Petoud, sup	3	12	\triangleright
Comptabilité nationale	Charles Iffland, po Olivier Blanc, po	1		\triangleright
Inférence et décision statistiques	Aurelio Matei, po Antonio Gualtierotti, pe	2	6	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Yves Pigneur, po	3	9	
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Guy Mustaki, pe	2	6	
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3	9	
Analyse économique	Damien Neven, po	2	6	
Principes de consolidation et de contrôle interne	Alfred Stettler, po	2	6	
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	2	6	
Statistique: analyse de données	Blaise Lara, po	2	6	
Principes de finance	Pierre-A. Dumont, pi Didier Cossin, pa	4	12	
Relations humaines	Alexander Bergmann, po	2	6	
Gestion et organisation des ressources humaines Δ <i>Relations humaines</i>	Philippe Delay, pe	2	6	
Droit des sociétés	Roland Ruedin, pe	2	6	
Droit des obligations (biennal) 94-95. I • 95-96. II	Baptiste Rusconi, pe	2	6	
Droit français I (commercial, des obligations)	ou à choix: Jean-Pierre Sortais, po	2	6	
Economie nationale	Jean-Christan Lambelet, po ou à choix:	2	6	
Organisation industrielle	Thomas von Ungern, po Damien Neven, po	2	6	
Management Science R. O. (I)	Blaise Lara, po	2	6	
Marketing	Ghislaine Cestre, po	3	9	
Politique d'entreprise Δ <i>Marketing</i>	Bernard Catry, po	2	6	
Fiscalité	Vincent Pelet, me	2	6	
Contrôle interne I (2 h. sur 1 semestre)	Daniel Oyon, po	1	3	
Module «techniques de gestion»				
Informatique, méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2	6	
Systémique et organisation	Silvio Munari, po	2	6	
Systèmes d'inform. et d'aide à la décision	André R. Probst, pe	2	6	
Séminaire de Management Science (R.O.) Δ <i>Management Science R.O. (I)</i>	Blaise Lara, po	2	6	
Module «Marketing»				
Gestion des ventes Δ <i>Marketing</i>	D. Xardel, po	2	6	
Marketing indust. et des services Δ <i>Marketing</i>	Francis Léonard, po	2	6	
Marketing intern. et multinational Δ <i>Marketing</i>	Francis Léonard, po	2	6	
Séminaire de marketing appliqué Δ <i>Marketing</i>	Ghislaine Cestre, po	2	6	
Management Science R.O. (II) Δ <i>Management Science R.O. (I)</i>	Blaise Lara, po	2	6	

Programme des cours

2^e cycle, cours à option (suite)

Remarque sur les travaux de groupe et les travaux personnels: les étudiants sont amenés durant leurs études à rédiger des rapports et des analyses de cas. Ils présentent aussi des séminaires. Les résultats de ces travaux sont intégrés à la note finale attribuée pour le cours concerné.

Remarque sur les options libres: on peut choisir des cours parmi l'ensemble de ceux offerts en 2^e cycle à l'École des HEC, avec l'accord du professeur intéressé et celui du président de l'orientation d'études de licence HEC concerné. En principe, il est également possible de choisir parmi les cours de 2^e cycle offerts par d'autres facultés de l'UNIL ou par l'EPFL. Pour être validé comme option, le cours d'anglais économique doit avoir été suivi pendant 4 semestres. Une option libre doit dans tous les cas être un cours dispensé dans une haute école. Il doit être équivalent à un cours de 2 heures hebdomadaires pendant 2 semestres (environ 60 heures) et être sanctionné par un examen final.

GESTION DE L'ENTREPRISE (SUITE)

Module «Finance et contrôle»

Systèmes bancaires et financiers	Zuhayr Mikdashi, po	2	6
Finance de marché (avec TP) Δ <i>Principes de finance</i>	Rajna Gibson, po	3	9
Finance d'entreprise Δ <i>Principes de finance</i>	Didier Cossin, pa	2	6
Contrôle interne I (2h. sur 1 semestre)	Daniel Oyon, po	1	3
Contrôle interne II	Daniel Oyon, po	2	6
Mathématiques de la finance	André Dubey, po	2	6

Module «Tourisme»

Industrie et politique du tourisme	Peter Keller, pe	3	9
Gestion touristique appliquée	Francis Scherly, po	2	6
Echanges internationaux	Gaston Gaudard, pe	2	6
Géographie et économie spatiale	Jean-Bernard Racine, po	2	6
Management du sport	Divers professeurs	3	9

Options groupées «environnement de l'entreprise»: 30 crédits au moins

Economie nationale	Jean-Christian Lambelet, po	2	6
Organisation industrielle	Thomas von Ungern, po	2	6
Droit des obligations II	Baptiste Rusconi, pe	2	6
Droit français II (commercial, des obligations)	Jean-Pierre Sortais, po	2	6
Histoire de la pensée économique	Pascal Bridel, po	2	6
Economie et gestion de l'énergie	Zuhayr Mikdashi, po	2	6
Economie du développement	Charles Iffland, po	2	6
Séminaire d'économie du développement	Charles Iffland, po	1	3
Intégration européenne	Damien Neven, po	2	6
Séminaire sur l'intégration européenne	Damien Neven, po	1	3
Démographie	Olivier Blanc, po	2	6
Séminaire d'étude des populations	Olivier Blanc, po	1	3
Relations sociales dans l'entreprise Δ <i>Relations humaines</i>	Alexander Bergmann, po	2	6
Croissance	Damien Neven, po	2	6
Δ <i>Analyse des structures industrielles</i>			
Anglais économique	Ian McKenzie, mer	4	9

Options libres: 12 à 18 crédits

Choisir 2 ou 3 cours pour atteindre ou légèrement dépasser les 240 crédits

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	6(3)	18
Mathématiques	Hans-U. Gerber, po François Dufresne, po	4(3)	12
Statistique économique	Alain Schärli, pe Isabelle Petoud, sup	3	12
Comptabilité nationale	Charles Iffland, po Olivier Blanc, po	1	
Inférence et décision statistiques	Aurelio Mattei, po Antonio Gualtierotti, pe	2	6
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghemaouti-Hélie, po Yves Pigneur, po	3	9
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Guy Mustaki, pe	2	6
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3	9

1^{er} cycle (1^{re} année)

Programme des cours

2^e cycle, cours obligatoires (57 crédits)

2^e cycle, cours à option (111 crédits)

ÉCONOMIE POLITIQUE (SUITE)

Microéconomie I	Aurelio Mattei, po	3+1	9
Macroéconomie I	Ernst L. von Thadden, po	3+1	9
Statistique et économétrie I	Alberto Holly, po	2+2	6
Méthodes quantitatives	Déla Nilles, mer	1+1	3
Statistique et économétrie appliquées	Jean-Christian Lambelet, po Thomas von Ungern, po	2	6
Analyse économique de situations historiques *	Jean-Christian Lambelet, po	2	6
Histoire de la pensée économique I *	Pascal Bridel, po	2	6
Microéconomie IIA Δ <i>Microéconomie I</i>	Aurelio Mattei, po	3H	5
Macroéconomie IIA Δ <i>Macroéconomie I</i>	Jean-Pierre Danthine, po	2H	3
Statistique et économétrie IIA Δ <i>Statistique et économétrie I</i>	Alberto Holly, po	2H	4
Groupe I (au moins 30 crédits sur 69)			
Microéconomie IIB * Δ <i>Microéconomie IIA</i>	Aurelio Mattei, po	2E	3
Macroéconomie IIB * Δ <i>Macroéconomie IIA</i>	Jean-Pierre Danthine, po	2E	3
Macroéconomie IIC * Δ <i>Macroéconomie IIA</i>	Jean-Pierre Danthine, po	2E	3
Statist. et économétrie IIB * Δ <i>Statistique et économétrie IIA</i>	Alberto Holly, po	2E	3
Statist. et économétrie IIC * Δ <i>Statistique et économétrie IIA</i>	Alberto Holly, po	2E	3
Théorie des jeux *	Ernst von Thadden, po	2	6
Organisation industrielle	Thomas von Ungern, po ou Damien Neven, po	2	6
Théorie et politique monétaires	Pascal Bridel, po	2	6
Croissance *	Damien Neven, po	2	6
Théorie économique de l'organisation *	Ernst von Thadden, po	2	6
Microéconomie avancée (P)	Ernst von Thadden, po	2	6
Macroéconomie avancée (P)	Jean-Pierre Danthine, po	2	6
Econométrie avancée (P)	Alberto Holly, po	2	6
Formes de la concurr. et régul. des monopoles (P)	Claude Henry, pe	2	6
Microéconomie de l'intermédiation bancaire (P)	Ernst von Thadden, po	1	3
Groupe II (au moins 30 crédits sur 105)			
Géographie et économie spatiale **	Jean-Bernard Racine, po	2	6
Démographie **	Olivier Blanc, po	2	6
Séminaire Etude des populations **	Olivier Blanc, po	1	3
Economie du développement **	Charles Iffland, po	2	6
Séminaire Economie du développement **	Charles Iffland, po	1	3
Finance publique A *	Jean-Jacques Schwartz, po	2	6
Finance publique B *	Jean-Jacques Schwartz, po	2	6
Commerce international A *	Gaston Gaudard, pe	2	6
Commerce international B *	Gaston Gaudard, pe	2	6
Microéconomie appliquée A *	Thomas von Ungern, po	2	6
Microéconomie appliquée B *	Thomas von Ungern, po	2	6
Economie nationale **	Jean-Christian Lambelet, po	2	6
Commerce et développement	Ramsès Abul Naga, pat	1	3
Modèles macroéconomiques	Jean-Christian Lambelet, po	2	6
Econométrie appliquée	Ramsès Abul Naga, pat	2	6
Histoire de la pensée économique II *	Pascal Bridel, po	2	6
Intégration européenne	Damien Neven, po	2	6
Séminaire: Intégration européenne	Damien Neven, po	1	3
Economie de la santé	Jean-Pierre Danthine, po Alberto Holly, po	2	6
Economie et gestion de l'énergie	Zuhayr Mikdashi, po	2	6

Programme des cours

1^{er} cycle (1^{re} année)

ÉCONOMIE POLITIQUE (SUITE)

Epistémologie des sciences sociales (P)	Jean-Bernard Racine, po	1	3
Options libres (dont au moins 18 crédits HEC) **		10	30

* Cours donnés une année sur deux. • ** Cours pouvant être choisis déjà à partir du 3^e semestre. Tous les autres cours sont à choisir après avoir suivi les cours obligatoires. • (P) Cours du programme postgrade pouvant être pris à partir du 7^e semestre.

INFORMATIQUE DE GESTION

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	6(3)	18
Mathématiques	Hans-U. Gerber, po François Dufresne, po	4(3)	12
Statistique économique	Alain Scharlig, pe Isabelle Petoud, sup	3	12
Comptabilité nationale	Charles Iffland, po Olivier Blanc, po	1	
Inférence et décision statistiques	Aurelio Mattei, po Antonio Gualtierotti, pe	2	6
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaouti-Hélie, po Yves Pigneur, po	3	9
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Guy Mustaki, pe	2	6
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3	9

2^e cycle, cours obligatoires (108 crédits)

Principes de consolidation et de contrôle interne	Alfred Stettler, po	2	6
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	2	6
Management Science — R. O. (I)	Blaise Lara, po	2	6
Marketing	Ghislaine Cestre, po	3	9
Principes de finance	Pierre-A. Dumont, pi Didier Cossin, po	4	12
Relations humaines	Alexander Bergmann, po	2	6
Méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2	6
Interfaces «homme-machine» Δ <i>Méthodes de programmation</i>	François Grize, po	3	9
Algorithmique et structures de données Δ <i>Méthodes de programmation</i>	Pierre Bonzon, po	3	9
Bases de données Δ <i>Méthodes de programmation</i>	Yves Pigneur, po	3	9
Systémique et organisation	Silvio Munari, po	2	6
Systèmes d'information et d'aide à la décision	André R. Probst, pe	2	6
Conception de systèmes d'information	Silvio Munari, po	3	9
Télécommunication et bureautique	S. Ghernaouti-Hélie, po	3	9
Politique d'entreprise Δ <i>Marketing</i>	Bernard Catry, po	2	6

18 crédits au moins doivent être obtenus dans la liste ci-dessous

Systèmes à base de connaissances	André R. Probst, pe	2	6
Langages pour l'intelligence artificielle	Pierre Bonzon, po	2	6
Conception de réseaux	S. Ghernaouti-Hélie, po	2	6
Génie logiciel	Yves Pigneur, po	2	6
Gestion de projets et gestion de l'informatique	Silvio Munari, po	2	6

Les 42 crédits restants peuvent être choisis librement.

2^e cycle, cours à option (60 crédits)

Programme des cours

1^{er} cycle (1^{re} année)

*Observations sur la 1^{re} année:
le cours d'analyse est un cours de 8 heures hebdomadaires suivi à l'EPFL. Il comprend 4 heures de cours en auditoire et 4 heures d'exercices en groupes sous la direction d'assistants.*

2^e cycle, cours obligatoires (126 crédits)

2^e cycle, cours à option (36 crédits)

SCIENCES ACTUARIELLES			
Assurances sur la vie	Daniel Neuenschwander, pe	3	9
Assurances de dommages	Hans-U. Gerber, po	3	9
Calcul numérique	André Dubey, po	3	9
	François Dufresne, po	3	9
Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po	6	18
	Alfred Stettler, po		
Analyse (calcul différentiel et intégral)	Bruno Zwahlen, EPFL	8	18
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po	3	9
	Yves Pigneur, po		
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe	2	6
	Guy Mustaki, pe		
Mathématiques actuarielles avancées (cours biennaux)			
<i>Assurances sur la vie</i>			
Analyse du résultat et répat. des excédents, 95-96	Philippe Maeder, pe	2	6
Modèles stochastiques de l'assurance, 95-96	André Dubey, po	2	6
Assurance collective, 95-96	Philippe Maeder, pe	2	6
Construction de bases techniques, 96-97	François Dufresne, po	3	9
Assurances sociales et prévoyance professionnelle I, 96-97	Raymond Schmutz, pe	3	9
Assurances sociales et prévoyance professionnelle II, 95-96	Raymond Schmutz, pe	3	9
<i>Assurances de dommages et réassurance</i>			
Théorie du risque et réassurance, 95-96	Hans-U. Gerber, po	4	12
	François Dufresne, po		
Assurances de dommages et théorie de la crédibilité, 96-97	André Dubey, po	4	12
	Hans-U. Gerber, po		
Premier séminaire de sciences actuarielles	Divers professeurs	1	3
Deuxième séminaire de sciences actuarielles	Divers professeurs	1	3
Autres cours obligatoires			
Economie politique	Thomas von Ungern, po	3	9
Probabilités et statistique	Peter Nüesch, EPFL	4	12
Informatique, méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2	6
Principes de finance	Rajna Gibson, po	4	12
	Didier Cossin, pe		
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2	6
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2	6
Droit de la prévoyance professionnelle	Jean-Louis Duc, po	1	3
Cours à option			
Les options représentent 36 crédits, c'est-à-dire l'équivalent de 6 cours de 2 heures hebdomadaires. Tous les cours proposés au programme de l'École des HEC peuvent en principe être choisis; toutefois, l'étudiant doit soumettre son programme d'options à l'approbation du président de l'orientation de sciences actuarielles.			

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN GESTION DE L'ENTREPRISE (MBA)

1^{re} période (9 semaines)

Comptabilité	Bernard Apothéloz, po	4 C
Marketing	Ghislaine Cestre, po	2 C
Relations humaines	Alexander Bergmann, po	4 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	Alain Schärli, pe	3 C
Systèmes informatiques pour l'aide à la décision	André-R. Probst, pe	4 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C

2^e période (11 semaines)

Comptabilité	Bernard Apothéloz, po	2 C
Finance	Jacques Pasquier, pe	3 C
Marketing	Francis Léonard, po Ghislaine Cestre, po	2 C 4 C
Gestion du personnel	Philippe Delay, pe	3 C
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	3 C
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po	2 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C

3^e période (11 semaines)

Finance	Jacques Pasquier, pe Raymond Larcier, sup	3 C
Problèmes fiscaux de l'entreprise	Thomas Steinmann, pe	1 C
Marketing	Francis Léonard, po	2 C
Relations industrielles	Jacques Rojat, pi	1 C
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po	4 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	4 C
Projets de «consultance»	Bernard Catry, po	

Diplôme postgrade

EN INFORMATIQUE ET ORGANISATION (MBI)

Systèmes d'information et systèmes à base de connaissances	André-R. Probst, pe	2 C/1 Ex
Méthodes de programmation et génie logiciel	Yves Pigneur, po	2 C/2 Ex
Conception et organisation	Silvio Munari, po	2 C/2 Ex
Gestion de l'informatique	Silvio Munari, po	2 C
Bases de données	Yves Pigneur, po	2 C
Algorithmique et structures des données	Pierre Bonzon, po	2 C/2 Ex
Langages pour l'intelligence artificielle	Pierre Bonzon, po	2 C
Téléinformatique et bureautique	Solange Ghernaouti-Hélie, po	2 C
Conception de réseaux	Solange Ghernaouti-Hélie, po	1 C
Rédaction du mémoire de diplôme		

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN ÉCONOMIE POLITIQUE (MSE)		
Tronc commun		
Microéconomie avancée	Ernst von Thadden, po	2
Macroéconomie avancée	Jean-Pierre Danthine, po	2
Econométrie avancée	Alberto Holly, po	2
Epistémologie des sciences sociales	Jean-Bernard Racine, po	1
Cours spécialisés		
ECONOMIE INDUSTRIELLE		
Cours obligatoires		
Formes de la concurrence et régul. des monopoles	Claude Henry, pe	2
Cours à options		
Organisation industrielle	Thomas von Ungern, po ou Damien Neven, po	2
Microéconomie appliquée A	Thomas von Ungern, po	2
Microéconomie appliquée B	Thomas von Ungern, po	2
Théorie économique de l'organisation	Ernst von Thadden, po	2
Théorie des jeux	Ernst von Thadden, po	2
Microéconomie de l'intermédiation bancaire	Ernst von Thadden, po	1
Intégration européenne	Damien Neven, po	2
Croissance	Damien Neven, po	2
Cours Gerzensee (Banque Nationale Suisse)		
Autres options à discuter		
MACROÉCONOMIE-FINANCE		
Cours obligatoires		
Modèles macroéconomiques	Jean-Christian Lamberlet, po	2
Microéconomie de l'intermédiation bancaire	Ernst von Thadden, po	1
Cours à options		
2 cours de 2 heures/année à choisir parmi.		
• Cours finance MBF		
• Cours HEI Genève		
– finance internationale		
– macroéconomie		
– commerce international		
• Cours Gerzensee (Banque Nationale Suisse)		
• Cours macro/finance de 2 ^e cycle (cours à choix)		
• Théorie des jeux	Ernst von Thadden, po	2
2 cours supplémentaires de 2 heures/année à choisir parmi.		
• Les cours de la liste ci-dessus		
• Formes de la concur. et régul. des monopoles	Claude Henry, pe	2
• Quelques cours appropriés à choisir dans le 2 ^e cycle «Économie politique»		
SPÉCIALISATIONS LIBRES		
Programme à la carte sous la responsabilité du directeur du programme		
Mémoire: soutenance durant la même année académique		

Programme des cours

Diplôme postgrade

EN GESTION INTERNATIONALE (MIM)

1^{re} période (10 semaines)

Stratégie d'entreprise et compétitivité internationale	Stéphane Garelli, pe	3 C
Environnements nationaux et internationaux	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Marketing international comparé	Francis Léonard, po	3 C
Gestion financière internationale	Rajna Gibson, po Zuhayr Mikdashi, po Jean-Pierre Danthine, po Didier Cossin, pa	3 C
Gestion internationale de la R & D, de la production et de la logistique	Hervé Mathe, po	3 C
Gestion internationale des ressources humaines	Alexander Bergmann, po	3 C
Comptabilité financière en milieu international	Alfred Stettler, po	1,5 C

2^e période (10 semaines)

Politique de l'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3 C
Stratégie d'entreprise et compétitivité internationale	Stéphane Garelli, pe	3 C
Environnements nationaux et internationaux	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Gestion financière internationale	Rajna Gibson, po Zuhayr Mikdashi, po Jean-Pierre Danthine, po Didier Cossin, pa	3 C
Contrôle interne international	Daniel Oyon, po	3 C
Gestion internationale de la R & D, de la production et de la logistique	Hervé Mathe, po	3 C
Gestion internationale des services	Hervé Mathe, po	2 C
Aspects juridiques et fiscaux des transactions internationales	Thomas Steinmann, pe	1,5 C
Méthodologies de recherche	Hervé Mathe, po	1 C

3^e période (10 à 12 semaines)

Cette période se déroule dans l'une ou l'autre des institutions suivantes: CECE, Aix-Marseille, University of Bradford Management Center (GB), Cranfield School of Management Bedford (GB), Ecole de Commerce Solvay, Université libre de Bruxelles (ULB) (B), Université d'Uppsala (S) et Universidad Comercial de Deusto, Bilbao (E), University of Miami (USA), Babson College (USA)

L'éventail des cours est choisi en fonction des intérêts des candidats et de la nature de leur projet de mémoire.

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN BANQUE ET FINANCE (MBF)		
<i>Cours</i>		
Théorie financière	Jean-Pierre Danthine, po John Donaldson, pi Rajna Gibson, po	4
Théorie des options	Rajna Gibson, po	4
Principles of International Finance	Didier Cossin, pa Nils Tuchschnid, pat	3
Statistique et économétrie (+ atelier)	Michel Dubois, cc Olivier Tinguely, ass	2
Banque I: Bank Management & Business Strategies	Zuhayr Mikdashi, po	3
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pa	4
International Investments	Nils Tuchschnid, pat	2
Asset Allocation *	Nils Tuchschnid, pat	2
Financial Engineering *	Rajna Gibson, po D. Mirlesse, cc	2
Banque II. Applications in selected Banking Issues	Zuhayr Mikdashi, po	3
Travaux pratiques et conférences	divers intervenants	4 ou 6
Rédaction d'un mémoire de diplôme		
<i>Options</i>		
2 h /année, + 2 h./année à choix, en substitution d'un cours marqué *		

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pa	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
sùp	=	suppléant
pat	=	professeur assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
cc	=	chargé de cours
ass	=	assistant

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Olivier Blanc, doyen Secrétaire: M ^{me} Anne-Marie Aberghouss	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 41 692 33 40	692 33 45 692 33 45
Professeur André Dubey, vice-doyen (étudiants) Secrétaire: M ^{me} Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 72 692 33 50	692 33 05 692 33 05
Professeur Silvia Munari, vice-doyen (moyens d'enseignement) Secrétaire: M ^{me} Ethel Bonvin	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01 692 34 00	692 33 05 692 33 05
M. Dominique Michel Farcinade, adjoint de Faculté Secrétaire: M ^{me} Hélène Kallay	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 31 692 33 30	692 33 05 692 33 05

Services de l'administration centrale

Réception et information: M ^{mes} Marcelle Aprile et Corinne Chalanson	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Gestion des étudiants M ^{me} Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50	692 33 05
Information, documentation, promotion M ^{mes} Hélène Kallay et Patricia Borloz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 61 692 33 30	692 33 05 692 33 05
Finance et comptabilité M ^{me} Josiane Gigon	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 30	692 33 05
Informatique administrative M. Luis Rodríguez, M ^{me} Julie Delabouchère et M. Farhat Rais	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05
Centre d'enseignement informatique CEI Responsable: M. Luis Rodríguez	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05

Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Professeur Damien Neven, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 84	692 33 05
Secrétariat du département M ^{me} Hélène Kallay		692 33 20	692 33 05
Documentaliste M ^{me} Claudine Delapierre-Saudan		692 33 64	692 33 65

Orientation gestion de l'entreprise (OGE)

Professeur Didier Cassin, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 69	692 33 05
Secrétariat: M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Institut Créa de macroéconomie appliquée

Professeur Jean-Christian Lambelet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 55
M ^{me} Délia Nilles, chargée de recherches		692 33 53	692 33 55

Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Professeur Jean-Pierre Danthine, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 85	692 33 05
Secrétariat: M ^{me} Huguette Kappeler		692 33 82	692 33 05

Adresses utiles

	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
<i>Institut d'informatique et organisation (INFORGE)</i>	Professeur Silvio Munari, directeur et président de l'orientation informatique de gestion	BFSHT, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
	Secrétariat de l'Institut Mme Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05
<i>Institut de sciences actuarielles (ISA)</i>	Professeur Hans-Ulrich Gerber, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSHT, 1015 Lausanne	692 33 71	692 33 05
	Secrétariat: Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05
<i>Programme postgrade en gestion de l'entreprise (MBA)</i>	Professeur Alexander Bergmann, directeur	BFSHT, 1015 Lausanne	692 34 52	692 33 95
	Secrétariat du programme Mmes Nicole Farinade et Isabelle Svaris		692 33 90	692 33 95
<i>Programme postgrade en économie politique (MSE)</i>	Professeur Alberto Holly, directeur	BFSHT, 1015 Lausanne	692 34 82	692 33 05
	Secrétariat du programme Mme Hélène Kollay		692 33 20	692 33 05
<i>Programme postgrade en informatique et organisation (MBI)</i>	Professeur Solange Ghernaoui-Hélie, directrice	BFSHT, 1015 Lausanne	692 34 21	692 34 05
	Secrétariat du programme Mme Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05
<i>Programme postgrade en gestion internationale (MIM)</i>	Professeur Alfred Stettler, directeur	BFSHT, 1015 Lausanne	692 34 56	692 33 05
	Secrétariat du programme Mme Isabelle Svaris		692 33 10	692 33 05
<i>Programme postgrade en banque et finance (MBF)</i>	Professeur Rajna Gibson, directrice	BFSHT, 1015 Lausanne	692 34 68	692 33 05
	Secrétariat du programme Mme Huguette Kappeler		692 33 82	692 33 05
<i>Organisations affiliées</i>	AIIESEC (Ass. intern. des étud. en sciences écon. et commerciales) Bureau Association	BFSHT, 1015 Lausanne	692 34 43	692 34 45
	Association des gradués HEC Mme Maguy Gillot	BFSHT, 1015 Lausanne	692 33 86	692 33 85
	Bureau des stages d'étudiants HEC (BSE) Bureau du comité	BFSHT, 1015 Lausanne	692 33 34	
	Comité des étudiants HEC Bureau du comité	BFSHT, 1015 Lausanne	692 33 16	692 33 15
	Junior Entreprise HEC (JE HEC) Bureau du comité	BFSHT, 1015 Lausanne	692 33 33	692 33 35

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES SCIENCES

Définition et finalité des études de sciences

● Pendant longtemps, l'*Homo sapiens* a vécu en nomade, tirant sa nourriture de la chasse et de la cueillette et s'abritant dans des anfractuosités naturelles. Quelque huit mille ans avant notre ère, une évolution décisive apparaît: des animaux sont domestiqués, des cultures semées, l'homme devient sédentaire et organise des camps, puis des villages. Il commence à adapter l'environnement à ses besoins. Les découvertes et les inventions se succèdent, les techniques se développent, le savoir s'accumule.

Le but des sciences est de mettre en forme les connaissances acquises pour qu'elles soient facilement accessibles et, d'autre part, de repousser sans cesse les frontières de l'ignorance: nous pouvons ainsi nous situer toujours mieux sur la planète et dans l'univers, et apprendre à en exploiter les ressources naturelles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à des licences, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

Organisation des études

Diplômes décernés

Sur proposition de la Faculté des sciences, l'Université de Lausanne décerne les grades suivants:

- A. **Licence ès sciences mathématiques**
Licence ès sciences physiques
Licence ès sciences chimiques
Licence en biologie
Licence en sciences de la Terre
- B. **Licences ès sciences avec mention double**
Les licences ès sciences mentionnées sous A peuvent être assorties d'une deuxième mention en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, sciences pharmaceutiques.
- C. **Licences ès sciences pour maîtres d'éducation physique**
Mentions: mathématiques • physique • chimie • biologie • sciences de la Terre
- D. **Licences ès sciences pour maîtres de musique**
Mentions: mathématiques • physique • chimie • biologie • sciences de la Terre
- E. **Diplôme de mathématicien**
Diplôme de physicien
Diplôme de chimiste
Diplôme de biologiste
Diplôme de géologue
Diplôme fédéral et diplôme universitaire de pharmacien (c.f. p. 171-176)
Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement
- F. **Doctorat ès sciences mathématiques**
Doctorat ès sciences physiques
Doctorat ès sciences chimiques
Doctorat en biologie
Doctorat en sciences de la Terre
Doctorat ès sciences pharmaceutiques (c.f. p. 171-176)

1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Les deux premières années d'études constituent le 1^{er} cycle ou cycle propédeutique. Tous les cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1^{er} cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier qui peut être subi dès la fin du 2^e semestre d'études, le second dès la fin du 4^e semestre. Cependant, le diplôme de géologue ne comporte qu'une année et qu'un examen propédeutiques.

L'enseignement du 2^e cycle est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3^e cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

Licence ès sciences

Les cinq licences ès sciences, la licence pour maîtres d'éducation physique et la licence pour maîtres de musique comportent chacune deux examens propédeutiques, à l'exception de la licence en sciences de la Terre qui n'en compte qu'un. Le régime des examens du 2^e cycle varie d'une licence à l'autre; les mathématiques et les sciences physiques utilisent le régime des examens annuels; les sciences chimiques et la biologie exigent deux certificats; la licence pour maîtres d'éducation physique et celle pour maîtres de musique, sous réserve de règles propres, suivent le système prévu pour la mention choisie.

Pour l'obtention d'un type de licence donné, les examens de 2^e cycle peuvent se combiner de façons diverses, réserves faites de certaines restrictions précisées par les règlements. Le candidat peut donc élaborer son propre plan d'études, précaution qu'il devra prendre à son entrée à la Faculté pour éviter mécomptes et pertes de temps.

Licences et diplômes

Licence ès sciences avec mention double

L'étudiant qui a accompli les trois premières années d'études préparant à l'une des cinq licences reçoit une «attestation de pré-licence». Il peut alors choisir entre:

- approfondir sa formation dans le domaine de la licence initialement retenue en poursuivant ses études selon le programme normal de 4^e année,
- élargir sa formation dans un second domaine en poursuivant ses études selon l'un des programmes de «4^e année mobile» offerts par les 5 autres sections de la Faculté, y compris celle de pharmacie. Une 4^e année mobile en informatique est également ouverte, y compris aux étudiants en mathématiques.

Diplômes

En règle générale, le programme d'études est plus strictement défini pour un diplôme que pour une licence. Cependant, certains diplômes prévoient des cours à choix en dernière année, ceux de chimiste et de physicien notamment.

- **Diplôme de mathématicien:** il est décerné après la licence ès sciences mathématiques, moyennant remise par le candidat d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Ce travail s'effectue, dans la règle, à la suite des derniers examens de la licence, sous la direction d'un professeur de l'Institut de mathématiques de la Faculté des sciences, pendant une durée n'excédant pas 3 semestres
- **Diplôme de physicien:** il offre deux orientations générales: physique du solide et cristallographie, et physique nucléaire et astrophysique. Les examens sont répartis en 4 séries: les 1^{er} et 2^e propédeutiques, l'examen de diplôme 1^{re} partie à la fin du 6^e semestre et l'examen de diplôme 2^e partie dès la fin du 8^e semestre. Suit un travail de diplôme d'une durée de 4 mois dès le début du 9^e semestre
- **Diplôme de chimiste:** à l'exception de quelques cours fondamentaux portant sur les mathématiques générales, la physique, la biologie générale, tout l'enseignement est consacré aux différentes branches de la chimie: chimie organique, chimie physique, électrochimie, biochimie. Le nombre d'heures de travaux pratiques est élevé: 16 à 40 heures hebdomadaires suivant les semestres. Les examens sont répartis en 4 groupes: les deux examens propédeutiques, le travail de diplôme d'une durée de 3 mois et auquel est consacré le 8^e semestre, enfin les examens de diplôme à la fin des 8 semestres d'études. Aux 7^e et 8^e semestres, la 4^e branche de diplôme propose des enseignements de biochimie, de sciences alimentaires, de chimie analytique ou de chimie de l'environnement (au choix).
- **Diplôme de biologiste:** il est décerné après la licence en biologie, moyennant la remise, par le candidat, d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Les examens sont répartis ainsi: 1^{er} et 2^e propédeutiques, examens des certificats choisis selon le plan d'études, examen fixé à la fin du travail de diplôme
- **Diplôme de géologue.** les études de géologie comprennent une seule année propédeutique consacrée aux sciences de base (chimie, physique, mathématiques et informatique) et aux premiers éléments de géologie et de minéralogie. Dès la 2^e année, les étudiants travaillent dans les trois instituts de la section (géologie et paléontologie, minéralogie, géophysique). La 1^{re} année est sanctionnée par l'examen propédeutique, les suivantes par les examens II, III et IV. Les études s'achèvent par un travail de diplôme, commencé pendant les vacances d'été de 3^e et 4^e années et poursuivi pendant la 5^e année. Il peut être terminé pour la fin du 9^e ou du 10^e semestre. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain: deux semaines à la fin de la 1^{re} année, puis la plus grande partie des semestres d'été de 2^e, 3^e et 4^e années.
- **Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement:** les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne proposent ensemble ce diplôme, formation interdisciplinaire spécifique de 4 semestres réservée aux étudiants ayant accompli 3 années d'études réussies en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'admission est décidée sur dossier par les Facultés concernées. En première année, la partie pratique de l'enseignement est destinée à mettre en évidence l'approche interdisciplinaire nécessaire pour comprendre le fonctionnement des différents systèmes naturels et anthropiques. Une large partie du temps est consacrée à l'étude pratique de différents compartiments de l'environnement: milieu urbain, terrestre, fluvial, lacustre, alpin, etc. En deuxième année, les étudiants élaborent leur travail de diplôme tout en suivant cours à option, séminaires, conférences et colloques.

Plans d'études des licences

	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle	
<i>Licence ès sciences mathématiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Examens sur 3 cours de 2 ^e cycle	Année licence Examens sur 3 cours de 2 ^e cycle Année mobile Informatique Physique Chimie Biologie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences physiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Examen I	Année licence Examen II (pédag.) Examen III Année mobile Mathématiques Informatique Chimie Biologie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences chimiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Préparation et examen du certificat général de chimie	Année licence Préparation et examen d'un certificat Année mobile Mathématiques Informatique Physique Biologie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences biologiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Préparation et examen d'un certificat	Année licence Préparation et examen d'un certificat Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence en sciences de la Terre</i>	Année propédeutique	2 ^e année Examen II	3 ^e année Examen III	Année licence Examen IV Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Biologie Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique</i>	1 ^{re} année propédeutique 5 mentions: • Mathématiques • Physique • Chimie • Biologie • Sciences de la Terre	2 ^e année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 ^e année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e années Centre de formation des maîtres d'éducation physique 7 ^e année Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire
<i>Licence ès sciences pour maîtres de musique</i>	1 ^{re} année propédeutique 5 mentions: • Mathématiques • Physique • Chimie • Biologie • Sciences de la Terre	2 ^e année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 ^e année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e années Conservatoire de Lausanne, brevet pour l'enseignement de la musique 7 ^e année Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire

1^{er} examen propédeutique

2^e examen propédeutique

Attestation de 6^e licence

Examen de licence

Plans d'études des diplômes

	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle				3 ^e cycle		
Diplôme de mathématicien	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	Examen I	4 ^e année	Examen II	Travail de diplôme	Doctorat sciences	
Diplôme de physicien	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	Examen diplôme I	4 ^e année	Examen diplôme II	Travail de diplôme	Doctorat sciences	
Diplôme de chimiste	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année	Travail pratique de diplôme	Examen diplôme	Doctorat sciences		
Diplôme de biologiste	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	Certificat I	4 ^e année	Certificat II	Examen certif. II	Travail de diplôme	Doctorat sciences
Diplôme de géologue	Année propédeutique	2 ^e année	3 ^e année	Examen III	4 ^e année	Examen IV	Travail de diplôme	Doctorat en sciences	
Diplôme fédéral de pharmacien Diplôme universitaire de pharmacien (voir chapitre séparé p. 171-176)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année: Stage professionnel	4 ^e année	5 ^e année	Examen professionnel	Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière	Doctorat sciences pharmaceutiques	
Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement	1 ^{re} année - 3 ^e année L'étudiant accomplit les 3 premières années d'études en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'admission au DES en sciences naturelles de l'environnement se fait sur dossier.			4 ^e année	5 ^e année	Travail de diplôme	Doctorat sciences		

Sections et Instituts

Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. L'enseignement y est assuré par dix professeurs et les étudiants sont encadrés par de nombreux assistants.

La section dispose de bureaux, de secrétariats, de salles de travail et de deux bibliothèques spécialisées en mathématiques et en informatique. Elle met à la libre disposition des étudiants des salles d'informatique équipées de micro-ordinateurs. Elle possède aussi plusieurs stations de travail destinées à la recherche et à l'enseignement au 2^e cycle.

La Section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures. Elle a pour principales missions de former les maîtres de mathématiques de l'école secondaire vaudoise et de préparer des mathématiciens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

Institut de mathématiques

Les recherches conduites à l'Institut de mathématiques sont représentatives des principaux courants des mathématiques contemporaines. Les domaines suivants sont particulièrement bien représentés: l'analyse sur les groupes, la topologie algébrique, l'algèbre et la géométrie.

Institut d'informatique

Cet institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences. Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de 2^e cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les licenciés qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du 3^e cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.

L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche: le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.

Section de physique

En section de Physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories: les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants médecins et aux étudiants des autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1^{er} cycle dont le but est de donner une base culturelle aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine ou pharmacie qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Certains de ces enseignements sont communs à l'UNIL et à l'EPFL.

De généraliste qu'il est au 1^{er} cycle, l'enseignement de physique se spécialise partiellement au 2^e cycle et s'oriente vers les domaines plus particuliers de la section de physique: étude des surfaces ou de la supraconductivité, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL. Une nouvelle discipline, enfin, est en train d'apparaître: la physique de la matière vivante.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3^e cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

En règle générale, l'enseignement à la section de physique est orienté vers les disciplines plus fondamentales qu'appliquées. Cette orientation reflète la nature de la recherche qui se fait dans la section.

Institut d'astronomie

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. L'effort principal dans les années à venir portera sur l'analyse des observations de ces objets par le satellite Hipparcos. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

Les sections et leurs instituts

Institut de cristallographie

L'activité scientifique de l'Institut de cristallographie a pour objet la détermination, la classification et l'interprétation des arrangements atomiques et électroniques dans les solides et dans les cristaux en particulier. Idéalement, un cristal est caractérisé par une répartition atomique ordonnée et périodique. Les structures partiellement désordonnées et les cristaux dits aperiodiques s'écartent de cet ordre strict et présentent un intérêt particulier. L'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques entre les atomes font également partie des recherches en cristallographie. Expérimentalement, c'est la diffraction des rayons X et des neutrons qui est le plus souvent appliquée.

Institut de physique expérimentale

Les activités de recherche de l'institut concernent essentiellement deux domaines de la physique de la matière condensée.

- un premier centre de compétence se voue à l'étude des surfaces et des petits amas d'atomes, l'intérêt allant aussi bien à leur structure qu'à leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre;
- un deuxième pilier de recherches de l'Institut est l'étude de la supraconductivité, modification spectaculaire des propriétés physiques de la matière, telles que la disparition de la résistance électrique ou l'expulsion d'un champ magnétique hors de la matière.

De plus, certains aspects théoriques sont étudiés touchant à la physique de la matière vivante, notamment la morphogenèse des plantes (phyloxtaxie)

Institut de physique théorique

Les recherches de l'institut de physique théorique se font dans deux domaines.

- en physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques d'alliages contenant des métaux de la famille des actinides. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique;
- en physique des particules élémentaires, on étudie dans le cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques

Institut de physique nucléaire (IPN)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules: elles utilisent les accélérateurs du CERN et sont généralement conduites dans le cadre de collaborations internationales. L'une des expériences étudie les propriétés du boson Z, vecteur des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positon (LEP) du CERN. Une autre expérience est conduite dans l'anneau du super-synchrotron à protons (SPS). Dans cette expérience, on fait interagir des protons et des antiprotons avec une cible constituée d'un jet de molécules d'hydrogène afin de déterminer les structures interne du proton. L'Institut travaille en outre à une nouvelle expérience de physique des neutrinos, et sur des projets destinés au prochain accélérateur du CERN, le «Large Hadron Collider» (LHC) qui devrait fonctionner dès les premières années du siècle prochain. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

Section de chimie

La section de chimie de la Faculté des sciences comprend l'Institut de chimie minérale et analytique et l'Institut de chimie organique. Les activités d'enseignement sont assurées par dix professeurs et comprennent les cours et travaux pratiques de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, à ceux de deux départements de l'EPFL, et aux étudiants des autres sections et école de la Faculté. Il s'agit d'enseignements du 1^{er} cycle dont le but est de donner une base chimique aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine et pharmacie. Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs chimistes. Les deux premières années d'études des étudiants chimistes de la Faculté et des ingénieurs chimistes de l'EPFL sont identiques (tronc commun), avec libre passage d'une institution à l'autre après le premier ou le deuxième examen propédeutique.

De généraliste au 1^{er} cycle, l'enseignement de chimie se spécialise partiellement au 2^e cycle et s'oriente vers les domaines plus modernes qui reflètent également la nature de la recherche qui se fait dans la section: synthèse organique et organométallique, produits naturels, chimie bioorganique et bioinorganique, analyse structurale, spectroscopie, réactivité chimique, etc. La section utilise un large éventail des techniques modernes d'investigation et a mis un accent particulier sur la résonance magnétique multinucléaire.

Les sections et leurs instituts

Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)

La recherche effectuée à l'ICMA couvre les domaines actuels de la chimie de coordination et de la chimie organométallique des éléments de transition. la synthèse dirigée de nouveaux composés ayant des propriétés spécifiques (batteries moléculaires, sondes spectroscopiques, précurseurs de nouveaux matériaux, systèmes intermétalliques), la fixation et l'activation de petites molécules telles que l'azote de l'air et le dioxyde de carbone, l'utilisation des ions lanthanides comme traceurs dans les solides et les systèmes d'intérêt biologique, la dynamique intramoléculaire des composés clusters, l'études des mécanismes de réactions au moyen de techniques modernes adaptées à la haute pression (résonance magnétique multinucléaire, spectroscopies diverses) et des études structurales par diffraction des rayons X. Dans le domaine de la chimie analytique, des méthodes adaptées à la chimie environnementale des eaux naturelles sont élaborées.

Institut de chimie organique (ICO)

La chimie organique étudie les substances de la matière vivante. Elle cherche à élucider la composition de telles substances au niveau moléculaire et à comprendre, voire à prédire leurs transformations chimiques. Une partie de la recherche qui s'effectue au sein de l'ICO est directement axée sur les produits naturels (p. ex. pigments, sucres, protéines). D'autres travaux visent une compréhension approfondie des bases de la réactivité chimique («mécanismes réactionnels») ou une extension de l'éventail des méthodes d'investigation structurale (surtout dans le secteur de la spectroscopie de résonance magnétique nucléaire). Des efforts particuliers sont déployés en direction du développement de méthodes de synthèse et leur application à la préparation de composés biologiquement actifs tels que vitamines, produits phytosanitaires ou nouveaux médicaments.

Section de biologie

La section de biologie assure, avec le soutien de divers Instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3^e année d'étude (nouveau programme en préparation pour 1996-1997), assurant une formation cohérente soit en biologie cellulaire et moléculaire, soit en biologie des organismes et populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant pourra choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de blocs d'une demi-année. Les blocs sont proposés par les différents instituts et permettent à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants:

- biochimie et biophysique: étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme;
- génétique: étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations,
- physiologie animale et végétale: étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme;
- botanique et zoologie: étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent;
- écologie: étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces.
- microbiologie: étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

Les sections et leurs instituts

- Institut de biologie animale (IBA)** ● Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Trois sujets particuliers font l'objet des recherches de l'Institut: mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique • interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes • régulation de l'expression de gènes viraux. étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine
- Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)** ● Les chercheurs veulent comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne l'ADN, qui est la molécule porteuse de l'information génétique de presque tous les êtres vivants. Dans ce but, ils observent cette molécule ou ses complexes à l'aide du microscope électronique (la spécialité du laboratoire consiste à observer les molécules dans leur milieu aqueux) et interprètent ces observations, généralement à travers les lois de la physique appliquées à des représentations et des simulations à l'ordinateur
- Institut de biologie et de physiologie végétales (IBPV)** ● Cet institut a pour but d'utiliser tout l'éventail des techniques modernes pour étudier les divers aspects de la biologie des plantes supérieures. la base moléculaire des réactions de défense, en particulier la nature des événements qui conduisent de la réception du signal à l'activation des gènes de défense • la régulation et la biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes, avec accent sur le cycle glyoxylique • les modifications de structure, étudiées par microscopie photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique • la localisation au niveau cellulaire, la caractérisation et les mécanismes de régulation des transporteurs de protons et de calcium
- Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC)** ● Le Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC) assure, en collaboration avec l'IBPV, l'enseignement de la biologie végétale en particulier dans les domaines de la génétique, de la biologie moléculaire et de l'écophysiologie des plantes. Ses travaux de recherche sont consacrés à la transformation génétique et à l'étude des effets de la lumière sur la morphogenèse des mousses (bryophytes) et à l'étude de la production de pigments par les fleurs et les cellules de plantes cultivées en bio-réacteurs
- Institut de botanique systématique et de géobotanique (IBSG)** ● Le mandat de cet Institut est l'enseignement et la recherche dans les domaines suivants: phytogéographie, phytoécologie et biodiversité végétale • biosystématique et taxonomie des plantes • cytologie et anatomie des plantes • biologie et systématique des champignons et des algues • cytologie et anatomie des champignons.
Les activités scientifiques des professeurs et des assistants comprennent systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes). étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant l'évolution (la spéciation) chez les plantes • une partie de l'enseignement porte sur la classification des plantes vue à travers leurs principales familles et l'étude des paysages végétaux de notre globe, plus particulièrement de notre région. Les applications concernent principalement les instances administratives responsables de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire, avec des extensions à l'agronomie et même à l'agroforesterie tropicale • la recherche mycologique comprend deux branches. la biologie du mycélium et du développement des carpophores des hyménomycètes, particulièrement des champignons à lamelles, en culture pure. Utilisant des techniques de microbiologie et de microscopie photonique et électronique, les chercheurs étudient le comportement morphologique du mycélium et des premiers stades de la formation des carpophores. D'autre part, la taxonomie et la systématique des champignons à lamelles sont étudiées en combinant des techniques classiques (descriptions morphologiques et chimiques) avec des techniques de la biologie moléculaire
- Institut de zoologie et d'écologie animale (IZEA)** ● L'Institut de zoologie et d'écologie animale a établi ses programmes de recherches dans trois domaines principaux visant à mieux comprendre les interactions entre les organismes, les populations et leur milieu: en écophysiologie, l'accent est mis sur les problèmes de l'acquisition et des dépenses énergétiques ainsi que de la biologie de reproduction • en génétique des populations et en taxonomie, certains aspects de l'évolution des espèces sont étudiés, en particulier au niveau des chromosomes, des protéines enzymatiques ou des marqueurs de l'ADN • en écologie théorique et appliquée, l'approche principale passe par la modélisation.
- Laboratoire de biologie microbienne (LBM)** ● Les collaborateurs du laboratoire de biologie microbienne étudient la génétique et la physiologie de bactéries Gram-négatives: l'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress • les interactions entre *Pseudomonas fluorescens* (bactérie bénéfique), champignons phytopathogènes et plantes.

Les sections et leurs instituts

Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger: ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: la dernière décennie a vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et depuis le milieu des années 80 la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau), la géologie du génie civil et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

Institut de géologie et paléontologie

L'Institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:

- la structure et l'origine des montagnes: avant tout des Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;
- l'histoire des fonds océaniques, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;
- l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine

Institut de minéralogie et pétrographie

Les recherches de l'Institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux et de l'interaction chimique de ces géomatériaux avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau ou du Jura et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques permettant de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.

Institut de géophysique

L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches: vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques, etc. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol.

Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagraphie et magnéto-tellurisme.

L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'Institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.

Centre d'analyse minérale

Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (p. ex. archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.

Perspectives professionnelles

Mathématiques

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale

Physique

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

Chimie

- Industrie: principalement la grande industrie chimique (p. ex. colorants, produits pharmaceutiques, matières plastiques). Mais d'autres industries ont aussi besoin de chimistes: métaux, textiles, denrées alimentaires, etc.
- Enseignement et administrations publiques (par ex. hôpitaux, services de contrôle de l'environnement ou des denrées alimentaires)
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

Biologie

- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, etc.
- Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire par ex.)

Sciences de la Terre

- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement
- A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

Pharmacie

- Voir chapitre séparé p. 171-176

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIANT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui a reçu plus de 60% de réponses et qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Il convient donc de considérer ce graphique comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme: le nombre élevé (442) de diplômés travaillant à l'université s'explique ainsi par le fait qu'un doctorat est généralement indispensable pour poursuivre une carrière, que ce soit dans le secteur privé ou public.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN SCIENCES (1993)

Université	442	
Enseignement	122	
Banque & Assurance	45	
Industrie	43	
Chimie	41	
Construction	29	
Culture	19	
Agriculture	14	
Santé	12	
Médias	9	
Industrie alimentaire	7	
Travail social	5	
Fiduciaires	2	
Travail psychologique	1	

**Programme
des cours**

Mathématiques

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE						
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B
Semestres 1 et 2															
Analyse I&II	B.Zwahlen	P	EPFL	4	4				4	4					
Algèbre linéaire I & II	J.Boéchat	PO	IMA	3	2				3	2					
Géométrie I&II	P.Buser	P	EPFL	3	2				3	2					
Physique générale A I&II	Ph.Rosselet	PASE	IPN	4	2	4			4	2	4				
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1	2				1	2					
Semestres 3 et 4															
Analyse III & IV M	O.Burlet	PO	IMA	3	2				3	2					
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2				3	2					
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2				3	2					
Probabilité et statistique I & II	P.Nüesch	P	EPFL	2	2				2	2					
Physique générale MP III	W.-D.Schneider	PO	IPE	3	2	4									
Physique générale IV A	W.-D.Schneider	PO	IPE						1	1	4				
Physique générale IV B	C.Joseph	PO	IPN						2	1					
Mécanique analytique	vacat	PO	IPT						3	2					
Informatique	F.Grize	PO	IIS	2					2						
Semestres 5/7 et 6/8															
LISTE A: ALGÈBRE															
Algèbres étales	M.Ojanguren	PO	IMA	2	2				2	2					
Théorie des groupes et K-théorie algébrique	D.Arlettaz	PO	IMA	2	2				2	2					
Théorie algébrique des nombres	J.Boéchat	PO	IMA	2	2				2	2					
LISTE B: ANALYSE															
Séries trigonométriques et formes quadratiques	A.Derighetti	PO	IMA	2	2				2	2					
Théorie des fonctions analytiques	J.Thévenoz		IMA	2	2				2	2					
Algèbre d'opérateurs et de représentations	M.Burger	PO	IMA	2	2				2	2					
Variétés à courbure négative	M.Burger	PO	IMA	2	2				2	2					
LISTE C: GÉOMETRIE															
Géométrie des surfaces tendues	F.Haab		IMA	2	2				2	2					
Sur les réseaux et empâquetages	H.Joris	PO	IMA	2	2				2	2					
LISTE D: TOPOLOGIE															
Topologie algébrique des graphes	S.Maumary	PO	IMA	2	2				2	2					

**Programme
des cours**

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

Mathématiques

LICENCE ÈS SCIENCES À DOUBLE MENTION - ANNÉE MOBILE

*Pour chimistes,
biologistes et géologues*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Semestres 7 et 8																
Mathématiques générales III & IV	E.Preissmann		IMA	2	1			2	1							
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2							
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2							
A choix un cours de 2 ^e cycle de l' IMA				2	2			2	2							

Pour biologistes

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Semestres 7 et 8																
Algèbre linéaire I & II	J.Boéchat	PO	IMA	3	2			3	2							
Géométrie I&II	P.Buser	P	EPFL	3	2			3	2							
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2							
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2							
A choix un cours de 2 ^e cycle de l' IMA				2	2			2	2							

Pour physiciens

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Semestres 7 et 8																
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2							
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2							
A choix un cours de 2 ^e cycle de l' IMA				2	2			2	2							
A choix un 2 ^e cours de 2 ^e cycle de l'IMA				2	2			2	2							

Informatique

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Semestres 7 et 8																
Informatique III & IV	F.Grize	PO	IIS	2	2			2	2							
Séminaire d'informatique	F.Grize	PO	IIS		2				2							
Algorithmique et structure de données	P.Bonzon	PO	HEC	2	2			2	2							
Bases de données	Y.Pigneur	PO	HEC	2	2			2	2							
Logique formelle	M.J.Borel	PO	LET	2	1			2	1							
Statistiques informatiques	A.Marozzi	PASE	MED	2	1			2	1							
Travail personnel dirigé d'informatique (10 semaines de juillet à septembre)	F.Grize	PO	IIS													20

Mathématiques

CERTIFICAT DE MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Mathématiques générales III & IV	E.Preissmann		IMA	2	1			2	1							
Statistiques mathématiques	A.Marozzi	PASE	MED	2	2											
Statistique appliquée	J.-J.Pernet	MER	IBPV					2								
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2							
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2							

**Programme
des cours**
Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ÈS SCIENCES PHYSIQUES																
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Semestres 1 et 2																
Analyse I&II	B.Zwahlen	P	EPFL	4	4				4	4						
Algèbre linéaire I & II	J.Boéchat	PO	IMA	3	2				3	2						
Géométrie I&II	P.Buser	P	EPFL	3	2				3	2						
Physique générale A I&II	Ph.Rosselet	PASE	IPN	4	2	4			4	2	4					
Chimie générale et minérale	R.Roulet	PO	ICMA	5	1											3
Semestres 3 et 4																
Analyse III & IV P	S.Chatterji	P	EPFL	3	2				3	2						
Probabilités et statistique	J.-M. Helbling	CC	EPFL	2	1											
Analyse numérique	J.Rappaz	P	EPFL						2	1						
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1											
TP Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC				2									
	G.Chapuis	PO	IC													
Physique générale MP III	W.-D.Schneider	PO	IPE	3	2	4										
Physique générale IV A	W.-D.Schneider	PO	IPE						1	1	4					
Physique générale IV B	C.Joseph	PO	IPN						2	1						
Mécanique analytique	vacat	PO	IPT						3	2						
Electrodynamique et relativité	J.-J.Loeffel	PO	IPT	3	2											
Astronomie & astrophysique I	B.Hauck	PO	IA	2	2											
Astronomie & astrophysique II	B.Hauck	PO	IA						2	2						
Cristallographie II	D.Schwarzenbach	PO	IC						2	2						
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1	2				1	2						
Semestres 5 et 6																
Complément de physique quantique	vacat	PO	IPT	1												
Electronique	J.-F.Loude	PEX	IPN	2	1				2	1						
Physique quantique I&II	A.Quattrapani	P	EPFL	3	1				3	1						
Physique statistique I & II	C.Gruber	P	EPFL	2	2				2	2						
Physique nucléaire et corpusculaire A	C.Joseph	PO	IPN	2	1				2	1	4					
Physique du solide	W.-D.Schneider	PO	IPE	2	2				2	2						
Physique du solide TP	W.-D.Schneider	PO	IPE				8									8
	M.Chergui	PO	IPE													
	J.-F.Loude	PEX	IPN													
Méthodes mathématiques de la physique ou	H.Matzinger	P	EPFL	2	1				2	1						
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2				3	2						
Séminaire général a)	G.Chapuis	PO	IC		1					1						
Semestres 7 et 8																
Physique des surfaces	W.-D.Schneider	PO	IPE	2	1				2	1						
	K.Kern	P	EPFL													
Enseignement oblig. de 4 ^e année																
Travaux pratiques	selon option						8									8
Physique des basses températures	L.Rinderer	PO	IPE	2	1				2	1						
Cristallographie III & IV	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1				2	1						
TP cristallographie III	D.Schwarzenbach	PO	IC				2									
	G.Chapuis	PO	IC													
Particules élémentaires	A.Bay	PAST	IPN	2	1				2	1						
Modèles nucléaires	C.Joseph	PO	IPN	2	1											
Réactions nucléaires	A.Bay	PAST	IPN						2	1						
Astronomie et Astrophysique III & IV	B.Hauck	PO	IA	2	2				2	2						
Physique quantique avancée I	H.Kunz	PT	EPFL	2	1											
Physique quantique avancée II	Vacat								2	1						
Physique théorique avancée I & II	P.Erdős	PO	IPT	2	1				2	1						
Relativité et cosmologie	Ch.Gruber	P	EPFL	2	1				2	1						
Observation astronomique	J.-C.Mermilliod	MER	IA													
Séminaire d'informatique	F.Grize	PO	IIS		2					2						

**Programme
des cours**

Abréviations utilisées, voir liste p. 169

Physique

Tronc commun

*Option physique nucléaire
et astrophysique*

DIPLÔME DE PHYSICIEN																
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Semestres 1 et 2																
Analyse I&II	B.Zwahlen	P	EPFL	4	4			4	4							
Algèbre linéaire I & II	J.Boéchat	PO	IMA	3	2			3	2							
Géométrie I&II	P.Buser	P	EPFL	3	2			3	2							
Physique générale A I&II	Ph.Rosselet	PASE	IPN	4	2	4		4	2	4						
Chimie générale et minérale	R.Roulet	PO	ICMA	5	1										3	
Semestres 3 et 4																
Analyse III & IV P	S.Chatterji	P	EPFL	3	2			3	2							
Probabilités et statistique	J.-M.Helbling	CC	EPFL	2	1											
Analyse numérique	J.Rappaz	P	EPFL					2	1							
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1											
TP Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC				2									
	G.Chapuis	PO	IC													
Physique générale MP III	W.-D.Schneider	PO	IPE	3	2	4										
Physique générale IV A	W.-D.Schneider	PO	IPE					1	1	4						
Physique générale IV B	C.Joseph	PO	IPN					2	1							
Mécanique analytique	vacat	PO	IPT					3	2							
Electrodynamique et relativité	J.-J.Loeffel	PO	IPT	3	2											
Astronomie & astrophysique I	B.Hauck	PO	IA	2	2											
Astronomie & astrophysique II ou	B.Hauck	PO	IA					2	2							
Cristallographie II	D.Schwarzenbach	PO	IC					2	2							
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1	2			1	2							
Semestres 5 et 6																
Electronique	J.-F.Loude	PEX	IPN	2	1			2	1							
Physique quantique I&II	A.Quattropani	P	EPFL	3	1			3	1							
Complément de physique quantique	vacat	PO	IPT	1												
Physique statistique I & II	C.Gruber	P	EPFL	2	2			2	2							
Physique nucléaire et corpusculaire A	C.Joseph	PO	IPN	2	1			2	1	4						
Physique du solide	W.-D.Schneider	PO	IPE	2	2			2	2							
Physique du solide TP	W.-D.Schneider	PO	IPE				8									
	M.Chergui	PO	IPE													
	J.-F.Loude	PEX	IPN		8											
Méthodes mathématiques de la physique ou	H.Matzinger	P	EPFL	2	1			2	1							
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2							
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC		1					1						
Semestres 7 et 8																
Théorie quantique des collisions	vacat	PO	IPT	2	1											
TP de physique nucléaire 1	C.Joseph	PO	IPN				12									
Séminaire général	G.Chapuis (coord.)	PO	IC		1					1						
TP de physique nucléaire 2 ou	C.Joseph	PO	IPN												12	
TP de physique théorique	P.Erdösel	PO	IPT		1					1				4		
	J.-J.Loeffel	PO	IPT													
	Vacat	PO	IPT													
<i>Les enseignements suivants sont à choix, suivant l'orientation:</i>																
TP Astronomie et d'astrophysique	B.Hauck	PO	IA				12								12	
Modélisation de l'évolution et de la morphogenèse	F.Rathen	PO	IPE	2	1			2	1							
Physique quantique avancée I	H.Kunz	PT	EPFL	2	1											
Physique quantique avancée II	Vacat									2	1					
Particules élémentaires	A.Boy	PAST	IPN	2	1			2	1							

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER							ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H		
Modèles nucléaires	C. Joseph	PO	IPN	2	1														
Réactions nucléaires	A. Bay	PAST	IPN									2	1						
Physique théorique avancée I & II	P. Erdős	PO	IPN	2	1							2	1						
Relativité et cosmologie	Ch. Gruber	P	EPFL	2	1							2	1						
Champs quantiques relativistes	J.-J. Loeffel	PO	IPN	2	1							2	1						
Intr. à l'électrodyn. et à l'optique quantique	F. Reuse	CC	EPFL	2	1														
Electrodynamique quantique	F. Reuse	CC	EPFL									2	1						
Accélérateurs de particules et faisceaux	J.-P. Perroud	MER	IPN	2															
Astronomie et Astrophysique III & IV	B. Hauck	PO	IA	2	2							2	2						
Astronomie & astrophysique V & VI	A. Maeder	PO	UNI GE	2								2							
Physique des neutrons	R. Chawla		EPFL	2	1														
Détection des particules	J.-F. Loude	PEX	IPN									2							
Théorie des fonctions analytiques	J. Thévenaz		IMA	2	2							2	2						
Algèbre d'opérateurs et de représentations	M. Burger	PO	IMA	2	2							2	2						
Simulation numérique de systèmes physiques	A. Baldereschi	P	EPFL	2	1							2	1						
Méthodes mathématiques de la physique	H. Matzinger	P	EPFL	2	1							2	1						
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A. Derighetti	PO	IMA	3	2							3	2						
Informatique III et IV	F. Grize	PO	IIS	2	2							2	2						

*Option physique physique
du solide / cristallographie*

Semestres 7 et 8

Physique théorique avancée I & II	P. Erdős	PO	IPN	2	1							2	1						
Physique du solide TP 2	L. Rinderer	PO	IPE				12												
Séminaire général	G. Chapuis (coord.)	PO	IC		1							1							
Physique du solide TP 3	L. Rinderer	PO	IPE																12
TP cristallographie (dipl.)	D. Schwarzenbach	PO	IC																12
TP de physique théorique	P. Erdős	PO	IPN		1							1	4						
	J.-J. Loeffel	PO	IPN																
	Vacat	PO	IPN																
Modélisation de l'évolution et de la morphogenèse	F. Rothen	PO	IPE	2	1							2	1						
Physique quantique avancée I	H. Kunz	PT	EPFL	2	1														
Physique quantique avancée II	Vacat											2	1						
Physique des basses températures	L. Rinderer	PO	IPE	2	1							2	1						
Physique des surfaces	W.-D. Schneider	PO	IPE	2	1							2	1						
	K. Kern	P	EPFL																
Relativité et cosmologie	Ch. Gruber	P	EPFL	2	1							2	1						
Chapitres choisis de théorie des solides	P. Erdős	PO	IPN	2	1							2	1						
Cristallographie III & IV	D. Schwarzenbach	PO	IC	2	1							2	1						
TP cristallographie III	D. Schwarzenbach	PO	IC																2
	G. Chapuis	PO	IC																
Théorie quantique des collisions	vacat	PO	IPN	2	1														
Physique du solide avancée I	A. Baldereschi	P	EPFL	2	1														
Physique du solide avancée II	A. Quattrapani	P	EPFL									2	1						
Intr. à l'électrodyn. et à l'optique quantique	F. Reuse	CC	EPFL	2	1														
Electrodynamique quantique	F. Reuse	CC	EPFL									2	1						
Optique quantique	P. Schwendimann	CC	EPFL									2	1						
Théorie des fonctions analytiques	J. Thévenaz		IMA	2	2							2	2						
Algèbre d'opérateurs et de représentations	M. Burger	PO	IMA	2	2							2	2						
Simulation numérique de systèmes physiques	A. Baldereschi	P	EPFL	2	1							2	1						
Méthodes mathématiques de la physique	H. Matzinger	P	EPFL	2	1							2	1						
Informatique III et IV	F. Grize	PO	IIS	2	2							2	2						

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

Certificat de physique théorique

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
1. ENSEIGNEMENT PROPÉDEUTIQUE																
Electrodynamique et relativité	J.-J.Loeffel	PO	IPT	3	2											
2. SCOLARITÉ DU CERTIFICAT																
Physique statistique I & II	C.Gruber	P	EPFL	2	2					2	2					
Physique théorique avancée I & II	P.Erdős	PO	IPT	2	1					2	1					
Relativité et cosmologie	Ch.Gruber	P	EPFL	2	1					2	1					
TP de physique théorique	P.Erdős	PO	IPT		1						1				4	
	J.-J.Loeffel	PO	IPT													
	Vocat	PO	IPT													
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC		1						1					
1. ENSEIGNEMENT PROPÉDEUTIQUE																
Physique générale A I&II	Ph.Rosselet	PASE	IPN	4	2	4				4	2	4				
Physique générale B I & II	F.Rothen	PO	IPE	3	2	2				3	2	3				
Compléments de physique générale	M.-T.Tran	MER	IPN	2												
2. SCOLARITÉ DU CERTIFICAT																
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1											
TP Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC				2									
	G.Chapuis	PO	IC													
Cristallographie II	D.Schwarzenbach	PO	IC							2	2					
Cristallographie III & IV	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1					2	1					
TP cristallographie III	D.Schwarzenbach	PO	IC					2								
	G.Chapuis	PO	IC													
Détermination des structures cristallines	G.Chapuis	PO	IC							2	1					
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC		1						1					
1. ENSEIGNEMENT PROPÉDEUTIQUE																
Physique générale A I&II	Ph.Rosselet	PASE	IPN	4	2	4				4	2	4				
Physique générale B I & II	F.Rothen	PO	IPE	3	2	2				3	2	3				
Compléments de physique générale	M.-T.Tran	MER	IPN	2												
2. SCOLARITÉ DU CERTIFICAT																
Astronomie & astrophysique I	B.Hauck	PO	IA	2	2											
Astronomie & astrophysique II	B.Hauck	PO	IA							2	2					
Astronomie et Astrophysique III & IV	B.Hauck	PO	IA	2	2					2	2					
TP d'astronomie et d'astrophysique	B.Hauck	PO	IA												4	
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC		1						1					

Certificat de cristallographie

Certificat d'astronomie

**Programme
des cours**
Chimie
Abréviations utilisées: voir liste p. 169
Certificat de chimie organique
CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
1. ENSEIGNEMENT PROPÉDEUTIQUE																
Chimie générale I	P.Feschotte	PO	ICMA	4		4										4
Chimie générale II	P.Feschotte	PO	ICMA													1
Chimie générale III	J.-C.Bünzli	PO	ICMA	1												1
	C.Daul	PI	UNIFR													
Analyse instrumentale	P.Feschotte	PO	ICMA	1												
Chimie organique I	M.Mutter	PO	ICO	4												1
Chimie organique II	M.Mutter	PO	ICO	1												
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1	2							1	2			
2. SCOLARITÉ DU CERTIFICAT																
Structures et réactivité organiques	P.Vogel	PO	ICO	2												
Mécanismes de réactions organiques I	Ph.Renaud	PI	ICO													1
Mécanismes de réactions organiques II	M.Schlosser	PO	ICO													2
Analyse organique	P.Vogel	PO	ICO	2												
Méthodes de synthèse organique	M.Schlosser	PO	ICO	2												
Stéréochimie	M.Schlosser	PO	ICO	2												
Biomécanismes	H.Wyler	PO	ICO	2												
Biochimie	M.Mutter	PO	ICO	2												
Chimie analytique de l'environnement	M.Guillemain	PEX	ICMA													2
Sciences des denrées alimentaires I	W.Bauer	PEX	ICO	2												
Hétérocycles	P.Vogel	PO	ICO													1
Glycochimie	P.Vogel	PO	ICO													1
Analyse structurale organique	G.Wagnière	PI	ICO	2												
Méthodes magnétiques	J.-Y.Lallemand	PI	ICO													2
Catalyse homogène	P.Vogel	PO	ICO													2
Produits naturels	H.Wyler	PO	ICO	2												
Réactivité organométallique	M.Schlosser	PO	ICMA													2
TP de chimie organique	P.Vogel	PO	ICO											16		16
	M.Schlosser	PO	ICO													
1. ENSEIGNEMENT PROPÉDEUTIQUE																
Chimie générale I	P.Feschotte	PO	ICMA	4		4										4
Chimie générale II	P.Feschotte	PO	ICMA													1
Chimie générale III	J.-C.Bünzli	PO	ICMA	1												1
	C.Daul	PI	UNIFR													
Analyse instrumentale	P.Feschotte	PO	ICMA	1												
Chimie organique I	M.Mutter	PO	ICO	4												1
Chimie organique II	M.Mutter	PO	ICO	1												
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1	2							1	2			
2. SCOLARITÉ DU CERTIFICAT																
Thermodynamique I & II	M.Grätzel	P	EPFL	2	1							2	1			
Physique générale Ch II	N.N.	N	EPFL	3	2											
Chimie quantique et spectroscopie I & II	T.Rizzo	P	EPFL	2	1							4	1			
Cinétique	H.Girault	P	EPFL	2	1											
Electrochimie	H.Girault	P	EPFL	2	1											
Electrochimie	H.Girault	P	EPFL	2	1											
TP Chimie physique	H.Girault	P	EPFL													16
	M.Grätzel	P	EPFL													
	H.Vogel	P	EPFL													
	T.Rizzo	P	EPFL													
TP d'électrochimie	M.Grätzel	P	EPFL											4		4
	H.Girault	P	EPFL													
	T.Rizzo	P	EPFL													

Certificat de chimie physique

**Programme
des cours**

Biologie

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE EN BIOLOGIE • DIPLOME DE BIOLOGISTE

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Semestres 1 et 2																
Mathématiques générales A I & II	J.Thévenaz	PAST	IMA	1		0.5						3		1		
Mathématiques générales B I & II	J.Thévenaz	PAST	IMA	2		0.5										
Physique générale B I & II	F.Rathen	PO	IPE	3		2	2					3	2	3		
Chimie générale I	P.Feschotte	PO	ICMA	4			4									4
Chimie générale II	P.Feschotte	PO	ICMA									1				
Chimie générale III	J.-C.Bünzli C.Daul	PO PI	ICMA UNIFR	1								1				
Chimie organique I	M.Mutter	PO	ICO	4												1
Zoologie comparée	P.Vogel	PO	IZEA	1			3					2				
Botanique générale	R.MHofer	PASE	IBPV	2.5				1.5								
Botanique systématique générale et pharmaceutique	N.Gaillard	PASE	IBSG	3												4
Biochimie I	C.Bron	PO	MED									3				
Semestres 3 et 4																
Mathématiques générales III & IV	E.Preissmann		IMA	2		1						2		1		
Statistiques mathématiques	A.Marazzi	PASE	MED	2		2										
Statistique appliquée	J.-J.Pernet	MER	IBPV									2				
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1		2						1		2		
Chimie organique II	M.Mutter	PO	ICO	1												
Biologie végétale I	E.Farmer	PO	IBPV	1								1		1.5		
Biologie végétale II	J.-P.Zryd	PO	IBSG									2		1.5		
Biologie animale I	W.Wahlit	PASE	IBA	2			3									
Biologie animale II	P.Vogel	PO	IZEA									2		3		
Génétique I	(N.Mermod)	PO	IBA	2												
Génétique II	B.Hirt J.Hausser Y.Poirier	PEX PASE PAST	ISREC IZEA IBPV									2		2		
Evolution "	J.Hausser	PASE	IZEA	1												
Ecologie générale		PO	IZEA	3												
Biologie et écologie végétales	P.Hainard	PO	IBSG	2												
Microbiologie générale	D.Haas	PASE	MED	1												3
Microbiologie des eucaryotes	H.Cléménçon	PO	IBSG	1												
Biochimie II (végétale)	F.Widmer	PO	IBPV	1			2					2				
Biochimie III	J.Mavel	PO	MED									3				
Physiologie BM	P.Honneger P.Kucera P.Magistretti	PO MED MED	MED									2				

Durant les semestres 5, 6, 7 et 8, l'étudiant prépare en outre deux certificats (Faculté des sciences), au choix dans la liste suivante:

Mathématiques générales, Physique générale*, Chimie minérale*, Chimie organique*, Chimie analytique*, Chimie physique*, Botanique, Physiologie végétale, Zoologie. Les certificats marqués * s'excluent mutuellement.*

*Un des certificats qui précèdent peut être remplacé par un des certificats ou demi-certificats (dépendant de la Faculté de médecine) suivants: Biochimie (certificat entier)***, Biochimie (demi-certificat)***, Microbiologie, Physiologie, Pharmacologie. Les certificats marqués ** s'excluent mutuellement.*

**Programme
des cours**

Biologie

Certificat de botanique

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H
Biologie et écologie végétales	P. Hainard	PO	IBSG	2													
Mycologie	H. Cléménçon	PO	IBSG	3		4											
Phycologie	H. Cléménçon	PO	IBSG							3				4			
Taxologie et nomenclature	H. Cléménçon	PO	IBSG							2							
Méthodologie	H. Cléménçon	PO	IBSG	1													
Botanique systématique et géobotanique	P. Hainard	PO	IBSG	4		8				4				4			
Séminaires	P. Hainard	PO	IBSG	1								1					
	H. Cléménçon	PO	IBSG														
	R.-M. Hofer	PASE	IBPV														
	N. Galland	PASE	IBSG														
Pédologie	J.-C. Védý	P	EPFL									48					
Histologie	R.-M. Hofer	PASE	IBPV	2		2											
Travail personnel	H. Cléménçon	PO														8	
	P. Hainard	PO															
	R.-M. Hofer	PASE															
	N. Galland	PEX															
Excursions botaniques	P. Hainard	PO	IBSG														8
Stages phyto écologiques	P. Hainard	PO	IBSG														80
Stage mycologique	H. Cléménçon	PO	IBSG														40
Journées de pédologie	J.-C. Védý	P	EPFL														16
OPTIONS DE SPÉCIALISATION																	
Géobotanique spéciale	P. Hainard	PO	IBSG					4									4
Bryologie	H. Cléménçon	PO	IBSG														4
Hyménocètes	H. Cléménçon	PO	IBSG					4									4
Lichenologie	H. Cléménçon	PO	IBSG					4									4
Histologie, Anatomie	R.-M. Hofer	PASE	IBPV														4
PARTIE I																	
Transduction des signaux chez les plantes	E. Farmer	PO	IBPV	2													
Phytoenzymologie	F. Widmer	PO	IBPV	2													
Phytogénétique	J.-P. Zryd	PO	LPC	2													
Génétique moléculaire végétale	Y. Poirier	PAST	IBPV											2			
TP de Physiologie végétale	E. Farmer	PO	IBPV									20					36
	F. Widmer	PO	IBPV														
	J.-P. Zryd	PO	LPC														
	Y. Poirier	PAST	IBPV														
	R.-M. Hofer	PASE	IBPV														
Séminaires de physiologie végétale	E. Farmer	PO	IBPV					2									2
Cytophysiologie végétale	R.-M. Hofer	PASE	IBPV	1		4											
PARTIE II																	
Phytopathologie végétale	G. Collet	PEX	IBPV	2													2
Réactions photochimiques	P.-A. Siegenthaler	PEX	IBPV	1													1
Microscopie électronique	J. Dubochet	PO	LAU	2													

Certificat de physiologie végétale

**Programme
des cours**

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

Biologie

Certificat de zoologie

Certificat de biochimie

Demi-certificat de biochimie

Demi-certificat de microbiologie

Demi-certificat de pharmacologie

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E		TP	B	T
Génétique moléculaire	W. Wahli	PO	IBA	2	1		12				1		1				
	B. Desvergne	PAST	IBA														
Virologie	R. Wittek	PASE	IBA	2							2						
Zoologie comparée et écologie animale	P. Vogel	PO	IZEA	2	1		6			1	1						
Génétique des populations	J. Hausser	PASE	IZEA	2													
Entomologie et zoogéographie écologique	D. Cherix	PASE	IZEA	1			4				2						
Ecologie animale appliquée	W. Geiger		IZEA	1													
Microscopie électronique A	J. Dubochet	PO	LAU	1							1						
OPTION BIOLOGIE ANIMALE																	
Génétique moléculaire et virologie	W. Wahli	PO	IBA														20
	R. Wittek	PASE	IBA														
	B. Desvergne	PAST	IBA														
Réplication de l'ADN	N. Mermod	PAST	IBA								1						
Microscopie électronique B	J. Dubochet	PO	LAU													3	
Biophysique	J. Dubochet	PO	LAU	2							2						
OPTION ZOOLOGIE ET ÉCOLOGIE ANIMALE																	
TP de Zoologie comparée et écologie animale	P. Vogel	PO	IZEA													16	
Ecologie quantitative	J. Hausser	PASE	IZEA							2	1						
Stage de biologie marine	J. Hausser	PASE	IZEA				3			1		3					
Entomologie et zoogéographie écologique B			IZEA							1		4					
Certificat de biochimie																	
Compléments de biochimie générale	J. Tschopp	PO	MED	2						1							
Biochimie des protéines et enzymes	G. Corradin	MER	MED	1		2				1		2					
Biochimie des acides nucléiques	B. Hirt	PEX	SBIOL	2		2											
Chapitres choisis de biochimie	J. Tschopp	PO	MED	1						1							
Méthode de physique en biochimie	B. Hirt	PEX	BIOL	1						1							
TP Biochimie générale	J. Tschopp	?	MED			2											
Biochimie spéciale	J. Tschopp	PO	MED	1							1						
Immunochimie	G. Corradin	MER	MED													3	
Travail personnel	J. Tschopp	PO	MED			15						20					
Demi-certificat de biochimie																	
Compléments de biochimie générale	J. Tschopp	PO	MED	2						1							
Biochimie des protéines et enzymes	G. Corradin	MER	MED	1		2				1		2					
Biochimie des acides nucléiques	B. Hirt	PEX	SBIOL	2		2											
TP Biochimie générale	J. Tschopp	?	MED			2											
Biochimie spéciale	J. Tschopp	PO	MED	1							1						
Immunochimie	G. Corradin	MER	MED													3	
Demi-certificat de microbiologie																	
Microbiologie générale et physiologie microbienne	D. Karamata	PO	MED	4			10										
Génétique microbienne et virale	D. Karamata	PO	MED	4			10			4		10					
Demi-certificat de pharmacologie																	
Pharmacologie générale et toxicologie	B. Rossier	PO	MED	3													
	J. Diezi	PO	MED														
	S. Cotecchia	PO	MED														
Pharmacologie et toxicologie systématiques	J. Diezi	PO	MED									3					
	C. Cotecchia	PO	MED														
Phytopharmacologie & phytotoxicologie	J. Diezi	PO	MED	1							1						
	L. Rivier	MER	MED														

**Programme
des cours**

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

Biologie

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ÉTÉ							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Cours complémentaires	J.-D. Horisberger	PAST	MED													
Cours à option	K. Geering	PASE	MED	1								1				
	L. Schild	MER	MED													
TP de Pharmacologie	K. Geering	PASE	MED				8									
Travail personnel de pharmacologie	J. Diezi	PO	MED				3								9	
	B. Thorens	PAST	MED													
Séminaires de pharmacologie	K. Geering	PASE	MED												2	
Physiologie générale et physiologie spéciale	E. Jéquier	PO	MED	8			4					4				
	P. Magistretti	PO	MED													
	P. Kucera	PO	MED													
	F. de Ribaupierre	PO	MED													
Physiologie générale	F. de Ribaupierre	PO	MED			2										
	P. Honnegger	PO	MED													
	Y. de Ribaupierre	PASE	MED													
TP de physiologie à choix	coordinateur ?													4		

Demi-certificat de physiologie

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

Géochimie et minéralogie

Géophysique

Environnement

Géologie régionale

SCIENCES DE LA TERRE - ANNÉE MOBILE (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			
				C	S	E	TP B T H	C	S	E	TP B T H
Semestres 7 et 8											
Géologie et pétrologie I	G.Stampfli	PO	IGP	4							
	J.Hernandez	PO	IMP		4						
Géochimie générale	J.Hunziker	PO	IMP	2							
Géochimie isotopique	J.Hunziker	PO	IMP	2		1					
Minéralogie analytique	A.Steck	PO	IMP				4				
Minéralogie spéciale	A.Steck	PO	IGP	2							
TP de Minéralogie spéciale	J.Hunziker	PO	IMP				4				
TP de Minéralogie spéciale	J.Hunziker	PO	IMP						2		
Introduction à l'étude des gîtes minéraux	C.Bauchau	AG	IGP	2							
travaux de terrain ou en laboratoire AMST3	J.Hernandez	PASE	IMP								40
	J.Hunziker	PO	IGP								
	A.Steck	PO	IMP								
Semestres 7 et 8											
Géologie et pétrologie I	G.Stampfli	PO	IGP	4							
	J.Hernandez	PO	IMP		4						
Physique du globe	J.-J.Wagner	PO	UNIGE	2							
Géophysique d'exploration I	R.Olivier	PO	IG	3			4				
	D.Chapellier	PASE	IG								
	P.Gex	MER	IG								
Géophysique d'exploration II A	NN	PO	IG	3			4				
Géophysique d'exploration II B	D.Chapellier	PASE	IG	3			4				
travaux de terrain ou en laboratoire AMST4	R.Olivier	PO	IG								40
	D.Chapellier	PASE	IG								
	NN		IG								
Semestres 7 et 8											
Géologie et pétrologie I	G.Stampfli	PO	IGP	4							
	J.Hernandez	PO	IMP		4						
Sédimentologie	P.Baumgartner	PO	IGP	2			2				
Géophysique d'exploration II A	NN	PO	IG	3			4				
Géologie du quaternaire	W.Wildi	PO	UNIGE	1							
Thermodynamique minéralogique I	H.-R.Pfeifer	PASE	IMP	1							
Géologie de l'environnement				1			1				
Travaux de terrain ou en laboratoire AMST5	P.Baumgartner	PO	IG								40
	W.Wildi	PO	IGP								
		PO	UNIGE								
Semestres 7 et 8											
Géologie et pétrologie I	G.Stampfli	PO	IGP	4							
	J.Hernandez	PO	IMP		4						
Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP	2							
TP de Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP				4				
Tectonique	H.Masson	PO	IGP	2			4				
Géologie des Alpes	H.Masson	PO	IGP	2							
	A.Steck	PO	IMP								
Géologie du quaternaire	W.Wildi	PO	UNIGE	1							
Travaux de terrain ou de laboratoire	H.Masson	PO	IGP								40
	A.Steck	PO	IMP								

Programme des cours

Abréviations utilisées

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
ma	=	maître-assistant
p	=	professeur
pt	=	professeur titulaire
pase	=	professeur associé
past	=	professeur assistant
cc	=	chargé de cours
iè	=	intévenant extérieur
nn	=	non nommé
C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
B	=	cours bloc
h	=	hiver
e	=	été

BIOL	=	Biologie
CAM	=	Centre d'analyses minérales
EPFL	=	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
HEC	=	Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne
IA	=	Institut d'astronomie
IAP	=	Institut d'analyse pharmaceutique
IBA	=	Institut de biologie animale
IBPV	=	Institut de biologie et de physiologie végétales
IBSG	=	Institut de botanique systématique et de géobotanique
IC	=	Institut de cristallographie
ICMA	=	Institut de chimie minérale et analytique
ICO	=	Institut de chimie organique
ICT	=	Institut de chimie thérapeutique
IFP	=	Institut français du pétrole
IG	=	Institut de géophysique
IGP	=	Institut de géologie et de paléontologie
IIS	=	Institut d'informatique sciences
IMA	=	Institut de mathématiques
IMP	=	Institut de minéralogie et de paléontologie
IPE	=	Institut de physique expérimentale
IPN	=	Institut de physique nucléaire
IPP	=	Institut de phytochimie et de pharmacognosie
IPT	=	Institut de physique théorique
ISREC	=	Institut suisse de recherches expériment. sur le cancer
IZEA	=	Institut de zoologie et d'écologie animale
LAU	=	Laboratoire d'analyse ultrastructurale
LCDA	=	Laboratoire de contrôle des denrées alimentaires
LET	=	Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
LPG	=	Laboratoire de phylogénétique cellulaire
MED	=	Faculté de médecine de l'Université de Lausanne
NESTL	=	Nestlé, NESTEC
UNIFR	=	Université de Fribourg
UNIGE	=	Université de Genève
UNINE	=	Université de Neuchâtel

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES ADRESSE TÉL. FAX

Professeur Henri Joris, doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 01	692 35 05
Professeur Jean Hernandez, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
Professeur François Grize, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 81	692 35 05
Adjoint de Faculté M. Jean-Pierre Girardin	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 02	692 35 05
Secrétariat du doyen Mme H. Tissot	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Secrétariat des commissions Mme Ch. Rosselli	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 10	692 35 05
Secrétariat des affaires d'étudiants Mme M.-P. de Dardel	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
Secrétariat des doctorants Mme M. Donadeo	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 06	692 35 05
Horaire des cours, caisse, économat M. W. Rey	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 04	692 35 05

Secrétariats des sections et instituts

Mathématiques IMA Mme S. Assal	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 35 50	692 35 55
Mathématiques IIS Mme E. Fournier	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 80	692 35 85
Physique IA Mme B. Wilhelm	Observatoire de Sauverny**	755 26 11	755 39 83
Physique IC Mme R. Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Physique IPE Mme F. Pretzsch	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 36 60	692 36 05
Physique IPN Mme B. Rothen	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 00	692 36 05
Physique IPT Mme J. Vuille	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 50	692 36 05
Chimie ICMA Mme F. Gottofrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 50	692 38 55
Chimie ICO Mme U. Kaenzig	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 39 60	692 39 55
Biologie Section Mme H. Zekrya	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 00	692 41 05
Biologie IBA	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 10	692 41 05
Biologie IBPV-LPC Mme E. Calmes	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 90	692 41 95
Biologie IBSG Mme F. Jaquier	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 60	692 42 65
Biologie IZEA Mme F. Pham	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 60	692 41 05
Biologie LAU Mme G. Daetwyler	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 80	692 41 05
Biologie LBM (interfacultaire médecine-sciences)	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 00	692 56 35
Sciences de la Terre IGP-IMP Mme A.-M. Magnenat	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05
Sciences de la Terre IG Mme L. Gillieron	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 00 692 44 00	692 43 05 692 43 05

Tous les indicatifs régionaux: 021, sauf **: 022

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



SECTION DE PHARMACIE

(FACULTÉ DES SCIENCES)

Définition et finalité des études de pharmacie

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'«Ecole romande de pharmacie», qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980.

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- le 1^{er} cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines);
- le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et/ou dans un hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien,
- le 2^e cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- l'enseignement du 2^e cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie;
- la recherche, indissociable de l'enseignement. Trois instituts forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées;
- le service à la collectivité: des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie

Grades décernés

Diplôme fédéral de pharmacien
Diplôme universitaire de pharmacien
Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière (postgrade)
Doctorat ès sciences pharmaceutiques
Doctorat ès sciences

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

*Ce plan d'étude, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le **diplôme fédéral de pharmacien** et pour le **diplôme universitaire de pharmacien**. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.*

1^{RE} ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Mathématiques	
Physique	Physique
Biologie végétale et animale (y c. génétique)	Biologie végétale et animale
Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)	Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Taxonomie des plantes pharmaceutiques	Taxonomie des plantes pharmaceutiques (avec excursions)
Chimie générale et analytique	Chimie analytique
Chimie organique	

Examen de sciences naturelles

2^{RE} ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie organique	Chimie organique
Biochimie (avec démonstrations)	
Bases de l'analyse biologique médicale	Analyse biologique médicale
Microbiologie générale et médicale	Microbiologie générale et médicale
Anatomie	
Physiologie	
Introduction à la pharmacie pratique (avec démonstrations)	
Statistiques, avec exercices	

Examen des branches pharmaceutiques de base

3^{RE} ANNÉE: STAGE PROFESSIONNEL DE 2 SEMESTRES

Examen d'assistant pharmacien

2^e cycle

4^{RE} ET 5^{RE} ANNÉES (4 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie pharmaceutique minérale et analytique	Chimie pharmaceutique (analyse de médicaments simples et composés, synthèse)
Chimie pharmaceutique organique	
Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique	Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique
Physique pharmaceutique (éventuellement incluse dans un autre cours)	Physique pharmaceutique (éventuellement incluse dans un autre cours)
Pharmacie galénique et biopharmacie	Pharmacie galénique et biopharmacie
Pharmacologie et toxicologie (avec démonstrations ou exercices pratiques)	
Pharmacologie clinique	
Médecine sociale et préventive	
Nutrition et diététique	
Gestion d'entreprise	

Examen professionnel

Doctorat

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.

Perspectives professionnelles

5 secteurs principaux

- Officines
- Hôpitaux
- Industries pharmaceutique et chimique
- Enseignement et recherche
- Administrations

Une situation plutôt favorable

En 1993, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait très bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires: quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation favorable s'explique par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière.

Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue. On peut penser qu'à l'avenir, les débouchés principaux relèveront moins du secteur de la santé que de celui de l'industrie chimique.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1993 sont disponibles sur une base de données accessible depuis le Service d'orientation de l'UNIL. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui a reçu plus de 60% de réponses et qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Il convient donc de considérer ce graphique comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN PHARMACIE (1993)

Officines, hôpitaux	117	■
Université	13	■
Chimie	11	■
Enseignement	4	■
Industrie	4	■
Culture	2	■

Programme des cours

1^{er} CYCLE

1^{re} année

Mathématiques avec exercices	Dominique Arlettaz, po	2hC
Physique expérimentale (en hiver au 2 ^e trimestre)	NN	4C 4TP
Biologie animale et génétique	Vacat	2hC
Biologie animale et génétique	Walter Wahli, po	2eC
Biologie végétale	Jean-Pierre Zryd, po	2,5hC 4eTP
Botanique générale	Rose-Marie Hofer, pe	2hC 2hTP
Taxonomie des plantes médicinales	Nicole Galland, pe	3,5C 4eTP
Chimie générale	Raymond Roulet, po	4hC
Chimie minérale générale	Carlo Floriani, po	2eC
Chimie analytique générale	Carlo Floriani, po	2hC
Chimie analytique	André Merbach, po	12hTP 11eTP
Chimie organique générale	Hugo Wyler, po	5eC 1eEx
Stoechiométrie et chimie des solutions	André Merbach, po	1C
Informatique de base	François Grize, po	2C 2Ex
Cours recommandé (facultatif)		

2^e année

Analyse organique	Pierre Vogel, po	2hC
Mécanismes réactionnels I/II	Pierre Vogel, po Manfred Schlosser, po	2C
Chimie organique	Hugo Wyler, po	16hTP
Biochimie générale I	Divers enseignants de l'Institut de Biochimie	2hC
Biochimie générale II (= III en sciences)	Jacques Mauël, po	4eC
Biochimie: hormones	Vacat	2eC
Bases de l'analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach, po et divers enseignants de l'Institut de biochimie	2eC 1hC
Biochimie et bases de l'analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach, po Robert Etges, sup Pierre-Michel Schmidt, mer	8eTP
Anatomie	J. P. Hornung, pe	2hC
Microbiologie	D. Haas, pe	2C 4eTP
Virologie	D. Haas, pe	1C
Physiologie	Pierre Magistretti, po François de Ribaupierre, po Paul Honegger, pe	2C
Introduction à la pharmacie pratique	Max Schrenzel, pe	2eC
Biostatistique (au 1 ^{er} trimestre)	Jean-Jacques Pernet, mer	2hC 2hEx
Immunologie-parasitologie	Vacat	2hC 1eS
Hétérocycle (toutes les deux semaines)	Pierre Vogel, po	2hC
Compléments de biochimie	Divers enseignants de l'Institut de biochimie	2eC

**Programme
des cours**

2^E CYCLE		
<i>4^e année</i>		
Chimie thérapeutique (chimie pharmaceutique organique)	Bernard Testa, po	2C
Chimie analytique pharmaceutique	Ulrich Kesselring, po	3C 1Ex 12TP
Analyse pharmaceutique	Ulrich Kesselring, po avec la collaboration de Hô Nam Tran, mer	1S
Pharmacognosie et phytochimie	Kurt Hostettmann, po	2C 6eTP
Pharmacologie et toxicologie	Urs Ruegg, po	2C
Pharmacie galénique et bio- pharmacie (enseignements intégrés)	E Doelker, po (UNIGE) P Buri, po (UNIGE)	4C
Biopharmacie	P Buri, po (UNIGE) Dr J. Mayer, mer	2eS
<i>5^e année</i>		
Chimie thérapeutique	Bernard Testa, po	2C
Biopharmacie et chimie thérapeutique (à suivre pendant 1 semestre; travaux pratiques intégrés)	Dr J. Mayer, mer Bernard Testa, po	16TP
Pharmacognosie et phytochimie	Kurt Hostettmann, po	2C 16TP
Pharmacie galénique (à suivre pendant 1 semestre)	R. Gurny, pa (UNIGE) Dr J. Mayer, mer	16TP
Pharmacologie et toxicologie	Urs Ruegg, po	2C
Pharmacologie clinique	NN en collaboration avec Jérôme Biollaz, pd et mer	2eC 2eS
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	1hC
Nutrition et diététique	Yves Schütz, pd et mer	1eC
Organisation et déontologie	Jean-Luc Salomon, pe	1hC
<i>Cours spécialisés</i>		
Pharmacie hospitalière	André Pannatier, pd	1eC
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire, pd	2eC

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche

Adresses utiles

Direction et administration

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
Professeur Bernard Testa, Président	BEP 1015 Lausanne	692 45 21	692 45 05
Secrétariat de la Section de pharmacie:			
Mme D. Fivaz		692 45 00	692 45 05
Mme A. Berjano (étudiants) – le matin		692 44 91	692 45 05
Mme M. Blanc – l'après-midi		692 45 06	692 45 05
Mme P. Olachea (comptabilité) – le matin		692 45 06	692 45 05
Bibliothèque: Mme B. Ménétreay		692 45 08	692 45 05
Magasin central:			
M. J.-L. Moor		692 44 80	692 45 05
Mme Marlyne Berger – le matin		692 44 81	692 45 05

Institut de chimie thérapeutique

Professeur Bernard Testa, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 21	692 45 05
Professeur Urs T. Rüegg, groupe de pharmacologie		692 45 31	692 45 05
Dr. J. Mayer, mer, groupe galénique		692 28 31	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Institut d'analyse pharmaceutique

Professeur Ulrich Kesselring, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 41	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Institut de pharmacognosie et phytochimie

Professeur Kurt Hostettmann, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 61	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Bien que faisant partie de la Faculté des sciences, la Section de pharmacie jouit d'une certaine autonomie, les études de pharmacie étant régies par une ordonnance fédérale. Elle possède donc son propre secrétariat qui, à l'instar de ceux des facultés, est responsable de renseigner les étudiants, de tenir à jour leur fichier et leurs dossiers, de recueillir les demandes de congés et les requêtes militaires, de gérer les inscriptions aux examens et enfin d'informer le public sur le calendrier de la Section ainsi que sur les manifestations qui s'y déroulent.

BEP = Bâtiment de l'Ecole de pharmacie

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE MÉDECINE

Définition et finalité des études de médecine

Comme le stipule l'Ordonnance fédérale réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra:

- a) connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;
- b) être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «études précliniques», permettront d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de cours-bloc et de séminaires où, en petits groupes sous le contrôle d'enseignants expérimentés, ils se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et pour lesquels ils analysent le diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut de recherche.

Dès l'année 1995-1996, et à partir de la 2^e année d'études, la Faculté de médecine met en place une réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté plutôt qu'un enseignement basé sur les disciplines. Cette réforme se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, la réduction des heures d'enseignement ex cathedra et la mise en place de modules d'auto-apprentissage des étudiants sous la forme de petits groupes avec l'aide de tuteurs.

Grades décernés

- Diplôme fédéral de médecin (*Pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir*)
- Diplôme de médecin de l'Université
- Doctorat en médecine
- Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (*Réservé aux candidats étrangers*)

Quel plan d'études?

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier titre donne le droit aux ressortissants suisses d'exercer la médecine dans leur pays. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit d'exercer en Suisse.

Ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

ÉTUDES PRÉCLINIQUES

1^{re} année

La 1^{re} année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).

1^{er} examen propédeutique et stage infirmier

2^e année

Dès la 2^e année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade.

2^e examen propédeutique

3^e année

A partir de la 3^e année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours coordonnés, des séminaires ainsi qu'un enseignement au lit du malade (ELM). Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie et en microbiologie. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

1^{re} partie de l'examen final

4^e année

A partir de la 4^e année, les disciplines cliniques sont habituellement traitées dans les services hospitaliers correspondants. La 2^e partie de la 4^e année se déroule sous forme de cours-blocs: étudiants répartis en petits groupes avec moniteurs et enseignement sous forme d'auto-apprentissage, de présentations de cas, etc. La 4^e année comporte également des cours à option.

5^e année

La 5^e année est une année de stages: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins 10 mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé.
Stage: 10 mois. Environ 250 lieux de stages.

Validation des stages

6^e année

La 6^e année est essentiellement constituée de cours cliniques et de séminaires. Comme en 4^e année, les disciplines cliniques sont traitées dans les services hospitaliers correspondants.

2^e partie de l'examen final

3^e partie de l'examen final

ÉTUDES CLINIQUES

Répartition des enseignements

1^{re} année

Physique expérimentale	92 h	
Physique expérimentale TP	30 h	
Chimie générale et analytique	56 h	
Chimie générale et analytique TP	52 h	
Chimie organique	56 h	
Biologie animale	56 h	
Biologie animale TP	15 h	
Biologie animale	26 h	
Biologie animale TP	15 h	
Biologie cellulaire et végétale	38 h	
Biologie cellulaire et végétale TP	15 h	
Anatomie	28 h	
Médecine psycho-sociale	32 h	
Histologie générale	42 h	
Introd. au système suisse de santé publique	6 h	
Biochimie générale	40 h	
Physiologie générale	32 h	
Sciences fondamentales et cliniques, sém	10 h	
Microbiologie générale	14 h	

2^e année

Apprentissage par problèmes	53 h	
Introduction à la réforme	4 h	
Anatomie	40 h	
Biochimie	36 h	
Histologie	2 h	
Médecine psychosociale	8 h	
Biostatistiques	9 h	
Cardiovasculaire Ci	28 h	
Respiration Ci	30 h	
Digestion Ci	21 h	
Reproduction/Développement Ci	21 h	
Métabolisme/Nutrition Ci	40 h	
Rein Ci	15 h	
Neurosciences Ci	80 h	
Sang/Immunologie Ci	24 h	
Endocrinologie Ci	24 h	
Anatomie TP	144 h	
Histologie/embryologie TP + S	68 h	
Physiologie TP	64 h	
Biochimie TP	35 h	

3^e année

Pathologie générale	61 h	
Pathologie TP et séminaires	30 h	
Physiopathologie	110 h	
Pharmacologie/Toxicologie	49 h	
Microbiologie	19 h	
Microbiologie et immunologie TP	20 h	
Immunologie générale	10 h	
Immunologie clinique, allergie	8 h	
Microbiologie/Epidémiologie/mal. inf	45 h	
Médecine psycho-sociale	26 h	
Clinique médicale propédeutique	9 h	
Clinique pédiatrique propédeutique	19 h	
Clinique chirurgicale propédeutique	10 h	
Cardiologie I	18 h	
Introduction à la radiologie médicale	2 h	
El. de base de radiobiol. et de radioth.	4 h	
Auscultation pulmonaire	10 h	
Pneumologie	37 h	
Cardiologie	27 h	
Affections vasculaires	17 h	
Hématologie (+ TP)	34 h	
Reins et hypertension	40 h	
Gastro-entérologie	40 h	
Foie, pancréas, voies biliaires	24 h	
Métabolisme	14 h	
Endocrinologie	25 h	
Neurologie	36 h	
Enseignement au lit du malade (ELM)	162 h	

Disciplines mobilisées dans le cadre de l'ELM: chirurgie, gynécologie, médecine interne, pédiatrie, neurologie, ophtalmologie, ORL, réanimation, pneumologie, cardiologie, polyclinique médicale, psychiatrie, rhumatologie, traumatologie-orthopédie.

Cours coordonnés

Enseignement au lit du malade (ELM)

Répartition des enseignements

4^e année

Cours coordonnés (CC)

Cours à option

Cours blocs (CB)

	Clinique pédiatrique	12 h	
	Clin. prop. d'obstétrique et de gynécologie	52 h	
	Policlinique médicale et thérapeutique méd.	55 h	
	Médecine générale	6 h	
	Médecine interne	7 h	
	Gériatrie	10 h	
	Médecine interne séminaire	15 h	
	Cardiologie II	11 h	
	Auscultation pulmonaire	3 h	
	Radiodiagnostic	43 h	
	Radiothérapie	7 h	
	Diagnostic en chimie clinique	4 h	
	Médecine nucléaire	7 h	
	Clinique dermato-vénérologique	60 h	
	Clinique propédeutique ophtalmologique	27 h	
	Clinique propédeutique ORL	29 h	
	Clinique orthopédique	11 h	
	Pathologie spéciale	25 h	
	Génétique médicale	15 h	
	Introduction à la psychiatrie	17 h	
	Médecine sociale et préventive	16 h	
	CC de chirurgie de l'appareil locomoteur	26 h	
	CC urgences	15 h	
	CC sénologie	12 h	
	Histoire de la médecine	18 h	
	Biomatériaux	30 h	
	Génétique médicale	16 h	
	Orthopédie	9 h	
	Ens. informatif sur les médecines parallèles	10 h	
	Epidémiologie infectieuse	8 h	
	Auscultation pulmonaire	2 h	
	Médecine sociale et préventive	6 h	
	Initiation à la lecture d'un article médical	8 h	
	Immunologie clinique et allergologie	4 h	
	Séminaire interfac. d'éthique biomédicale	12 h	
	Diagnostic en chimie clinique	4 h	
	Chirurgie: 4 semaines		
	Médecine interne: 4 semaines		
	Gynécologie/obstétrique: 2 semaines		
	Psychiatrie: 2 semaines		
	Oto-rhino-laryngologie: 1 semaine		
	Ophtalmologie: 1 semaine		
	Pédiatrie: 2 semaines		

6^e année

	Clinique chirurgicale	102 h	
	Séminaires de chirurgie	20 h	
	Clinique pédiatrique	58 h	
	Séminaire de pathologie	54 h	
	Clinique dermato-vénérologique	20 h	
	Clinique ophtalmologique	18 h	
	Clinique neurologique	26 h	
	Clinique ORL	42 h	
	Clinique gynécologique/obstétrique	26 h	
	Clinique de rhumatologie/réhabilitation	38 h	
	Nosologie et thérapie psychiatrique	50 h	
	Psychiatrie clinique	28 h	
	Méd int, pharmaco clin, thérap. méd.	96 h	
	Idem, séminaire	12 h	
	Médecine générale	6 h	
	Séminaire de radiologie	27 h	
	Médecine de catastrophe	12 h	
	Diagnostic en chimie clinique	4 h	
	Médecine sociale et préventive	36 h	
	Médecine légale	40 h	
	Economie de la santé	18 h	

Formations postgrades

Doctorat

L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme une thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'acceptation de la thèse par le Conseil de Faculté.

Une thèse de doctorat est indispensable pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste FMH. Toutefois, la thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études.

Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

L'obtention de ce grade est régie par l'article 71 du Règlement de la Faculté de Médecine. Il est décerné aux porteurs du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

Spécialisation après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est régie par la Fédération des Médecins Suisses, d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH avec, entre parenthèses, les sous-spécialités:

Anesthésiologie (médecine intensive – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Chirurgie** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie maxillo-faciale** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie orthopédique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie pédiatrique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie plastique et reconstructive** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Dermatologie et vénéréologie** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Gynécologie et obstétrique** (cytologie gynécologique – médecine du travail) • **Médecine générale** (médecine du travail) • **Médecine interne** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – cardiologie – endocrinologie – gastro-entérologie – hématologie – médecine intensive – néphrologie – oncologie-hématologie – pharmacologie clinique – pneumologie – rhumatologie – médecine du travail) • **Médecine légale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Médecine physique et réadaptation** (rhumatologie – médecine du travail) • **Médecine tropicale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Neurochirurgie** (médecine intensive – médecine du travail) • **Neurologie** (médecine du travail) • **Ophthalmologie** (médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie** (allergologie et immunologie clinique – chirurgie cervico-faciale – phoniatry – médecine du travail) • **Pathologie** (cytopathologie clinique – médecine du travail) • **Pédiatrie** (allergologie et immunologie clinique – cardiologie – endocrinologie – hématologie – médecine intensive – néphrologie – neuropédiatrie – oncologie-hématologie – médecine du travail) • **Prévention et santé publique** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie** (médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents** (médecine du travail) • **Radiologie médicale/radiodiagnostic** (neuroradiologie – radiologie pédiatrique – médecine du travail) • **Médecine nucléaire/radio-oncologie** (médecine du travail) • **Urologie** (médecine intensive – médecine du travail).

**Programme
des cours**

**1^{er} examen
propédeutique**

1^{RE} ANNÉE		
Physique expérimentale	Majed Chergui, po	92 C
Physique expérimentale	Majed Chergui, po et collaborateurs	30 TP
Chimie générale et analytique	Pierre Feschotte, po	56 C
Chimie générale et analytique	Pierre Feschotte, po	52 TP
Chimie organique	Manfred Mutter, po	56 C/EX
Biologie animale	Walter Wahli, po	56 C
Biologie animale	Walter Wahli, po	15 TP
Biologie animale	Peter Vogel, po	26 C
Biologie animale	Peter Vogel, po	15 TP
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	38 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	15 TP
Anatomie	Joseph Dörrl, pas	20 C
	Béat Riederer, sup	8 TP
	Giorgio Innocenti, pas	
	Norbert Schönenberger, sup	
Histologie générale	Vacat	42 C
	Radivoj Krstic, pas	
	Tomas Pexieder, pas	
	Christophe Reymond, pat	
Biochimie générale	Claude Bron, po	40 C
Physiologie générale	Pavel Kucera, po	32 C
	Pierre Magistretti, po	
	Paul Honegger, pas	
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas	32 C
Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean Martin, mer	6 C
Séminaires interfacultaires de sciences fondamentales et cliniques	Claude Bron, po	10 S
	Eric Jéquier, po	
Microbiologie générale	Dieter Haas, pas	14 C

**2^e examen
propédeutique**

2^E ANNÉE		
Apprentissage par problème		53 APP
Introduction à la réforme		4 C
Anatomie	Vacat	40 C
	Josef Dörrl, pas	
	Jean-Pierre Hornung, sup	
	Beat Riederer, ma	
	Egbert Welker, ma	
	Norbert Schönenberger, sup	
Biochimie	Claude Bron, po	36 C
	Jean-Charles Cerottini, po	
	Heidi Diggelmann, po	
	Jean-Pierre Kraehenbühl, pe	
	Nicolas Fasel, pas	
Histologie	Radivoj Krstic, pas	2 C
	Tomas Pexieder, pas	
	Christophe Reymond, pat	
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas	8 C
	Daniel Masson, me et collaborateurs	
Biostatistiques	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Alfio Marazzi, pas Guy van Melle, mer	9 C

**Programme
des cours**

2^E ANNÉE (SUITE)		
Cardio-vasculaire	Pavel Kucera, po Jacques Mauël, po Tomas Pexieder, pas	28 Ci
Respiration	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po Radivoj Krstic, pas Peter Clarke, sup	30 Ci
Digestion	André L. Blum, po Pavel Kucera, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Christophe Reymond, pat	21 Ci
Reproduction/Développement	Radivoj Krstic, pas Tomas Pexieder, pas	21 Ci
Métabolisme/Nutrition	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po	40 Ci
Rein	François de Ribaupierre, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Radivoj Krstic, pas	15 Ci
Neurosciences	Gilbert Assal, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Franco Regli, po François de Ribaupierre, po Nicolas de Tribolet, po Josef Dörfli, pas Giorgio Innocenti, pas Radivoj Krstic, pas Jean-Pierre Hornung, sup Peter Clarke, sup	80 Ci
Sang/Immunologie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Jacques Mauël, po Radivoj Krstic, pas Denis Rivier, mer	24 Ci
Endocrinologie	Eric Jéquier, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Luc Tappy, pat	24 Ci
Anatomie	Vacat avec la collaboration de Josef Dörfli, pas Giorgio Innocenti, pas Jean-Pierre Hornung, ma Beat Riederer, ma Egbert Welker, ma Peter Clarke, sup Norbert Schönenberger, sup	144 TP
Histologie/Embryologie	Vacat Radivoj Krstic, pas Tomas Pexieder, pas Christophe Reymond, pat Ibtissam Barakat Walter, sup	68 TP/S
Physiologie	Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po François de Ribaupierre, po Paul Honegger, pas Maria Kiraly, mer -Yves de Ribaupierre, mer Yves Schütz, mer Eric Raddatz, sup	64 TP

**Programme
des cours**

2^E ANNÉE (SUITE)

Biochimie	Claude Bron, po Jean-Pierre Mach, po Jacques Mauël, po Jürg Tschopp, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, pe Denis Rivier, mer	35 TP
-----------	--	-------

Examen final 1^{re} partie

3^E ANNÉE

(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours coordonnés)

Pathologie générale	Vacat Michel Campiche, pas Tomas Pexieder, pas Louis Guillou, me	46 C 15 CC
Pathologie générale	Vacat Michel Campiche, pas Louis Guillou, me et collaborateurs	30 TP/S
Physiopathologie	Claude Perret, po avec la collaboration de Peter Burckhardt, po Philippe Leuenberger, po François Feihl, mer et collaborateurs	31 C 79 CC
Microbiologie générale	Heidi Diggelmann, po Jacques Bille, po Patrick Francioli, po	19 C
Immunologie générale	Jean-Charles Cerottini, po	10 C
Immunologie clinique / Allergie	Philippe-Charles Frei, po	8 C
Microbiologie/épidémiologie/malad. infectieuses	Heidi Diggelmann, po Jacques Bille, po avec la collaboration de Patrick Francioli, po Michel-Pierre Glauser, po Philippe Leuenberger, po	45 C
Microbiologie, immunologie	Heidi Diggelmann, po Jacques Bille, po et collaborateurs	20 TP
Pharmacologie et toxicologie	Bernard Rossier, po avec la collaboration de Susanna Cotecchia, po Jacques Diezi, po Käthi Geering, pas Jean-Daniel Horisberger, pas Laurent Schild, mer	49 C
Introduction à la radiologie médicale	Pierre Schnyder, po Dominique Fournier, me Reto Meuli, mer	2 C
Eléments de base de radiobiologie et de radiothérapie	René-Olivier Mirimanoff, po	4 C
Clinique médicale propédeutique	Pascal Nicod, po avec la collaboration de Peter Burckhardt, po Alain Pécoud, po	9 C
Clinique chirurgicale propédeutique	Germain Chapuis, po avec la collaboration de	10 C

**Programme
des cours**

3^È ANNÉE (SUITE)		
Clinique pédiatrique propédeutique		Michel Gillet, po Jean-Jacques Livio, po Olivier Reinberg, mer Nicolas de Tribolet, po André Calame, po 19 C
Médecine psycho-sociale		Patrice Guex, pas 26 C Daniel Masson, me et collaborateurs
Pneumologie	Coordinateur:	Philippe Leuenberger, po 37 CC avec la collaboration de Germain Chapuis, po Vacat Jacques Diezi, po Claude Perret, po Bernard Rossier, po Marcel-André Boillat, pas Angelika Bischof Delaloye, mer Jean-Léopold Micheli, mer et collaborateurs
Cardiologie	Coordinateur	Lukas Kappenberger, po 27 CC avec la collaboration de Vacat Jacques Diezi, po Claude Perret, po Axel Essinger, pas Claude-Yves Genton, pas Jean-Jacques Goy, pas Jean-Daniel Horisberger, pas Maurice Payot, mer et collaborateurs
Affections vasculaires périph	Coordinateur:	François Mosimann, mer 17 CC avec la collaboration de Vacat Lukas Kappenberger, po Axel Essinger, pas Laurent Schild, mer
Hématologie	Coordinateur	Pierre-Michel Schmidt, me 34 CC+ TP avec la collaboration de Vacat Jacques Diezi, po Marc Schapira, po Daniel Beck, mer Françoise Delacrétaz, mer et collaborateurs
Reins et hypertension	Coordinateur	Jean-Pierre Wauters, po 40 CC avec la collaboration de Hans-R. Brunner, po Peter Burckhardt, po Vacat Jacques Diezi, po Michel-Pierre Glauser, po Jean-Pierre Guignard, po Hans-Jürg Leisinger, po Claude Perret, po Michel Campiche, pas Jean-Daniel Horisberger, pas Olivier Reinberg, mer
Gastro-entérologie		André L. Blum, po 40 CC avec la collaboration de Germain Chapuis, po Vacat Jacques Diezi, po

**Programme
des cours**

3^E ANNÉE (SUITE)			
			Michel-Pierre Glauser, po Jean-Jacques Gonvers, pas Jean-Daniel Horisberger, pas François Mosimann, mer Michel Roulet, mer Emilia Saraga, me Olivier Reinberg, mer et collaborateurs
Foie, pancréas et voies biliaires	Coordinateur:	Jean-Jacques Gonvers, pas avec la collaboration de Vacat	24 CC
Métabolisme	Coordinateur.	Jacques Diezi, po Jean-Daniel Horisberger, pas Charlotte Fontollet, me Michel Roulet, mer	14 CC
Endocrinologie	Coordinateur	Rolf Christian Gaillard, po avec la collaboration de Peter Burckhardt, po Jean-Marie Matthieu, po Bernard Rossier, po Michel Campiche, pas	25 CC
Neurologie	Coordinateur	Bernard Rossier, po Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Bernard Ruedi, pas Angelika Bischof Delaloye, mer Fulgencio Gomez, mer et collaborateurs	36 CC
Cardiologie I		Franco Regli, po avec la collaboration de Gilbert Assal, po Nicolas de Tribolet, po Heinz Fankhauser, pe Gérard de Crousaz, pas Thierry Deonna, pas Paul-André Despland, pas Robert-Charles Janzer, pas Julien Bogousslavsky, mer et collaborateurs	18 C
Auscultation pulmonaire		Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	10 C
Cardiologie		Philippe Leuenberger, po avec la collaboration de Jean-Léopold Micheli, mer	ELM
Chirurgie		Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	ELM
		Germain Chapuis, po avec la collaboration de Michel Gillet, po Hans-Jürg Leisinger, po Nicolas de Tribolet, po Heinz Fankhauser, pe Jean-Claude Givel, pas Mohamed Boumghar, mer François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer	

**Programme
des cours**

3^E ANNÉE (SUITE)		
Gynécologie	Pierre De Grandi, po et collaborateurs	ELM
Médecine interne	Pascal Nicod, po avec la collaboration de Bernard Rüedi, pas et collaborateurs	ELM
Neurologie	Franco Regli, po avec la collaboration de Gérard de Crousaz, pas Paul-André Despland, pas Julien Bogousslavsky, mer et collaborateurs	ELM
Ophthalmologie	Vacat Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Ruggiero Faggioni, mer Leonidas Zografos, mer et collaborateurs	ELM
Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier, po	ELM
Pédiatrie	André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po Thierry Deonna, pas Daniel Beck, mer Claire-Lise Faver, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer et collaborateurs	ELM
Pneumologie	Philippe Leuenberger, po et collaborateurs	ELM
Policlinique médicale	Alain Pécoud, po et collaborateurs	ELM
Psychiatrie	Henri Dufour, po François Ferrero, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Michel Gaillard, me Daniel Masson, me Jean-Michel Porret, me Gérard Salem, mer et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	ELM
Réanimation cardio-pulmonaire	René Chioléro, mer Jean-Patrice Gardaz, mer Patrick Ravussin, mer et collaborateurs	ELM
Rhumatologie, médecine physique et réhabilitation	Alexander K.-L. So, po et collaborateurs	ELM
Traumatologie-orthopédie	Jean-Jacques Livio, po et collaborateurs	ELM
Intervenants externes pour l'ELM:		
Université de Zurich	Paul Hahnloser, pas	
Université de Genève	Luc Humair, pas Claude Regamey, pas Antoine de Torrenté, chargé de cours	

**Programme
des cours**

Examen final 1^{re} partie

4^E ANNÉE		
<i>(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours coordonnés et des cours-blocs)</i>		
Cours-bloc de chirurgie (4 semaines)	Michel Gillet, po avec la collaboration de Patrick Aebischer, po Jean-Jacques Livio, po Nicolas de Tribolet, po Heinz Fankhauser, pe Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer René Chioléro, mer Michel Dutoit, mer Jean-Patrice Gardaz, mer Pierre-François Leyvraz, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Patrick Ravussin, mer Olivier Reinberg, mer et collaborateurs	C
Clinique orthopédique	Jean-Jacques Livio, po avec la collaboration de Michel Dutoit, mer Charles Gobelet, mer Pierre-François Leyvraz, mer	11 C
Clinique pédiatrique	André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po Thierry Deonna, pas Daniel Beck, mer Claire-Lise Fawer, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer	12 C
Cours-bloc de pédiatrie (2 semaines)	André Calame, po	C
Clinique propédeutique oto-rhino-laryngologique	Philippe Monnier, po	29 C
Cours-bloc d'oto-rhino-laryngologie (1 semaine)	Philippe Monnier, po et collaborateurs	C
Clinique propédeutique ophtalmologique	Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Ruggiero Faggioni, mer Leonidas Zografos, mer	27 C
Cours-bloc d'ophtalmologie (1 semaine)	Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Ruggiero Faggioni, mer Leonidas Zografos, mer et collaborateurs	C
Clinique dermato-vénéréologique	Edgar Frenk, po Daniel Hohl, mer Florence Baudraz, me et collaborateurs	60 C
Clinique propédeutique d'obstétrique et de gynécologie	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, pas	52 C
Cours-bloc d'obstétrique et de gynécologie (2 semaines)	Pierre De Grandi, po avec la collaboration de Patrick Hohlfeld, pas Marc Germond, me Pierre-Jean Ditesheim, me Paul Janecek, mer	C

**Programme
des cours**

4^e ANNÉE (SUITE)		
	Sylvain Meyer, mer Hansjörg Welti, me et collaborateurs	
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Fabio Levi, pas Marcel-André Boillat, pas Bernard Burnand, mer	16 C
Génétique médicale	Graziano Pescia, po Daniel Schorderet, pas	15 C
Radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po avec la collaboration de Angela Anderegg, pas Axel Essinger, pas Christian Hessler, pas Bertrand Duvoisin, mer François Gudinchet, mer Reto Meuli, mer Antoine Uské, mer Dominique Fournier, me	43 C
Radiothérapie	René-Olivier Mirimanoff, po	7 C
Médecine nucléaire	Vacat Angelika Bischof Delaloye, mer	7 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas avec la collaboration de Jean-Pierre Wauters, po	4 C
Pathologie spéciale	Vacat Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Françoise Delacrétaz, mer Prosper Anani, me Louis Guillou, me	25 C
Médecine interne	Peter Burckhardt, po	7 C
Médecine interne	Peter Burckhardt, po et collaborateurs du Département de médecine interne André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Claude Perret, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Jacques Gonvers, pas Pierre-Michel Schmidt, me	15 S
Cours-bloc de médecine interne (4 semaines)	Peter Burckhardt, po avec la collaboration de André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Jean-Pierre Wauters, po Jérôme Biollaz, mer Fulgencio Gomez, mer Pierre-Michel Schmidt, me Daniel Thiébaud, mer	C
Cardiologie II	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	11 C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)			
Auscultation pulmonaire		Philippe Leuenberger, po	3 C
Médecine générale		Alain Pécoud, po avec la collaboration de médecins praticiens	6 C
Policlinique médicale et thérapeutique médicale		Alain Pécoud, po avec la collaboration de Ferdy J. Lejeune, po Roger Darolti, pas Jean-Jacques Gonvers, pas Michel Burnier, mer	55 C
Gériatrie		Peter Burckhardt, po Christophe Büla, me et collaborateurs	10 C
Introduction à la psychiatrie (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adol, psychogériatrie)		Henri Dufour, po François Ferrero, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Jacques Besson, me Jean-Michel Porret, me Gérard Salem, mer	17 C
Cours-bloc de psychiatrie (2 semaines)		Gilbert Assal, po François Ferrero, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Pierre Baumann, mer Jacques Besson, me Elisabeth Fivaz, mer Michel Gaillard, me Jean-Michel Porret, me Gérard Salem, mer Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	C
Urgences	Coordinateur	Augustin Besson, mer avec la collaboration de Jean-Jacques Livio, po Claude Perret, po Patrice Guex, pas René Chioléro, mer Jean-Léopold Micheli, mer Marie-Denise Schaller, mer	15 CC
Chirurgie de l'appareil moteur	Coordinateur	Jean-Jacques Livio, po avec la collaboration de Germain Chapuis, po Nicolas de Tribolet, po Michel Dutoit, mer Charles Gobelet, mer Pierre-François Leyvraz, mer Olivier Reinberg, mer	26 CC
Sénologie	Coordinateur	Christian Hessler, pas avec la collaboration de Pierre De Grandi, po Ferdy J. Lejeune, po R.-O. Mirmanoff, po Jean-Claude Givel, pas Patrice Guex, pas	12 CC

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)

Fulgencio Gomez, mer
 Hansjörg Welti, me

Cours à option

Séminaires interfacultaires d'éthique biomédicale	Jacques Diezi, po Claude Perret, po Jean-Pierre Wauters, po	12 S
Génétique médicale	Graziano Pescia, po	16 C
Orthopédie	Jean-Jacques Livio, po	9 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C
Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger, po	2 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	6 S
Initiation à la lecture d'un article médical	Bernard Rossier, po Jérôme Biollaz, mer	8 S
Immunologie clinique et allergologie	Philippe-Charles Frei, po	4 C
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi, po	10 C
Biomatériaux	Patrick Aebischer, po et collaborateurs de l'EPFL	30 C
Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli, po	8 C
Histoire de la médecine	Vacat	18 C

Année d'études à option

5^E ANNÉE

Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande. Renseignements auprès du Secrétariat de l'Enseignement pré- et postgradué.

**Programme
des cours**

**Examen final
2^e et 3^e parties**

6^E ANNÉE		
Clinique chirurgicale	Germain Chapuis, po avec la collaboration de Patrick Aebischer, po Michel Gillet, po Hans-Jürg Leisinger, po Ferdj. Lejeune, po Jean-Jacques Livio, po Nicolas de Tribolet, po Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer Mohamed Boumghar, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer	102 C
Séminaires de chirurgie	Germain Chapuis, po avec la collaboration de Michel Gillet, po Hans-Jürg Leisinger, po Jean-Jacques Livio, po Nicolas de Tribolet, po Olivier Reinberg, mer	20 S
Clinique dermato-vénéréologique	Edgar Frenk, po	20 C
Clinique ophtalmologique	Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Ruggiero Faggioni, mer Leonidas Zografos, mer	18 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Patrick Francioli, po Heikki Savolainen, po Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Bernard Burnand, mer Jean Mariin, mer	36 C
Economie de la santé	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean-Pierre Danthine, po Alberto Holly, po Roger Darioli, pas	18 C
Clinique pédiatrique	André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Mathieu, po Thierry Deonna, pas Daniel Beck, mer Claire-Lise Favre, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer et collaborateurs	58 C
Médecine de catastrophe	Germain Chapuis, po et collaborateurs	12 C
Clinique neurologique	Franco Regli, po avec la collaboration de Gilbert Assal, po Paul-André Despland, pas	26 C
Clinique de rhumatologie et réhabilitation	Alexander K.-L. So, po avec la collaboration de Jean-Charles Gerster, pas	38 C
Séminaires de pathologie	Vacat Michel Campiche, pas	54 S

**Programme
des cours**

6^È ANNÉE (SUITE)		
	Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Prosper Anani, me Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, mer Charlotte Fontolliet, me Emilia Saraga, me et collaborateurs	
Médecine légale (y. c. travaux en petits groupes)	Vacat Thomas Krompecher, mer Conception Brandt, me Laurent Rivier, me	40 C
Clinique oto-rhino-laryngologique	Philippe Monnier, po Ferdj J. Lejeune, po	42 C
Clinique gynécologique et obstétricale	Patrick Hohlfeld, pas Pierre-Jean Ditesheim, me Marc Germond, me Sylvain Meyer, mer Hansjörg Welti, me et collaborateurs	26 C
Nosologie et thérapie psychiatriques (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adolescents, psychogériatrie et neuropsychologie)	Gilbert Assal, po Henri Dufour, po François Ferrero, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Patrice Guex, pas Pierre Baumann, mer Elisabeth Fivaz, mer Jean-Michel Porret, me Gérard Salem, mer Fernand Seywert, me et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	50 C
Psychiatrie clinique	Henri Dufour, po François Ferrero, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Jacques Besson, me Michel Gaillard, me Jean-Michel Porret, me Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	28 C
Médecine interne (clinique et policlinique médic.), pharmacologie clinique et thérapeutique médicale (enseignement coordonné) et collaborateurs de la PMU et du Département de médecine interne	Peter Burckhardt, po André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Ferdj J. Lejeune, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Claude Perret, po Marc Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po Jérôme Biollaz, mer	96 C

**Programme
des cours**

6^E ANNÉE (SUITE)		
Séminaires de médecine interne	Peter Burckhardt, po Pascal Nicod, po Alain Pécoud, po et collaborateurs	12 S
Médecine générale avec la collaboration de médecins praticiens	Alain Pécoud, po	6 C
Séminaires de radiologie (enseignement par groupes) et collaborateurs du Service de radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po Axel Essinger, pas Christian Hessler, pas	27 S
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS	
Aubin BALMER	Ophthlmo-pédiatrie
Laurent BARRELET	Chimiothérapie des tumeurs solides
Pierre BAUMANN	Recherches biologiques en psychiatrie
Jean-Daniel BAUMGARTNER	Urgences en maladies infectieuses
Daniel BECK	Hémato-oncologie pédiatrique de l'oncogène à la communication
Jean-Pierre BERGER	Les comas métaboliques
Kamel P. BESSEGHIR	Rein et médicaments
Augustin BESSON	Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée
Jérôme BIOLLAZ	Facteurs modifiant la cinétique et les effets des médicaments
Angelika BISCHOF DELALOYE	Application des radio-isotopes en médecine d'urgence
Julien BOGOUSSLAVSKY	Urgences en neurologie
Georges-Antoine BOREL	Maladies fonctionnelles digestives
Mohamed BOUMGHAR	Pathologie chirurgicale du médiastin
Franz BUCHEGGER	Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer
Bernard BURNAND	Épidémiologie clinique
Michel BURNIER	Le rein: cible et cause de l'hypertension artérielle
René CHIOLÉRO	Médecine intensive chirurgicale
Stéphanie CLARKE-HOSEK	De l'organisation fonctionnelle du cortex cérébral aux fonctions cognitives
Peter CLARKE	Développement du système nerveux
Françoise DELACRÉTAZ	Hématopathologie
Michel André DUCHOSAL	Immuno-hématologie et médecine de transplantation
Nicolas DUCREY	Pathologie de l'orbite
Michel DUTOIT	Pathologie orthopédique du rachis de l'enfant et de l'adolescent
Bertrand DUVOISIN	Imagerie de la sphère O.R.L.
Jean-François ENRICO	Médecine d'urgence extra-hospitalière
Claire-Lise FAWER	Développement des nouveau-nés à risque: techniques d'investigations de la naissance à cinq ans
François FEIHL	Physiopathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive
Jean-William FITTING	Exploration fonctionnelle dans l'insuffisance respiratoire
Elisabeth FIVAZ	La communication non verbale en clinique
Martin FROMER	De l'arythmie cardiaque banale à la mort subite
Jean-Patrice GARDAZ	Techniques spéciales en anesthésiologie
Charles GOBELET	Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et technique de rééducation
Claude GODARD	Pédiatrie générale ambulatoire pour le futur praticien
Fulgencio GOMEZ	Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophysogonadique

**Programme
 des cours**

Liste des cours de Privat-docents (suite)

Rose-May GUIGNARD Daniel HOHL	Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive La biologie moléculaire de l'épiderme et les troubles de la kératinisation chez l'homme
Jean-Pierre HORNING	Les neurotransmetteurs dans les voies et centres du système nerveux central
Patrick IYNEJIAN Michel JAEGER	Médecine moléculaire du diabète sucré Les troubles de la conduction intra-cardiaque et leur traitement
Paul JANECEK	Traitement micro-chirurgical de la stérilité d'origine utéro-tubo-ovarienne
Cornelius Victor JONGENEEL Martine JOTTERAND Hans KNECHT	Immunogénétique moléculaire - aspects médicaux Cytogénétique et cytotoxonomie Mécanismes moléculaires de la pathogenèse des hémopathies malignes
Thomas KROMPECHER	Les problèmes médico-légaux dans la pratique quotidienne
Egbert O. KRUIHOF	Protéolyse extracellulaire Régulation et conséquences pathophysiologiques
Thierry KUNTZER	Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires
Pierre-François LEYVRAZ Serge LEYVRAZ Pierre-William LOUP	Pathologie ligamentaire et dégénérative du genou Evolution des traitements de chimiothérapie Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
Gaston-François MAILLARD Mary-Louise MARCO-DUTOIT Jean MARTIN	Plasties et reconstructions orbito-palpébrales Audiophonologie et phoniatrie Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Odette MASSON Marco MERLINI	Étiopathogénie et prévention en pédopsychiatrie Techniques de chirurgie générale utilisant l'implantation de matériel et de dispositifs artificiels
Reto Antoine MEULI	Principes de base et applications de l'imagerie numérique en radiologie
Sylvain MEYER	Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme
Jean-Léopold MICHELI Michel MONOD François MOSIMANN Jürg NUSSBERGER Roland OBERSON Maurice PAYOT Bernard PELET Lalaonirina RAKOTOMANANA Patrick RAVUSSIN Olivier REINBERG Marianne REYMOND	Pédiatrie d'urgence Chapitres de mycologie médicale Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes Biochimie du système cardiovasculaire Radiologie de l'orbite et de son contenu Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant Biomécanique de l'appareil locomoteur Anesthésie et réanimation neurochirurgicales Traumatologie pédiatrique
Beat RIEDERER Eric ROUILLER	La neuroendocrinologie des fonctions reproductrices et thyroïdiennes: aspects expérimentaux et cliniques La structure et les fonctions du squelette cellulaire Voies auditives centrales: codage de l'information acoustique (comparaisons avec d'autres modalités sensorielles)
Michel ROULET Gérard SALEM Marie-Denise SCHALLER Urs SCHERRER Laurent SCHILD	Nutrition pédiatrique L'approche thérapeutique de la famille Médecine intensive Régulation réflexe du système cardio-vasculaire Les canaux ioniques membranaires: aspects pharmacologiques et biophysiques
Yves SCHUTZ Dominique SCHWANDER Philipp H. SHAW Bernard SORDAT François SPERTINI	Bases physiologiques de la nutrition Perfusions et nutrition intraveineuses Gènes suppresseurs de tumeur Le phénotype tumoral invasif et métastatique Les maladies de système

Programme des cours

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Luc TAPPY	Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Daniel THIÉBAUD	Physiopathologie et diagnostic des affections du métabolisme phospho-calcique: interfaces de la biologie cellulaire osseuse et de l'endocrinologie
Gustave TURINI	Urgences hospitalières en médecine interne
Antoine USKÉ	Sémiologie neuroradiologique
Jean-François VALLEY	Éléments de dosimétrie, de radioprotection et de physique radiologique
Guy VAN MELLE	Statistiques: une introduction biomédicale
Vladimir VON FLIEDNER	Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Pierre DE WERRA	Diagnostic différentiel en néphrologie clinique
Ferdinand WULLIEMIER	Les stades de développement bio-psycho-spirituels de l'être humain, leurs états de conscience correspondants, leurs troubles et leurs thérapeutiques
Bertrand YERSIN	Alcool et médecine
leonidas ZOGRAFOS	Oncologie oculaire de l'adulte et pathologie maculaire

Abréviations utilisées

APP	=	apprentissage par problèmes
C	=	cours
CC	=	cours coordonnés
CI	=	cours intégrés
S	=	seminaire
TP	=	travaux pratiques
ELM	=	enseignement au lit du malade

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pa	=	professeur assistant
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
me	=	maître d'enseignement
ma	=	maître-assistant
sup	=	suppléant

Adresses utiles

	RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
<i>Décanat</i>	Prof. Claude Perret, doyen <i>!!! Dès le 1.05.96:</i>	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne <i>Rue du Bugnon 21</i>	692 50 01	692 50 05
	Prof. Jean-Charles Cerottini, vice-doyen (Comm. de la recherche)	" "	692 50 06	692 50 05
	Prof. associé Patrice Guex, vice-doyen (Affaires estudiantines)	" "	692 50 09	692 50 05
	Prof. Eric Jéquier, vice-doyen (Centre des sciences médic. de base)	" "	692 50 00	692 50 05
	Prof. Jean-Pierre Wauters, vice-doyen (Comm. de l'enseignement)	" "	692 50 03	692 50 05
	Prof. associé B. Waeber (adjoint pédagogique)	" "	692 50 14	692 50 05
	Dr R. Bonvin (assistant pédagogique)	" "	692 50 14	692 50 05
	Dr G. Del Giudice (adjoint scientifique)	" "	692 50 13	692 50 05
	M ^{me} Gisèle Maradan, adjointe de Faculté	" "	692 50 07	692 50 05
	M ^{me} Marie-Louise Balducci (Secrétariat du Décanat)	" "	692 50 00	692 50 05
	M ^{me} Agnès Donzé (Enseignement et recherche — thèses)	" "	692 50 10	692 50 05
	M ^{me} Monique Pedrolì (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué)	" "	692 50 11	692 50 05
	M ^{me} Laurence Reber (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué)	" "	692 50 09	692 50 05
<i>Institut d'anatomie</i>	Professeurs associés Josef Dörfl et Giorgio Innocenti, directeurs	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 51 00	692 51 05
<i>Institut de biochimie</i>	Professeur Claude Bron, directeur	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 57 00	692 57 05
<i>Institut d'histologie et embryologie</i>	Professeur Bernard Droz, directeur	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 52 50	692 52 55
<i>Institut de pharmacologie et toxicologie</i>	Professeur Bernard Rossier, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 53 50	692 53 55
<i>Institut de génétique et biologie microbiennes</i>	Professeur Dimitri Karamata, directeur	César-Roux 19 1005 Lausanne	320 60 75	320 60 78
<i>Centre de microscopie électronique</i>	Professeur Jacques Dubochet, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 50 50	692 50 55
<i>Institut de physiologie</i>	Professeur Eric Jéquier, directeur	Rue du Bugnon 7 1005 Lausanne	692 55 00	692 55 05
<i>Laboratoire de biologie moléculaire</i>	Professeur associé Dieter Haas, directeur	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	692 56 31	692 56 35
<i>Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)</i>	Central téléphonique	Rue du Bugnon 46 1011 Lausanne	314 11 11	314 55 00
<i>Fédération des Médecins suisses (FMH)</i>	Central téléphonique	Elfenstrasse 18 3000 Berne 6	*351 55 43	*351 55 77

Tous les indicatifs: 021, sauf *: 031

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



CENTRE DE
FORMATION
DES MAÎTRES
D'ÉDUCATION
PHYSIQUE (CFMEP)

**Définition des études
offertes au CFMEP**

Le Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP) a pour but de former des enseignants d'éducation physique. Ses étudiants sont régulièrement immatriculés à l'Université de Lausanne.

A moyen terme, le CFMEP sera rattaché à l'une des facultés de l'UNIL. Il s'insérera dans un «Institut des sciences du sport et de l'éducation physique» à créer. Il redéfinira sa vocation et ses enseignements dans le but de proposer des études en sciences du sport.

Titre décerné

Diplôme fédéral N° 1 de maître d'éducation physique

Organisation des études

Epreuves d'admission

L'admission à la formation dispensée au CFMEP est conditionnée par la réussite d'un examen préalable d'aptitudes physiques portant sur les disciplines suivantes: athlétisme • gymnastique aux agrès • éducation du mouvement • natation et plongeon • jeux (basketball, volleyball, handball, football) • ski alpin • ski de fond • patinage. Ces épreuves se déroulent en mars et avril.
Délai d'inscription au CFMEP: 15 janvier.

1^{re} et 2^e années

Les cours se déroulent sur 4 semestres; seule la 1^{re} année est à plein temps. Les examens ont lieu à la fin des semestres. Les camps et les stages de perfectionnement ont lieu pendant les vacances universitaires.

3^e année

6 à 8 heures d'enseignement hebdomadaire le jeudi. Formation pédagogique, stages, réalisation d'un mémoire, fin des examens.

Contrôle des études

Les cours théoriques sont ponctués par un examen oral ou écrit. La formation pédagogique est sanctionnée par un examen oral de méthodologie. Les candidats sont évalués dans trois leçons d'éducation physique. Toutes les branches pratiques font l'objet d'un examen. Les candidats doivent présenter un mémoire (travail de recherche sur un sujet en rapport avec les branches théoriques, pédagogiques ou pratiques).

Avertissement aux étudiants porteurs d'une maturité

Conformément au Règlement du 26 octobre 1977 concernant le brevet pour l'enseignement de l'éducation physique, **les porteurs d'une maturité doivent obtenir un double titre afin de pouvoir être nommés dans le canton de Vaud.** Ce double titre comporte le Diplôme fédéral N° 1 de maître d'éducation physique, accompagné d'une licence de l'Université de Lausanne conduisant à l'enseignement ou du brevet d'instituteur.

Aux candidats qui souhaitent obtenir ce double titre, il est recommandé de commencer leurs études à l'Ecole normale ou en Faculté.

Organisation des études couplées avec une licence ès lettres ou ès sciences

Des contrats d'études individualisés et annuels sont établis entre l'étudiant et la direction du CFMEP et transmis à la Faculté des lettres ou à celle des sciences. Pour autant qu'il soit admis au Centre, l'étudiant choisit deux autres branches en Faculté des lettres, ou la licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique comprenant deux certificats dont l'un est le Diplôme fédéral de maître d'éducation physique.

Séminaire pédagogique (SPES)

Les licenciés désirant enseigner dans les écoles publiques vaudoises des branches de leur programme de licence doivent s'inscrire au séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES) du canton de Vaud afin d'obtenir le **Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire.**

Débouchés professionnels

Maître d'éducation physique dans l'enseignement primaire ou secondaire. Les diplômés universitaires peuvent enseigner des branches de leur programme de licence parallèlement à l'éducation physique.

Renseignements

Centre de formation des maîtres d'éducation physique de l'Université de Lausanne
1015 Lausanne/Dorigny
Tél. 021 692 21 80 (le matin)

Programme des cours

Branches théoriques

Formation pédagogique

Branches pratiques

FORMATION EN TROIS ANS

Anatomie	Dr Beat Riederer
Biologie sportive	Dr Rainer Bielinski
Biomécanique	Vacat
Histoire EP et sport	Dr Arturo Hotz
Méthodologie	Luc Diserens
Physiologie et travaux pratiques	Dr Françoise Schenk
Psychologie et pédagogie de l'EPS	Anne Potterat
Science du mouvement	Arturo Hotz
Théorie de l'entraînement	Georges-André Carrel
Théorie de l'éducation physique	Marco Astolfi

Responsable	Luc Diserens
Didactique 1-3	Pierre-Alain Blanc
Didactique 4-6	Jean-Pierre Sterchi
Didactique 7-9	Alain Mermoud
Didactique 10-13 et apprentis	Jean Aellen
Didactique des jeux	Alain Mermoud
Jeux scolaires	Pierre-Alain Blanc
Classes d'application	Alain Mermoud
Enseignement compl. 3 ^e année	
Stages à temps partiel durant les deux dernières années	

Athlétisme	Pierre-André Pasche
Basketball	Etienne George
Education du mouvement	Rose-Marie Repond
Football	Alain Mermoud
Gymnastique aux agrès	Jean-Marc Gilliéron
Gymnastique posturale	Sylvain Isler
Handball	Michel Jatou
Hockey sur glace	Georges-Claude Rochat
Moyens audiovisuels	Philippe Bossard
Musculation	Pierre Meylan
Natation - plongeon	Jean-Luc Cattin
Patinage	Doris Bill
Course d'orientation	Pierre Meylan
Secourisme	Pierre-Alain Francey
Ski alpin	Eric Loye
Ski de fond	Christophe Botfield
Snowboard	Marco Astolfi
Volleyball	Georges-André Carrel

Adresses utiles**Rectorat**

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Eric JUNOD, recteur	BRA, 1015 Lausanne	692 20 11	692 20 15
Professeur Pascal BRIDEL, vice-recteur (Finances, informatique, bâtiments)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 61	692 20 15
Professeur Oscar BURLET, vice-recteur (Enseignants, enseignement et recherche, formation continue)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 41	692 20 15
Professeur Jacques DIEZI, vice-recteur (Affaires internationales) (Affaires étudiantes)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 21 692 20 21 692 20 31	692 20 05 692 20 05 692 20 15

Secrétariat général

M. Peter Schöpf, secrétaire général	BRA, 1015 Lausanne	692 20 50	692 20 15
-------------------------------------	--------------------	-----------	-----------

Services centraux

Centre audiovisuel (CAV) M. Jérôme Grosse	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 22 70	692 22 75
Centre informatique (CI) M. Pascal Jacot-Guillarmod	Route de Chavannes 33 1007 Lausanne	692 22 00	692 22 05
Chancellerie (enseignants et enseignements) Mme Claire Droulez, adjointe Mme Maryse Winzenried	BRA, 1015 Lausanne	692 20 42 692 20 40	692 20 15 692 20 15
Planification M. Pierre Mingard, adjoint	BRA, 1015 Lausanne	692 20 36	692 20 15

Direction administrative

M. Jean-Paul Dépraz, directeur administratif	BRA, 1015 Lausanne	692 23 00	692 23 05
--	--------------------	-----------	-----------

Administration centrale

Gestion du personnel M. Christian de Trey, adjoint administratif	BRA, 1015 Lausanne	692 23 10	692 23 05
Comptabilité M. Frédéric-François Gagnuz, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 23 20	692 23 05
Bâtiments et travaux (gestion des locaux et transports) M. Pierre-Alain Meyer, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 26 10	692 24 05
Bâtiments et travaux (exploitation technique) M. Istvan Maksay, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 24 00	692 24 05
Bâtiments et travaux (intendance) M. Jean-Claude Dutoit, intendant	BRA, 1015 Lausanne	692 26 20	692 24 05
Bâtiments et travaux (aménagement extérieurs) M. Yves Chuat, responsable	Ferme La Mouline 1015 Lausanne	692 26 00	692 26 05

Adresses utiles**Institutions proches ou associées**

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
--------------	---------	------	-----

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 48 02	692 48 45
Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)	BFSH1 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
Centre d'éducation permanente (CEP)	Bâtiment de pharmacie 1015 Lausanne	691 11 31	691 11 33
École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)	1015 Lausanne	693 11 11	693 43 80
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes	Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 90	692 20 95
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	Dorigny 1015 Lausanne	692 49 11	692 49 45
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)	Maladière 21 1022 Chavannes	691 06 56	691 08 88
Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 59 66	692 44 74
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 58 58	692 69 33
International Institute for Management Development (IMD)	Ch. de Bellerive 23 1001 Lausanne	618 01 11	618 07 07

Adresses diverses

Bureau de construction de l'Université à Dorigny (BUD)	Château de Dorigny 1015 Lausanne	691 53 61	
Commission locale de la recherche scientifique (Fonds national)	BEP 1015 Lausanne	692 20 80	692 20 85
Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC)	Rue de la Barre 8 1014 Lausanne	316 35 02	316 35 06
Fédération des associations d'étudiants (FAE)	BFSHT 1015 Lausanne	692 25 91	692 25 92
Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	617 81 54	
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	316 33 70	
Société académique vaudoise (SAV)	1, av. Montbenon 1002 Lausanne	312 83 31	312 77 21